ON05803

DOCUMENTS DE TRAVAIL PLANIFICATION ET RECHERCHE EN DÉVELOPPEMENT

89-6

TENDANCES DE LA SOCIÉTÉ EN ONTARIO FRANCOPHONE

Élaine Legault

Décembre 1989

93-00323/

TVOntario

Planning and Development Research
Planification et recherche en développement

Document de travail 89-6

TENDANCES DE LA SOCIÉTÉ EN ONTARIO FRANCOPHONE

Par Élaine Legault

Décembre 1989

Directrice, Planification et recherche en développement : Judith Tobin
© Office de la télécommunication éducative de l'Ontario 1989

Remerciements :

Je tiens à souligner ici la contribution de Diane Farmer qui, lors de nos rencontres hebdomadaires, a su me faire découvrir plusieurs dimensions du dynamisme de la communauté franco-ontarienne.

TABLE DES MATIÈRES

I. **SOMMAIRE / SUMMARY** iii

II. INTRODUCTION ix

1. **Objectifs** ix

2. **Présentation de la méthodologie** x

3. **Lecture des tendances** xii

III. TENDANCES DE LA SOCIÉTÉ EN ONTARIO FRANCOPHONE

1. **Tendances démographiques** 1

A. Tendances générales 2
B. Tendances qui touchent particulièrement les francophones 8
C. Implications pour les clientèles cibles 15

2. **Tendances politiques** 19

A. Tendances générales 20
B. Tendances qui touchent particulièrement les francophones 26
C. Implications pour les clientèles cibles 33

3. **Tendances économiques et le monde du travail** 37

A. Tendances générales 38
B. Tendances qui touchent particulièrement les francophones 49
C. Implications pour les clientèles cibles 56

4. Tendances culturelles 61

A. Tendances générales 62
B. Tendances qui touchent particulièrement les francophones 67
C. Implications pour les clientèles cibles 75

5. Tendances en éducation 79

A. Tendances générales 80
B. Tendances qui touchent particulièrement les francophones 84
C. Implications pour les clientèles cibles 97

6. Tendances sociales et qualité de vie 101

A. Tendances générales 102
B. Tendances qui touchent particulièrement les francophones 108
C. Implications pour les clientèles cibles 114

7. Tendances sociétales : la condition des femmes 117

A. Tendances générales 118
B. Tendances qui touchent particulièrement les francophones 128
C. Implications pour les clientèles cibles 130

IV. CONCLUSION 133

V. BIBLIOGRAPHIE 135

I. SOMMAIRE

Le présent document vise à faciliter le processus de planification des Services de la programmation française. Il identifie les tendances sociales qui influeront sur l'évolution de la communauté franco-ontarienne au cours de la prochaine décennie.

Les tendances sont regroupées en sept sections. Chaque section est divisée en deux parties : les tendances générales et les tendances qui touchent particulièrement les Franco-Ontariens. Pour chaque tendance identifiée, on retrouve :

- *la dynamique,* c'est-à-dire les forces sociales qui agissent positivement ou négativement sur une situation donnée;

- *la problématique,* c'est-à-dire les difficultés inhérentes à une situation qui peuvent être interprétées comme étant soit des défis à relever de la part des intervenants de la communauté francophone, soit des sphères d'intervention possible pour les Services de la programmation française.

Chaque section se termine par l'identification des *implications pour les clientèles cibles,* c'est-à-dire les besoins de formation et d'information qui découlent des tendances de la société.

1. Les tendances démographiques

Cette section examine les tendances sociales suivantes : l'évolution de la composition ethnoculturelle de l'Ontario et la proportion grandissante du groupe des « minorités visibles »; les bouleversements que connaît la structure traditionnelle de la famille; le vieillissement de la population; la diminution de l'importance démographique des francophones; les effets des migrations intra-provinciales sur la répartition géographique des francophones; la tendance à l'assimilation culturelle et linguistique.

2. Les tendances politiques

Cette section examine les tendances sociales suivantes : la formation d'une nouvelle volonté politique en matière de stratégie industrielle; l'accentuation de la tendance à la responsabilité fiscale; l'émergence d'un partenariat renouvelé entre les gouvernements, l'entreprise privé et le mouvement syndical; l'augmentation de la concentration de la propriété dans l'industrie des médias; l'intensification des débats sur les politiques du bilinguisme et du biculturalisme; l'entrée en vigueur de la Loi sur les services en français et l'actualisation des droits qu'elle confère; l'Accord du lac Meech et l'éruption de conflits au sein de la francophonie canadienne; l'émergence d'une conjoncture politique favorable aux revendications de la communauté franco-ontarienne; les possibilités de conflits internes au sein de la communauté franco-ontarienne.

3. Les tendances économiques et le monde du travail

Cette section examine les tendances sociales suivantes : l'intensification de la concurrence sur les marchés internationaux; l'accroissement des inégalités régionales et la fragilité des collectivités mono-industrielles; la prédominance croissante du secteur des services dans l'économie ontarienne; l'augmentation du nombre d'emplois temporaires et du travail à temps partiel; la polarisation et la segmentation de la main-d'œuvre; la hausse du niveau de compétences requises pour trouver un premier emploi; le vieillissement de la main-d'œuvre; le déclin des régions économiques à forte concentration francophone; la marginalisation des Franco-Ontariens suite à leur faible scolarisation; la segmentation de la main-d'œuvre francophone; l'émergence d'un nouvel entrepreneurship francophone.

4. Les tendances culturelles

Cette section examine les tendances sociales suivantes : l'expansion de l'industrie culturelle; le maintien du débat sur la souveraineté culturelle au Canada; la croissance du temps alloué aux loisirs et aux activités culturelles, éducatives et personnelles; les effets de la culture populaire sur les jeunes; l'essor de l'industrie culturelle en Ontario francophone; la modernisation de la société franco-ontarienne et ses implications; l'émergence de nouvelles valeurs; l'intégration de la communauté franco-ontarienne aux systèmes globaux et la

préservation de leur culture en contexte minoritaire; l'émergence d'un multiculturalisme d'expression française.

5. Les tendances en éducation

Cette section examine les tendances sociales suivantes : la croissance des occasions d'apprentissage à distance; l'impact des changements technologiques sur l'évolution de la structure de l'emploi et les nouvelles compétences requises; la reconnaissance politique des besoins d'alphabétisation; la popularité croissante des programmes d'immersion; le maintien du dossier de la gestion scolaire; l'intensification du débat sur les établissements scolaires linguistiquement hétérogènes et homogènes; l'intensification des demandes reliées au dossier sur le postsecondaire; la mise en place de nouvelles stratégies pour contrer la tendance à la faible scolarisation des francophones.

6. Tendances sociales et la qualité de la vie

Cette section examine les tendances sociales suivantes : l'incidence des nouvelles technologies sur la prestation des services sociaux; la persistance de la pauvreté malgré la prospérité économique de l'Ontario; l'accroissement des préoccupations face aux questions environnementales; l'intensification de la lutte contre la drogue; la participation grandissante des individus au maintien de leur santé et de leur bien-être; la montée des pressions pour l'introduction de services en français dans les municipalités; la pénurie de professionnels francophones et ses implications sur l'application de la Loi sur les services en français; la tendance à l'assimilation et les besoins de services de guarde en français.

7. Les tendances sociales : la condition des femmes

Cette section examine les tendances sociales suivantes : la redéfinition des rôles sexuels et de la place de la femme dans la société; la nouvelle loi en matière d'équité salariale et ses implications; la reconnaissance sociale de la violence familiale et conjugale; l'augmentation de la monoparentalité; la réorientation de l'engagement social des Franco-Ontariennes.

I. SUMMARY

The purpose of this document is to facilitate the planning process for the French Programming Services. It identifies the societal trends that will affect the development of the Franco-Ontarian community during the next decade.

The trends are grouped into seven sections. Each section is divided into two parts: general trends and trends that especially affect Franco-Ontarians. Each trend that is identified presents:

- the *dynamics* of the trend, i.e., the societal forces that act positively or negatively on a given situation;

- the *problematics* of the trend, i.e., the difficulties related to a situation that can be interpreted as being either challenges for the francophone community or possible spheres of intervention for the French Programming Services.

Each section ends with the *implications for target groups* i.e., the training and information needs that arise from the societal trends.

1. Population Trends

This section examines the following societal trends: the development of the ethnocultural mosaic in Ontario and the growing proportion of the "visible minority" group; the dramatic changes in the traditional structures of the family; the aging of the population; the demographic decline of the francophone population as identified by first language learned and still understood; the effects of intraprovincial migrations on the geographic distribution of francophones; the increasing trend towards cultural and linguistic assimilation.

2. Political Trends

This section studies the following societal trends: the emergence of a new political will around a new industrial strategy; the growing trend towards fiscal responsibility; the emergence of a renewed partnership between the government, the private sector and the labour movement;

the increasing concentration of ownership in the media industry; the heightening of debates on bilingualism and biculturalism policies; the enactment of Bill 8 and the promotion of the rights it confers; the Meech Lake Accord and the eruption of conflicts within the French-Canadian community; the emergence of a political conjuncture that favours the demands of Franco-Ontarians; the possibility of internal conflicts within the Franco-Ontarian community.

3. Economic Trends and the Labour Market

This section studies the following societal trends: the increasing competition on international markets; the increasing regional disparities and greater fragility of single industry communities; the growing predominance of the service sector in the Ontario economy; the increasing numbers of temporary and part-time jobs; the polarization and fragmentation of the work force; the rise in the level of skills required to find a first job; the aging of the work force; the decline of economic regions with a high proportion of francophones; the edging out of Franco-Ontarians because of their low education level; the fragmentation of the francophone work force; the emergence of a new francophone entrepreneurship.

4. Cultural Trends

This section studies the following societal trends: the expansion of the cultural industry; the continued debate on cultural independance in Canada; the increasing amount of time allocated to recreational, cultural, educational, and personal activities; the impact of popular culture on the youth; the growth of the French-language cultural industry in Ontario; the "modernization" of the Franco-Ontarian society and its implications; the emergence of new values; the integration of the Franco-Ontarian community into global systems and the preservation of their culture in a minority context; the emergence of a French-language multiculturalism.

5. Educational Trends

This section examines the following societal trends: the growing opportunities for distance education; the impact of technological changes on the labour market and the new skills required; the political

recognition of literacy needs; the increasing popularity of immersion programs; the growing demands for homogeneous school boards; the growing debate on linguistically mixed and homogeneous schools; the increasing demands related to postsecondary education; the introduction of new strategies to counter the trend towards low levels of education in the francophone community.

6. Societal Trends and Quality of Life

This section studies the following societal trends: the effect of new technologies on the delivery of social services; the persistance of poverty despite economic prosperity in Ontario; the increasing concerns with environmental issues; the intensification of the fight against drugs; the growing participation of individuals in maintaining their health and well-being; the rising demands to have municipalities offer French services; the shortage of francophone professionals and its implications on the application of Bill 8; the trend towards assimilation and the need for daycare services in French.

7. Societal Trends: The Status of Women

This section studies the following societal trends: the redefinition of sex roles and women's place in society; the new legislation on pay equity and its implications; the social recognition of family violence and spousal abuseas problems to be addressed; the increasing number of single parent families; the reorientation of Franco-Ontarian women's social commitments.

II. INTRODUCTION

1. Objectifs

Le présent document se veut un outil de planification pour les Services de la programmation française de TVOntario. Il présente un portrait de la société franco-ontarienne et de ses acquis ainsi qu'une projection de ce qu'elle tend à devenir. Nous espérons que la lecture des tendances de la société en Ontario francophone contribuera à définir les attentes et les besoins des auditoires francophones desservies par la Chaîne française.

Tenter de cerner l'ensemble des tendances sociales qui affectent une communauté n'est pas une tâche facile. Il serait faux de prétendre que le présent document explore tous les aspects de la vie sociale. Nous avons dû faire une sélection des tendances qui nous paraissaient les plus significatives. De plus, les limites imposées par certains échéanciers et le manque de certaines données font qu'il est impossible de traiter de toutes les tendances de manière exhaustive. Cependant, ce document demeure un outil de réflexion à l'aide duquel il devient possible de systématiser la planification de la programmation à partir d'une base solide d'information qui détermine les dimensions critiques du mouvement global de la société.

Ce document tente non seulement de nous instruire sur la nature des plus récents développements qui ont touché la communauté franco-ontarienne, mais aussi de nous éclairer sur ce que l'avenir lui réserve. Les tendances identifiées se situent donc dans un contexte socio-historique contemporain qui nous contraint à considérer la présence de certaines réalités sociales qui persisteront au cours de la prochaine décennie.

Ces réalités et ces tendances délimitent l'univers du « possible », tant au niveau de l'action collective qu'individuelle. La section intitulée *implications pour les clientèles cibles* identifient les besoins d'information et de formation des individus afin qu'ils puissent participer activement au développement et à l'épanousissement de leur communauté.

Il est important de souligner que la société franco-ontarienne n'est pas considérée dans le présent document comme une entité culturelle isolée des grands courants qui touchent la société ontarienne dans son ensemble. Au contraire, ce document tente de cerner les grandes tendances de la société ontarienne et celles qui touchent particulièrement les Franco-Ontariens de par leur spécificité historique, sociale, culturelle et politique, en tant que collectivité minoritaire en constante interaction avec la société dominante. De plus, la communauté franco-ontarienne est une société hétérogène et les tendances identifiées agissent de manière différente selon la région, le niveau d'éducation, la couche sociale, le sexe ou le groupe d'âge des individus touchés.

La lecture des tendances sociales qui affecteront l'évolution de la communauté franco-ontarienne au cours de la prochaine décennie peut facilement amener le lecteur/la lectrice à conclure que l'avenir de l'Ontario francophone est pour le moins incertain. Les préoccupations sont nombreuses et les tendances inquiétantes. Toutefois, de nombreux accomplissements ont récemment contribué à fortifier les acquis de la communauté. Les réflexions qu'entraîne l'étude de ces tendances ne devraient donc pas mener à un discours défaitiste. Plutôt, c'est à un stress créateur que chacun doit faire appel. Face aux besoins de la communauté francophone, tels qu'ils découlent des tendances identifiées, il s'agira de définir les sphères d'intervention et les rôles potentiels de la télévision éducative de langue française.

2. Méthodologie

Dans un premier temps, nous avons effectué un tour d'horizon de la documentation disponible. Nous avons consulté un nombre important d'études réalisées par les gouvernements fédéral et provincial, des documents de recherche produits par différents organismes francophones et franco-ontariens, la *Revue de presse* publiée par l'Office des affaires francophones, et des revues spécialisées touchant tous les domaines de la vie sociale. Une bibliographie des documents étudiés se trouve à la fin de ce document.

Une fois l'information recueillie, nous avons dressé un bilan des *tendances de la société.* Afin de faciliter l'analyse, ces tendances ont été regroupées en sept sections distinctes :

1. Les tendances démographiques
2. Les tendances politiques
3. Les tendances économiques et le monde du travail
4. Les tendances culturelles
5. Les tendances en éducation
6. Les tendances sociales et la qualité de vie
7. Les tendances sociales: la condition des femmes

Dans chacune de ces sections, on retrouve les tendances générales et les tendances qui touchent particulièrement les Franco-Ontariens.

Pour chaque tendance identifiée, on retrouve :

- *la dynamique,* c'est-à-dire les forces sociales qui agissent positivement ou négativement sur une situation donnée;

- *la problématique,* c'est-à-dire les difficultés inhérentes à une situation qui peuvent être interprétées soit comme des défis à relever de la part des intervenants de la communauté francophone, soit comme des sphères d'intervention possible pour les Services de la programmation française;

- *les implications pour les clientèles cibles,* c'est-à-dire les besoins de formation et d'information qui découlent des tendances de la société. On retrouve deux types d'implications :

  - les besoins de formation et d'information des clientèles cibles desservies directement par la chaîne française;

  - les besoins de formation et d'information des intervenants qui forment et/ou informent les clientèles cibles (par exemple, les parents, les éducateurs en milieu scolaire, les organismes communautaires, etc.). Ce type d'implications ressort tout particulièrement dans la section des implications pour la clientèle cible « enfants ».

3. Lecture des tendances

L'organisation de l'information par sphères sociales (démographie, politique, économie, etc.), nécessaire afin de faciliter l'analyse et la lecture des tendances, tend parfois à dissimuler les liens qui unissent les tendances. Ceci explique les répétitions qu'on retrouve d'une section à l'autre afin de combler cette lacune. Les dynamiques, les problématiques et les implications qui réapparaissent sous différentes tendances sont toutefois reprises sous l'angle privilégié de la tendance à laquelle elles se rattachent et éclairent ainsi la complexité des liens intimes qui joignent l'ensemble des tendances qui influent sur la communauté franco-ontarienne.

À la fin de chaque section, les tendances sont reprises et s'accompagnent des implications pour les clientèles cibles, c'est-à-dire les adultes, les adolescents et les enfants. Nous espérons que cette grille de besoins servira de point de départ à de nombreuses discussions au sein des équipes de planification de la programmation. Il revient à chacun d'enrichir cette section par ses expériences et sa connaissance de la communauté et de ses besoins.

1

TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES

- *Immigration internationale et « minorités visibles »*
- *Bouleversements de la structure traditionnelle de la famille*
- *Vieillissement de la population*
- *Vieillesse difficile pour les francophones en régions éloignées des centres urbains*
- *Diminution de l'importance démographique des francophones*
- *Migration intra-provinciale*
- *La relève francophone à l'heure de l'assimilation*

1. TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES

A. TENDANCES GÉNÉRALES

*TENDANCE 1. **Le taux d'immigration internationale est stable, mais la provenance des nouveaux immigrants modifiera la composition ethnoculturelle de l'Ontario d'ici les 20 prochaines années.***

Dynamique

L'immigration au Canada a été considérablement réduite, touchant un seuil minimum en 1985. L'âge moyen des immigrants a augmenté. En 1984, le Canada a accueilli plus de personnes retraitées que d'enfants de moins de 5 ans [1].

La tendance dominante reliée à l'immigration internationale est celle de la provenance des nouveaux immigrants (arrivés au Canada entre 1977 et 1987) : la majorité (plus de 75 %) arrivent des pays du tiers-monde. Au cours des 20 prochaines années, la proportion de la population canadienne d'origine tiers-mondiste passera de 5 % à 10 %. On notera l'accroissement marquée des « minorités visibles », surtout dans les centres métropolitains de Montréal et de Toronto.

Contrairement à la croyance populaire, les nouveaux arrivants du tiers-monde, ceux qui ont immigré au cours de la dernière décennie, ont un niveau d'éducation plus élevé que les Canadiens de souche en milieu urbain : 34,6 % des Asiatiques du Sud, 30,4 % des Chinois, 53,8 % des Philippins, et 18 % des Africains et des Antillais avaient une formation universitaire. Cette proportion est de 19,7 % chez les Canadiens d'ascendance anglaise et 17,4 % chez ceux d'ascendance française [2].

---

1 Diane Farmer, *La Communauté : Supplément II* (Toronto, TVOntario, août 1988) p. 3.

2 Alan B. Simmons, « The "New Wave" of Immigrants to Canada : Trends in County of Origin and Implications for the Future », et T.R. Balakrishnan, « Immigration and the Changing Ethnic Mosaic of Canadian Cities » in *The Review of Demography and Its Implications for Economic and Social Policy*, Update n^{O} 5 (hiver 1988). Une autre source d'information utile : Francine Lecoupe, Analysis of Existing Data on Ontario's Ethnocultural Population, document de travail 88-8 (Planification et recherche en développement, Toronto, TVOntario, fébrier 1989).

Problématique

1. **Les débats sur la relation entre l'arrivée de nouveaux immigrants et les conditions sociales et économiques au Canada vont devenir plus intenses et plus polarisés. Il y a une possibilité grandissante de conflits raciaux, linguistiques et culturels, surtout dans les grands centres urbains [1].**

2. **La constitution d'un nouveau visage ethnoculturel en Ontario devra s'accompagner de nouvelles pratiques sociales afin que la moisaïque culturelle ne mène pas à la cohabitation entre différentes « solitudes ». La transformation des attitudes et le démantèlement des mythes qui enveloppent la population immigrante (criminalité, paresse, parasitisme, faible scolarité) demanderont un effort d'éducation populaire renouvelé.**

3. **L'apparition de classes multiculturelles propose de nombreux défis aux éducateurs et enseignants : le développement d'un programme scolaire qui reflète cette diversité, de nouvelles stratégies pédagogiques, de nouvelles méthodes d'enseignement.**

TENDANCE 2. *Des bouleversements importants ont affecté la structure traditionnelle de la famille, redéfinissant le cheminement de vie des adultes et le contexte de l'enfance.*

Dynamique

Les bouleversements qui ont affecté la structure traditionelle de la famille sont nombreux : la baisse du taux de fécondité ; l'émergence d'un modèle de fécondité de type tardif (1er enfant après l'âge de 30 ans) ; la diminution de la taille des familles ; l'acceptation de naissances hors de l'institution du marriage ; le déclin continu de la nuptialité et la croissance des unions consensuelles ; l'instabilité matrimoniale et la hausse du taux de divorce ; l'augmentation du nombre de familles monoparentales et l'émergence de nouvelles formes de cohabitation. De plus, la participation croissante des femmes au marché du travail influe sur la situation et l'organisation de la famille.

---

1 Noël Thomas et Denise Paquette-Frenette, *La Communauté* (Toronto, TVOntario, 1987).

La proportion de femmes célibataires âgées de 20 à 24 ans a augmenté de 38 % en 1961 à 67 % en 1986. La moyenne d'âge d'un premier mariage pour les femmes est passée de 22,2 ans en 1972 à 24,6 ans en 1985. La moyenne d'âge de la première naissance a augmenté de trois ans [1].

Le nombre de familles a augmenté de 7 % depuis 1981. Les familles sans enfants se sont accrues de 10 %, alors que les familles avec enfants à la maison n'ont augmentées que de 6 %.

Les couples non mariés, vivant en union libre, représentaient 9 % de l'ensemble des couples au Canada en 1986. L'âge médian des unions libres étaient de 30,7 ans pour les hommes et de 28,1 ans pour les femmes [2].

En 1986, on retrouvait 291 000 familles monoparentales en Ontario, soit 12 % des familles. De ce nombre, les femmes constitutaient 82 % des cheffes de famille et 19 % d'entre elles avaient des enfants de moins de 6 ans.

Problématique [3]

1. **La transformation du cheminement de vie des adultes et la multiplication des itinéraires qui diffèrent des schèmes traditionnels occasioneront un changement des mentalités, mais seulement à long terme. Les préjugés défavorables risquent de se maintenir et de stigmatiser un nombre grandissant d'individus en période d'apprentissage de nouvelles formes de vécu.**

2. **Le déclin du taux de fécondité aura un impact important sur le contexte familial des enfants. Présentement, 44 % des enfants sont les aînés dans leurs familles et seulement 20 % des enfants bénéficient de la présence d'au moins deux frères ou sœurs plus âgés qu'eux. Cette proportion était de 50 % il y a 20 ans.**

---

1 T.R. Balakrishnan, « Early Adulthood and Later Life Course Paths » in *The Review of Demography and its Implications for Economic and Social Policy*, Update n^{o} 5 (hiver 1988).

2 Statistique Canada, « Les unions libres : près d'un demi-million en 1986 » in *Tendances sociales canadiennes* (automne 1988) p.36.

3 Les données qui suivent sont tirées de : Nicole Marcil-Gratton, « The Impact of New Adult Lifestyles on Children in Canada » in *The Review of Demography and its Implications for Economic and Social Policy*, Update n^{o} 5 (hiver 1988).

3. **Dans les années 80, 8 enfants sur 10, dont la mère était âgée de 25 à 29 ans au moment de leur naissance, sont nés de mères qui n'ont pas arrêté de travailler ni après leur mariage, dans la moitié des cas, ni après la naissance de leur premier enfant, comparativement à 10 % des cas dans les années 60.**

4. **Il y a un processus d'homogénéisation de l'expérience de vie des enfants en bas âge. Au début des années 80, des enfants de 6 ans et moins, 58 % vivaient dans des familles de moins de deux enfants et 67 % de leurs mères travaillaient à temps plein ou à temps partiel depuis leur naissance. L'accès à l'éducation pour les jeunes filles, l'entrée dans le monde du travail à un plus jeune âge, la réduction volontaire de la fécondité et l'émergence d'un modèle de fécondité de type tardif contribueront à maintenir cette situation.**

5. **La dé-institutionnalisation et la diversification des situations d'attachement des couples et l'augmentation de l'instabilité matrimoniale signifient que, de plus en plus fréquemment, les enfants vivront un changement important dans leur situation familiale. Ainsi, 42 % des enfants nés entre 1971 et 1973, et 45 % de ceux nés entre 1975 et 1977, verront leurs parents se séparer avant qu'ils n'attaignent l'âge de 20 ans. Des enfants nés au début des années 70, 23 % vécurent la séparation de leurs parents (indépendamment du statut matrimonial de ces derniers) avant l'âge de dix ans.**

6. **La proportion des enfants nés hors du mariage augmente rapidement : de 5 % au début des années 60, elle est passée à 19 % en 1986. Etre né hors du mariage ne signifie pas pour autant n'avoir aucune famille puisque le nombre d'unions consensuelles s'est accru.**

7. **Les enfants vivant au sein d'une famille monoparentale ne connaissent pas nécessairement une situation permanente : 50 % des enfants nés entre 1971 et 1973 dont les parents étaient séparés célébraient leur dixième anniversaire au sein d'une famille reconstituée. De ceux-ci, 20 % ont vécu l'expérience d'une deuxième famille monoparentale, et de ces 20 %, 10 % ont connu une seconde famille reconstituée.**

TENDANCE 3. Le phénomène du vieillissement de la population prend de l'ampleur.

Dynamique

La population âgée du Canada a considérablement augmenté au cours des 20 dernières années. Entre 1966 et 1986, le nombre de Canadiens âgés de 65 ans et plus a augmenté de 75 %, étant passé d'un peu plus de 1,5 million (ou 8 % de la population) à près de 2,7 millions (ou 11 % de la population) [1].

En Ontario, plus de la moitié de la population dépasse les 30 ans et plus de 10 % des Ontariens sont âgés de 65 ans et plus. La population de 65 ans et plus s'est accrue de 14 % entre 1981 et 1986, tandis que celle de 75 ans et plus a augmenté de 18 %. La population totale n'a toutefois augmentée que de 6 %.

À partir de 75 ans, la situation des femmes diffère nettement de celle des hommes pour ce qui est de l'état matrimonial et de la situation dans le ménage. En 1986, 62 % des Canadiens très âgés (75 ans et plus) étaient des femmes.

Depuis le début des années 70, le revenu réel des Canadiens âgés de 65 ans et plus a augmenté plus rapidement que celui des 25 à 64 ans. Cependant, leur revenu moyen demeure nettement inférieur à celui du reste de la population. La proportion des personnes âgées à faible revenu varie sensiblement selon le sexe et la situation familiale. En 1986, près de la moitié (46 %) des femmes seules âgées de 65 ans et plus avaient un revenu inférieur au seuil de faible revenu. Pour les hommes, ce taux se situait à 32 %. Le pourcentage de familles époux-épouse formées de personnes âgées à faible revenu était de 10 % [2].

On prévoit qu'en 2001 au Canada 35 % des personnes de 75 ans et plus vivront seules et que près de 19 % de tous les aînés vivront dans un établissement [3].

---

1 Statistique Canada, « Revenu des personnes âgées au Canada » in *Tendances sociales canadiennes* (automne 1988) p.21.

2 Ibid., p.27; *Le Rempart* (23 août 1989).

3 Statistique Canada, « Les aînés au Canada : situation dans les ménages » in *Tendances sociales canadiennes* (automne 1988) pp. 20-25.

Problématique

1. **Vu la proportion décroissante de la cohorte des 16 à 25 ans qui entrera sur le marché du travail dans les 20 prochaines années, on prévoit que la proportion des jeunes personnes âgées (55 à 65 ans) actives sur le marché du travail devrait s'accroître. Ce groupe nécessitera des ressources additionnelles afin de faciliter le recyclage de leurs compétences [1].**

2. **On envisage le développement possible d'une vie active plus longue sur le marché du travail, mais avec plus d'interruptions pour les loisirs, les vacances, les études et les programmes de recyclage et de formation [2].**

3. **Le vieillissement de la population risque d'entraîner un transfert de ressources vers la prestation de services pour les personnes âgées, accompagné de la croissance du pouvoir politique de ce groupe.**

4. **Les coûts astronomiques associés à la surconsommation des médicaments et des soins de la santé par les personnes âgées renouvellent le débat sur le développement d'un nouveau concept de la santé et la recherche de variantes possibles au système hospitalier actuel et aux soins en institutions spécialisées.**

---

1 Colloque « Faire face au changement démographique», organisé conjointement par la Société royale du Canada et la Fédération canadienne de démographie, 7-9 juin 1989, Université Laval, Québec.

2 Ibid.

B. TENDANCES QUI TOUCHENT PARTICULIÈREMENT LES FRANCO-ONTARIENS

TENDANCE 4. La population francophone connaîtra une vieillesse difficile, surtout les personnes en région rurale et dans le Nord de l'Ontario.

Dynamique

En 1986, la population âgée de 65 ans et plus se chiffrait à 45 150 ou 10 % de la population de langue maternelle française en Ontario. Les projections indiquent que cette proportion devrait atteindre les 20 % en l'an 2031. L'espérance de vie chez les femmes se situait à 80 ans, tandis que chez les hommes elle était de 72 ans [1].

Population de langue maternelle française selon l'âge et le sexe, Ontario, 1986

Age	Total	Hommes	Femmes
Total	424 720	203 375	221 340
0-4	21 795	11 040	10 755
5-14	46 955	23 900	23 060
15-19	26 820	13 505	13 315
20-24	37 585	18 385	19 200
25-39	118 240	57 070	61 170
40-54	84 575	40 670	43 905
55-64	43 605	20 820	22 785
65-74	28 435	12 145	16 285
75-79	8 195	3 125	5 070
88 +	8 520	2 725	5 790

Source : Ministère des Affaires civiques. *Données sur la population*, séries II, n° 21, Ontario, 1986.

Le vieillissement de la population est plus qu'un processus démographique ou biologique. Les dimensions sociales du vieillissement suscitent un grand nombre de questions importantes reliées aux rapports familiaux et communautaires, aux réseaux sociaux, au processus politique, à l'infrastructure des services sociaux et des établissements qui offrent ces services, à l'accès à l'information, à

1 Johanne Lortie, *Vieillissement de la population francophone de l'Ontario* (Toronto, Section des réseaux communautaires, Formation à distance, TVOntario, septembre 1988) p. 7 ; Conseil consultatif de l'Ontario sur l'âge d'or, *Vieillir ensemble* (1988-1989) p. A3.

l'éducation, au revenu, au logement et au transport, aux loisirs et à la vie culturelle, à la santé.

La personne âgée demeure un être social, culturel et émotif. Le soutien des groupes de pairs, des associations bénévoles et des autres formes de réseaux informels jouent un rôle important pour assurer une vie satisfaisante. Le morcellement des communautés francophones, le départ des enfants, et l'exode des jeunes vers les centres économiques de l'Ontario créent une situation de vide et d'isolement pour bon nombre de ces personnes âgées.

Pour les personnes âgées francophones, la planification de la retraite a été pratiquement nulle. Ceci s'explique en partie par l'existence de structures familiale et communautaire qui soutenaient le troisième âge dans ses « vieux jours », mais aussi par l'absence de services et le peu d'information disponible sur ces services. Vivant majoritairement en région rurale éloignée des centres urbains et des services qu'ils offraient, ce n'est que depuis 1978 que les francophones âgés bénéficient d'un organisme qui leur est propre : la Fédération des aînés francophones de l'Ontario.

Pour ceux dont l'âge de la retraite approche, le contexte sociale diffère de celui de leurs parents. En premier lieu, les plus de 65 ans se sont constitués en un groupe de pression politique important, capable de revendiquer ses droits et beaucoup mieux informé qu'auparavant. De plus, la planification de la retraite fait maintenant partie intégrante du processus de vieillissement. On planifie beaucoup plus tôt afin de se donner les instruments pour une retraite active et économiquement viable.

Problématique

1. **On doit procéder à une campagne de revalorisation de la contribution des personnes âgées à la vie communautaire et sociale et faciliter l'intégration de ces dernières.**

2. **L'éclatement de la structure familiale force les individus à dépendre d'avantage de l'extérieur (les gouvernements, les organismes et réseaux communautaires offrant des services aux personnes du troisième âge). Faciliter la diffusion de l'information sur l'existence et l'accès aux services sociaux et communautaires demeure une priorité.**

3. **Pour les personnes âgées francophones, l'accès à des services en français de haute qualité reste une priorité fondamentale, surtout dans les régions éloignées des centres urbains.**

TENDANCE 5. L'ensemble des phénomènes démolinguistiques contribue de plus en plus à la diminution de l'importance démographique des francophones comme collectivité identifiée par la langue la plus souvent parlée à la maison.

Dynamique

Pour l'ensemble du Canada, la croissance démographique des francophones a été plus lente que celle des autres groupes linguistiques (15 % chez les anglophones, 13 % chez les allophones et 8 % chez les francophones entre 1971 et 1981) et provient presque entièrement du Québec. La proportion des personnes de langue maternelle française hors Québec parlant surtout le français à la maison a diminué, étant passée de 4,3 % en 1971, à 3,8 % en 1981 et à 3,6 % en 1986.

La diminution de la proportion des francophones au sein de la population canadienne s'explique, entre autres causes, par un taux de fécondité exceptionnellement bas et, conséquemment, un taux de croissance de la population francophone hors Québec très faible (2 %), par les effets de l'assimilation linguistique sur les minorités francophones hors Québec, par le faible pourcentage des immigrants qui sont de langue française et par la tendance des personnes ayant une langue maternelle autre que le français ou l'anglais à choisir l'anglais.

En Ontario, 5,3 % de la population déclarait le français comme langue maternelle, mais seulement 3,8 % de la population (340 500) déclarait que le français était la langue le plus souvent parlée à la maison [1], comparativement à 3,9 % en 1981 et à 4,6 % en 1971 [2]. On considère qu'il y a transfert linguistique lorsque la langue maternelle diffère de la langue la plus souvent parlée à la maison. Le phénomène de transfert linguistique détermine en grande partie la langue maternelle des générations suivantes. On estime qu'un transfert linguistique qui

1 Statistique Canada, *Le Quotidien* (mercredi, 20 avril 1988).
2 Ibid.

s'effectue durant l'adolescence devient permanent entre l'âge de 30 et 35 ans [1].

Indice de continuité linguistique * de l'anglais, du français et des autres langues, 1981

	Anglais %	Français %	Autres %
Canada	111.4	95.9	54.9
Ontario	111.2	71.2	58.9
Nouveau-Brunswick	104.4	93.4	49.6
Québec	116.4	100.2	71.2

* Un indice de continuité linguistique supérieur à 100 % indique qu'une unité recrute plus de membres qu'elle n'en perd.
Source : *La Situation linguistique au Canada*. Recensement du Canada de 1981. (Ottawa, ministère des Approvisionnements et des services, 1985).

Problématique

1. **Du côté des francophones, il est important de souligner que la connaissance d'une langue seconde, surtout si celle-ci est dominante et parlée par la majorité, augmente la probabilité d'un transfert linguistique accompagné de la perte ou de la détérioration de la langue première [2].**

2. **On doit identifier les mécanismes par lesquels un bilinguisme de type additif est possible. Selon Rodrigue Landry, les situations de bilinguisme peuvent être *additives* si elles favorisent l'apprentissage d'une langue seconde sans effet néfaste sur l'acquisition et le maintien d'une langue première, et *soustractives* si l'apprentissage de la langue seconde se fait au détriment de la langue maternelle. Afin que la nouvelle génération de francophones opte pour un bilinguisme de type additif, le milieu familial, le milieu scolaire, le milieu social et le milieu institutionnel devront tous faciliter ce processus [3].**

1 P. Savard. R. Beauchamps et P. Thompson, *Cultiver sa différence. Rapport sur les arts dans la vie franco-ontarienne* (Toronto, Conseil des arts de l'Ontario, 1977) pp. 13-14.

2 *Rapport d'évaluation du programme des groupes minoritaires de langues officielles* (PGMLO) (vol.II, 1984) p. 14.

3 Le Réseau national d'Action-Éducation-Femmes, *Mémoire présenté au groupe de travail sur la garde des enfants* (Ottawa, 1986).

TENDANCE 6. Le processus de migration intra-provinciale (exode des jeunes vers les centres économiques de l'Ontario) et la redistribution géographique des francophones qui en découle accroît les tendances à l'assimilation culturelle et lingusitique des Franco-Ontariens.

Dynamique

Entre 1981 à 1986, le nombre de francophones a augmenté de façon considérable dans la région du Centre, passant de 94 290 en 1981 à 124 230 en 1986, et dans la région de l'Est, passant de 184 140 en 1981 à 211 575 en 1986. On retrouve ce mouvement de population à l'échelle de la province. Toronto et Ottawa-Carlton semblent en être les plus grands bénéficiaires [1].

La population du Nord est à la baisse. Le ministère du Développement du Nord et des mines évalue à 22 000 le nombre de jeunes qui ont quitté la région entre 1981 et 1986. Neuf conseils régionaux de développement du Nord ont été créés pour assister le ministère du Développement du Nord et des mines dans l'élaboration d'un plan d'action pour stimuler et diversifier l'économie et mettre en place des mécanismes de promotion de l'entrepreneurship. De plus, on pense à créer une commission d'enquête sur les raisons qui mènent les jeunes à s'exiler et des moyens à prendre pour pallier cette tendance.

Problématique

1. **Les Franco-Ontariens, surtout les jeunes et les jeunes ménages, migrent vers le Centre-Sud de la province pour trouver des emplois. Cependant, la migration accentue leur situation minoritaire et rend plus difficile la vie en français. Par conséquent, l'assimilation linguistique et culturelle continuera, en particulier dans les régions du Sud de la province et dans les foyers exogames.**

2. **La mise sur pied de réseaux de vie en français pourrait combler le vide culturel et linguistique qui existe, surtout dans la région du Centre-Sud.**

1 Diane Farmer, *La Communauté : Supplément II* (Toronto, TVOntario, août 1988) p. 10.

TENDANCE 7. Les tendances démolinguistiques mentionnées dans les sections précédentes laissent entendre que l'existence d'une relève francophone jeune et dynamique est loin d'être assurée.

Dynamique

La proportion des francophones à l'échelle de la province a diminué de façon notable au cours des 25 dernières années. Divers facteurs démolinguistiques peuvent expliquer cette situation. Un de ces facteurs est celui de la migration intra-provinciale qui accentue la situation minoritaire des francophones.

Un autre facteur est celui de la mobilité linguistique telle qu'elle se reflète dans la répartition de la population selon les groupes d'âge. Les populations de langue maternelle française (LMF) et de langue maternelle anglaise (LMA) étaient composées chacune, en 1951, de 21 % de personnes de 9 ans et moins. En 1976, ce groupe d'âge représentait 17% de la population LMA alors que ce pourcentage était de 12 % chez la population LMF, malgré un taux de fécondité à peu près égale entre les deux groupes. Il semblerait que la faiblesse relative du groupe de moins de 9 ans chez les francophones s'explique par un transfert linguistique, c'est-à-dire que de nombreux parents de LMF élèveraient leurs enfants en anglais [1].

Problématique

1. **Il reste beaucoup de recherche à faire en ce qui a trait au phénomène de l'assimilation culturelle et linguistique. La situation actuelle tend à indiquer que les adolescents et les parents de jeunes enfants devraient constituer le groupe cible prioritaire de toute campagne de sensibilisation.**

2. **Le fait d'être francophone minoritaire, et donc d'appartenir à un milieu social composite, crée des obstacles pour les jeunes francophones tentant d'exercer un ascendant marqué à l'intérieur de la société, sans toutefois s'assimiler.**

---

1 *Rapport d'évaluation du programme des groupes minoritaires de langues officielles* (PGMLO) (vol.II, 1984) p. 14.

Taux d'assimilation chez les jeunes francophones au Canada

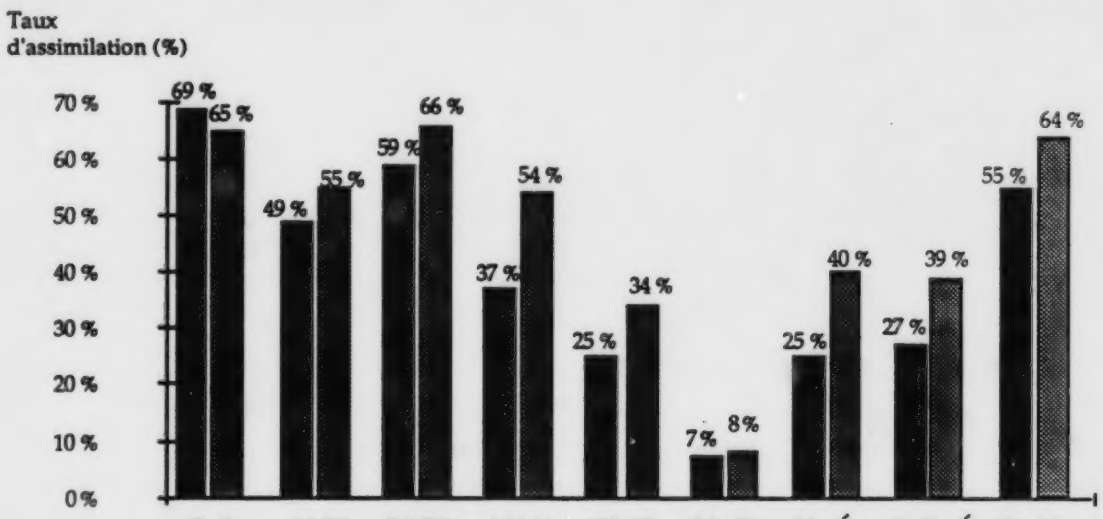

	C.-B.	ALTA.	SASK.	MAN.	ONT.	N.-B.	N.-É.	I.-P.-É.	T.-N.
Nombre de jeunes 15-19 ans	2 015	4 555	1 710	4 500	42 950	24 660	2 680	530	150
Nombre de jeunes 20-24 ans	3 605	8 815	2 010	4 945	44 800	22 620	3 305	520	3 209

Jeunes entre 15 et 19 ans (nombre total de jeunes : 83 750)

Jeunes entre 20 et 24 ans (nombre total de jeunes : 90 940)

Source : Fédération des jeunes canadiens-français, *L'Assimilation : le défi des jeunes d'aujourd'hui et de demain* (Ottawa, 1988).

C. IMPLICATIONS POUR LES CLIENTÈLES CIBLES

TENDANCES	IMPLICATIONS POUR LES CLIENTÈLES CIBLES — *Besoins d'information et de formation reliés aux sujets suivants:*
TENDANCE 1. ***Le taux d'immigration internationale est stable, mais la provenance des nouveaux immigrants modifiera la composition ethnoculturelle de l'Ontario d'ici les 20 prochaines années.***	*ADULTES* • Les relations inter-raciales et inter-ethniques • Les mythes et réalités portant sur les immigrants • Les nouvelles stratégies pédagogiques pour enseigner et/ou animer des groupes de composition multiculturelle *ADOLESCENTS et ENFANTS* • Les relations inter-raciales et inter-ethniques
TENDANCE 2. ***Des bouleversements importants ont affecté la structure traditionnelle de la famille, redéfinissant le cheminement de vie des adultes et le contexte de l'enfance.***	*ADULTES* • Les défis des familles monoparentales • Le divorce et l'après-divorce • La désinstitutionnalisation du mariage • Les nouvelles relations affectives entre adultes et les moyens pour maintenir une bonne relation *ADOLESCENTS et ENFANTS* • Le divorce des parents et les enfants • La vie au sein d'une famille monoparentale • Les défis des familles reconstituées • Les formes nouvelles de la famille

TENDANCE 3. ***Le processus de vieillissement de la population prend de l'ampleur.***

TENDANCE 4. ***La population francophone connaîtra une vieillesse difficile, surtout les personnes en région rurale et dans le Nord de l'Ontario***

TENDANCE 5. ***L'ensemble des phénomènes démolingustiques contribue de plus en plus à la diminution de l'importance démographique des francophones comme collectivité identifiée par la langue la plus souvent parlée à la maison.***

ADULTES

- La préparation à la retraite
- Le prolongement de la vie active sur le marché du travail malgré l'arrivée de l'âge de la retraite
- L'autonomie de la personne âgée et les services sociaux
- La santé et la « sur-médication »
- La pauvreté et les programmes de soutien
- L'isolement et la solitude chez les personnes âgées

ADOLESCENTS et ENFANTS

- Les liens et conflits entre les générations
- L'importance du soutien émotif par les liens de famille et d'amitié pour les personnes âgées
- La contribution sociale des aînés

ADULTES

- L'accélération du phénomène de l'assimilation et les transferts linguistiques
- Le développement de réseaux de vie en français
- L'amoindrissement des transferts culturels entre générations suite à l'assimilation des parents

ADOLESCENTS

- La question de l'identitié franco-ontarienne
- La mobilité et l'exode des jeunes vers les grands centres urbains et le phénomène de l'assimilation culturelle et linguistique
- Les solutions au départ définitif des jeunes et à la perte en ressources humaines pour les régions éloignées des grands centres

ENFANTS

- Les façons d'organiser des services préscolaires en français
- Les mécanismes de bilinguisme additif

TENDANCE 6. ***Le processus de migration intra-provinciale (exode des jeunes vers les centres économiques de l'Ontario) et la redistribution géographique des francophones qui en découle accroît les tendances à l'assimilation culturelle et lingusitique des Franco-Ontariens.***

TENDANCE 7. ***Les tendances démolinguistiques mentionnées dans les sections précédentes laissent entendre que l'existence d'une relève francophone jeune et dynamique est loin d'être assurée.***

ADULTES
- Les façons d'organiser un réseau de vie en français
- L'éducation des enfants en français
- La revitalisation économique des collectivités du Nord ontarien

ADULTES
- Les façons d'organiser un réseau de vie en français

ADOLESCENTS
- Le combat contre l'assimilation tout en étudiant et en travaillant en Ontario
- L'animation culturelle dans les écoles secondaires
- L'implication des jeunes dans leur milieu francophone

ENFANTS
- Les façons d'organiser des services préscolaires en français
- Les transferts culturels et le milieu familial

2

TENDANCES POLITIQUES

- *Priorités politiques en matière de stratégie industrielle*
- *Responsabilité fiscale*
- *Partenariat*
- *Industrie des « masse-médias »*
- *Politique du bilinguisme et du biculturalisme*
- *Entrée en vigueur de la Loi sur les services en français*
- *Accord du lac Meech et francophonie canadienne*
- *Conjoncture politique en Ontario et revendications de la communauté franco-ontarienne*
- *La communauté franco-ontarienne et ses conflicts internes*

2. TENDANCES POLITIQUES

A. TENDANCES GÉNÉRALES

TENDANCE 1. ***La croissance économique du Canada dépend d'une nouvelle volonté politique et économique de la part de tous les intervenants d'alimenter un processus d'innovations technologiques concurrentielles. Les investissements dans la recherche et le développement (R-D) et dans la formation professionnelle seront les éléments clés d'une stratégie industrielle forte.***

Dynamique

Les recommandations inclues dans le rapport du Conseil consultatif sur l'adaptation (le rapport de Granpré), intitulé *S'adapter pour gagner*, suggèrent l'adoption par le gouvernement fédéral de politiques qui visent à stimuler l'initiative, à accélérer l'adaptation concurrentielle et à accroître la capacité tant des employeurs que des travailleurs de relever les nouveaux défis qu'amènent les changements technologiques de plus en plus rapides et la concurrence internationale croissante. Ce nouvel agenda nécessitera une volonté politique accrue.

En premier lieu, l'effort global consenti pour la formation par le secteur privé au Canada est limité. En 1987, les dépenses consacrées à la formation professionnelle et au recyclage par le secteur privé étaient évaluées à environ 1,5 milliard de dollars — soit un peu plus de 100 $ par travailleur. Les travailleurs canadiens reçoivent 2 heures de formation par année, tandis que les Japonais en reçoivent 300 [1].

L'absence d'une éthique de formation dans le secteur privé canadien est d'autant plus sérieuse que l'État au Canada lui assigne entière responsabilité en matière de formation. Ainsi, 75 % des dépenses publiques destinées au marché du travail sont consacrées au soutien du revenu (assurance-chômage, bien-être social, etc.), tandis que 25 %

1 Glenna Carr, la sous-ministre de la Formation professionnelle, présentation au symposium « Industrie-Éducation : l'avenir du travail » (Centre des conventions de Hamilton, 4 avril 1989).

seulement sont dirigées vers les programmes de promotion de l'emploi [1].

Dépenses consacrées au marché du travail en pourcentage du produit intérieur brut, 1987

	Marché du travail	Promotion de l'emploi	Soutien du revenu
France	3,07	0,74	2,33
Suède	2,66	1,86	0,80
Royaume-Uni	2,57	0,89	1,68
Finlande	2,39	0,76	1,63
Allemagne	2,34	0,99	1,35
Canada	**2,24**	**0,57**	**1,68**
Australie	1,53	0,32	1,21
États-Unis	0,83	0,24	0,59
Japon	0,59	0,17	0,42

Source : Conseil consultatif sur l'adaptation, *S'adapter pour gagner* (Ottawa 1989).

La proportion du PIB allant aux activités reliées au R-D est relativement basse au Canada (1,42 % en 1986) en comparaison aux autres pays industrialisés de l'OCDE (2,71 % en Allemagne, 2,74 % aux États-Unis, 2,78 % au Japon et 2,93 % en Suède). De plus, le Canada se classe dernier en ce qui concerne le nombre relatif de techniciens, de scientifiques et d'ingénieurs participant à des travaux de R-D. Cette carence s'illustre dans le déficit commercial grandissant relié à l'importation du secteur des sciences et de la technologie [2].

Problématique

1. **Malgré la création du ministère de la Formation professionnelle de l'Ontario en 1986, les éléments de base d'une éthique de formation chez les employeurs ontariens ne sont pas encore en place. Cependant, après l'observation des stratégies de leurs compétiteurs, les employeurs commencent à reconnaître que la formation permanente et le recyclage de leurs employés pourrait être un investissement de première importance.**

1 Conseil consultatif sur l'adaptation, *S'adapter pour gagner* (Ottawa, 1989) p.46.
2 Conseil consultatif sur l'adaptation, *S'adapter pour gagner* (Ottawa, 1989) pp. 79 et 92.

TENDANCE 2. Il y aura augmentation de la tendance à la responsabilité fiscale et à la réduction des déficits par tous les paliers du gouvernement.

Dynamique

La nouvelle taxe fédérale sur les biens et services présentement à l'étude et les changements apportés au régime d'assurance-chômage et à la taxe sur le revenu imposable illustrent bien les conséquences de cette nouvelle responsabilité fiscale. Selon de nombreux observateurs, il s'agit à tous les niveaux d'alourdir le fardeau des individus. On parle donc d'un « État-providence » moins généreux et plus stricte quant à l'admissibilité des individus aux programmes d'aide sociale [1].

De plus, la stratégie de la privatisation des services sociaux, implicitement poursuivie par les différents paliers gouvernementaux, introduira un niveau de précarité plus élevé pour les individus et les familles.

Problématique

1. **Un nombre croissant d'individus commencent à découvrir que le système social actuel ne les aide pas en période de besoin. Les institutions économiques et politiques chargées de la redistribution de la richesse, du chômage et de la sécurité sociale semblent faire preuve d'inéquité. Ce groupe d'individus a besoin d'information sur la façon de mettre sur pied des programmes d'aide mutuelle et sur les ressources communautaires ou individuelles auxquelles il pourrait recourir ou qu'il pourrait créer.**

1 Dr. François Vaillancourt et Dr. Duncan Cameron, Assemblée plénière « Politiques économiques et sociales : les années 90 », 4 ième Conférence nationale sur les politiques du bien-être social (Toronto, Institut d'études pedagogiques de l'Ontario, 21-27 octobre, 1989).

TENDANCE 3. Il y aura augmentation du partenariat des gouvernements avec les organismes et les institutions de la société globale.

Dynamique

De nombreux efforts coopératifs entre gouvernements, employeurs et syndicats ont donné jour à une série de rapports où des solutions communes aux défis économiques ont été cernées. Mentionnons entre autres : *Focus 2000* de la Chambre de commerce canadienne, le *Rapport du groupe de travail patronal/syndical sur l'adaptation* du Centre canadien du marché du travail et de la productivité, et le Rapport du conseil consultatif sur l'adaptation intitulé *S'adapter pour gagner.*

Problématique

1. **Le mouvement syndical s'interroge sur le rôle potentiel qu'il pourrait jouer au sein des présents débats sur l'avenir économique de l'Ontario. Plusieurs syndicats ont entrepris de vastes campagnes d'éducation et de formation auprès de leurs membres, afin de les renseigner sur les présentes tendances sur le marché du travail et d'augmenter leur participation au processus de décision des syndicats [1].**

2. **La communauté franco-ontarienne devra s'impliquer au sein de ces démarches si elle tient à ce que ses intérêts et besoins soient reconnus et fassent partie intégrante du processus gouvernemental de restructuration économique.**

---

1 *Labour market Transition Project : Learning Needs, Target Groups and Potential TVO Responses*, Annexe 6 du document de travail 89-3 (Toronto, Planification et recherche en développement, TVOntario, 1989).

TENDANCE 4. La concentration de la propriété dans l'industrie des médias et des communications est à la hausse : on prédit qu'en l'an 2000 les médias du monde entier seront dirigés par une dizaine d'entreprises.

Dynamique

Les nouveaux empires des médias possèdent une vaste panoplie de journaux, revues et périodiques, maisons d'édition et imprimeries, chaînes de télévision, cablodistributeurs et studios de production cinématographique. Les Thomson, Black, Maxwell et Murdoch mènent entre eux une guerre féroce d'acquisitions dramatiques. C'est le concept de synergie qui les anime, c'est-à-dire la capacité de contrôler la création, la présentation, la mise en marché et la distribution de produits médiatiques au sein d'une même entreprise [1].

L'industrie des communications est avant tout celle de la diffusion de l'information. La concentration de la propriété dans cette industrie amène une diminution de la diversité des messages et des opinions véhiculés et permet à quelques individus d'imposer leur vision idéologique du monde.

Les dix plus grands géants des médias au Canada

Canada	Revenus en 1988
1. The Thomson Corp.	5,81 $ milliards
2. Southam Inc.	1,65 $ milliard
3. Maclean Hunter Ltd.	1,30 $ milliard
4. Québecor Inc.	1,29 $ milliard
5. Thomson Newspaper Ltd.	1,21 $ milliard
6. Torstar Corp.	956 $ millions
7. Hollinger Inc.	683 $ millions
8. Rogers Communications Inc.	358 $ millions
9. Groupe transcontinental GTC ltée	326 $ millions
10. Radio-Canada	326 $ millions

1 *Maclean's* (17 juillet 1989).

Les dix plus grands géants des médias dans le monde

		Revenus en 1988	
1.	Bertelsmann	8,0 $	milliards
2.	Capital Cities/ABC	5,9 $	milliards
3.	The Thomson Corp.	5,8 $	milliards
4.	Time Inc.	5,5 $	milliards
5.	The News Corp. Ltd.	5,3 $	milliards
6.	Warner Communications Inc.	5,2 $	milliards
7.	Hachette	5,0 $	milliards
8.	Gannett Co. Inc.	4,1 $	milliards
9.	Knight-Ridder Inc.	2,6 $	milliards
10.	Pearson PLC	2,6 $	milliards

Source : *Maclean's* (17 juillet 1989) p. 29.

Problématique

1. **Dans un monde où l'information est définie comme une commodité des plus profitables, on doit s'interroger sur la qualité de cette information puisque c'est à partir de celle-ci que nous exerçons nos droits politiques.**

2. **Le développement des compétences médiatiques et des techniques de visionnement pourrait faciliter l'acquisition d'un jugement critique autonome dans un monde dominé par les médias.**

3. **La conquête des ondes en information télévisuelle et la mise en place de réseaux de radiodiffusion communautaire de langue française est un enjeu majeur pour la communauté francophone, suite au refus du CRTC d'accorder son accord à la demande de Radio-Canada pour la création d'un canal d'informations en français de 24 heures par jour.**

B. TENDANCES QUI TOUCHENT PARTICULIÈREMENT LES FRANCO-ONTARIENS

*TENDANCE 5. **Le débat continuera entre les tenants de l'intégration des groupes minoritaires aux institutions bilingues de la majorité et les partisans des institutions autonomes .***

Dynamique

La révision constitutionnelle de 1982 a engendré une nouvelle conception du pays. Le nouveau paradigme politique reconnaît l'égalité des deux peuples fondateurs, mais la définition de cette égalité manque de précision. Les tribunaux ontariens ont déjà tranché dans le domaine scolaire pour affirmer que l'existence d'écoles françaises veut dire l'autogestion de ses écoles par la minorité. Dans les autres domaines culturels et sociaux, le même principe est rarement appliqué [1].

On décèle l'amorce d'un mouvement politique qui rejette la politique du bilinguisme et du biculturalisme la considérant comme contribuant au processus d'assimilation linguistique et culturelle des minorités francophones. L'ACFO et la FFHQ prônent la création de réseaux parallèles de services autonomes et autogérés par les francophones [2].

Problématique

1. **Il existe un besoin énorme d'information sur les enjeux de ces débats, les avantages et inconvénients des institutions mixtes et autonomes et les conséquences des choix historiques et de ceux à venir.**

---

1 Gaétan Gervais, *Revue du Nouvel-Ontario* (n^{o} 8, 1986) p. 11.
2 *Le Droit* (27 juin 1989); *Le Nord* (5 juillet 1989).

TENDANCE 6. ***La Loi sur les services en français doit être perçue comme un moyen et non comme une fin en soi : elle requiert de la part des francophones la volonté politique de se prévaloir des droits qu'elle leur confère et d'assurer la participation de tous dans le processus global de prestation de services en français.***

Dynamique

La *Loi sur les services en français* reconnaît aux francophones des droits qui demeureront virtuels s'ils ne sont pas actualisés dans les pratiques quotidiennes de tous. Les réformes institutionnelles resteront inefficaces si elles ne sont pas concrétisées par des agents convaincus [1].

De plus, la francophobie qui sévit chez bon nombre d'anglophones doit être contrée par une campagne d'information qui aidera ces derniers à accepter la reconnaissance du fait français en Ontario et le respect des droits des francophones. Il ne suffira pas d'invoquer simplement l'existence de ces droits pour les faire respecter intégralement [2]. Pour contrer la « francophobie », il faudra informer les anglophones de la portée réelle de la loi : seulement 6,5 % des postes de la fonction publique seront désignés bilingues et plus de la moitié de ces postes seront à Toronto. De plus, seulement 0,003 % du budget provincial annuel total est alloué à la mise en place de la loi [3].

Problématique

1. **Une sensibilisation et une vulgarisation de la loi auprès des francophones s'avèrent indispensables. Ce travail devrait se poursuivre bien après l'entrée en vigueur de la loi le 18 novembre 1989. Il est important de franchir, au niveau du discours social, les propriétés abstraites de la loi pour en faire connaître les applications dans le quotidien. Il semble évident que la connaissance et l'utilisation de la loi devra se faire conjointement avec le développement de réseaux de services en français.**

---

1 Simon Laflamme, « Commentaires », in *Revue du Nouvel-Ontario* (n° 8, 1986).

2 Stuart Beaty, « Constitution, droits et minorités : Un système de droits virtuels à actualiser » in *Revue du Nouvel Ontario* (n° 8, 1986).

3 *Dryden Local Express* (3 mai 1989).

2. **Le respect des obligations linguistiques dans la prestation de services dans les deux langues officielles risque d'être amoindri par la tendance à la privatisation et le recours à la sous-traitance. Le développement d'une politique de bilinguisme dans les entreprises privées s'avérera peut-être nécessaire si l'égalité linguistique doit se réaliser.**

3. **La mise en œuvre de la loi-cadre sur les services en français prend place dans le contexte d'une sérieuse pénurie de professionnels francophones en Ontario en matière de santé, de services sociaux et de recherche scientifique. De plus, il n'existe que très peu de programmes universitaires ou collégiaux en français en Ontario dans ces domaines. Cette situation renforcera les demandes pour l'établissement d'institutions postsecondaires de langue française.**

4. **On craint que le gouvernement et les entreprises n'aient d'autre choix que celui d'aller chercher des experts québécois pour répondre aux exigences de la loi sur les services en français, à moins que les Franco-Ontariens ne s'exilent au Québec pour y chercher la formation nécessaire [1].**

5. **Il existe une grave pénurie de traducteurs et d'interprètes. Le Secrétariat d'État évalue à 3 500 la demande qui sera créée d'ici 5 ans, alors qu'il n'y aura que 750 finissants employables par année.**

6. **On devra entreprendre une vaste campagne de sensibilisation auprès des anglophones afin de créer un climat de tolérance et d'introduire une plus grande compréhension à l'intérieur du débat linguistique qui polarise les deux groupes linguistiques.**

---

1 « De Québécois à Ontarois » in *Click* (vol.3, n^{o} 11, avril-mai 1989) p. 19 ; *Ontario 30* (7 avril 1989).

TENDANCE 7. L'Accord du lac Meech approfondit les conflits au sein de la francophonie canadienne, alors même que la préservation de leur patrimoine culturel et de leur identité demande l'unité et la solidarité

Dynamique

L'Accord du lac Meech introduit un important dilemme : autant le Québec se doit, pour assurer la préservation de son caractère francophone, de se faire reconnaître comme société distincte, autant les francophones hors Québec ne peuvent accepter cet accord parce qu'il n'inclut aucun principe qui fera évoluer la francophonie du reste du Canada.

La *Loi sur les langues officielles* de 1988 établit les fondements de la politique linguistique adaptée à une société en mutation. Elle raffermit les pouvoirs du commissaire aux langues officielles en insistant sur son rôle de protecteur linguistique et lui donne de meilleurs moyens de recourir au système judiciaire pour corriger les griefs linguistiques. De plus, le commissaire encouragera le gouvernement fédéral à proposer aux provinces l'adoption, au cours d'une prochaine conférence constitutionnelle, d'une formule visant à appuyer le développement des minorités et à réduire l'écart actuel entre le statut de nos deux langues officielles à travers le pays en étendant la prestation des services dans leur langue aux minorités de langues officielles [1]. Mais cette loi produira peu de changement tant que la volonté de promotion exprimée dans le préambule ne se traduira pas par un leadership, un esprit, une direction, des structures et des règles qui lui donneront toute sa signification.

Problématique

1. **Il existe un besoin énorme d'information sur les mécanismes en place aux gouvernements provincial et fédéral auquels les individus peuvent recourir pour revendiquer leurs droits.**

---

1 Peter Cowan, « Le rapport annuel de 1988 » in *Langue et société* (n^{O} 27, été 1989) pp. 9 et 10.

2. **Pour réduire la montée des tensions linguistiques au Canada, le secrétaire d'État, Gerry Weiner, songe à mettre sur pied un conseil canadien des langues officielles, dont le mandat reste à définir [1].**

TENDANCE 8. Depuis la deuxième moitié des années 80, on dénote le développement d'une conjoncture politique favorable aux revendications de la communauté franco-ontarienne.

Dynamique

Jusque-là incapable de convaincre les autorités provinciales du bien-fondé de ses revendications en matière linguistique, la communauté franco-ontarienne a obtenu, à quelques mois d'intervalle, un droit de gestion sur les établissements scolaires ainsi qu'une reconnaissance juridique de son droit à se faire servir en français par le gouvernement provincial [2].

Il reste que la présence franco-ontarienne au sommet des institutions politico-administratives provinciales est plutôt faible. Les institutions spécifiquement destinées à traiter de la question franco-ontarienne sont généralement de nature consultative (le Conseil de l'Éducation franco-ontarienne, l'Office des affaires francophones, le Conseil des affaires francophones de l'Ontario qui fut remplacé par la Commission des services en français).

Historiquement, les Franco-Ontariens ont favorisé une démarche communautaire en se dotant d'organismes et d'associations privés afin d'assurer l'existence de leur dispositif de survivance. Quoique les francophones de l'Ontario continuent de dynamiser leurs acquis communautaires, l'élargissement du rôle de l'État ne permettra plus à la communauté franco-ontarienne de survivre et de s'émanciper comme jadis, c'est-à-dire en dévalorisant la participation politique et en ignorant les institutions à l'intérieur desquelles se réalise cette participation [3].

---

1 *Le Nord* (12 juillet 1989).

2 Daniel Tremblay, *Les Enjeux juridiques et socio-politiques des conflits linguistiques : Le cas de l'Ontario* (Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1988).

3 Ibid., pp. 74 et 75.

Problématique

1. **Une mobilisation concertée et une revitalisation communautaire permettraient à la communauté franco-ontarienne de tirer parti de cette conjoncture institutionnelle qui semble favorable à ses aspirations.**

2. **Cette revitalisation communautaire devra créer une ambiance valorisante qui procure le respect de soi et la fierté légitime de son identité par la reconnaissance de la contribution de la communauté francophone à la société globale. Ce processus sera nécessaire afin de briser le carcan de l' isolement et de se joindre au processus politique global de la province.**

3. **Il existe un besoin d'information sur les institutions et le processus politique, tant au niveau provincial, municipal que scolaire, et un besoin de formation en technique de lobbying, d'organisation et de mobilisation populaire.**

TENDANCE 9. Un des problèmes qui guettent la communauté franco-ontarienne est le développement de conflits causés par les différences régionales, religieuses, économiques, de générations, d'allégeances politiques et autres, qui peuvent désorienter le développement d'un mouvement de concertation politique.

Dynamique

Comme pour toute communauté hétérogène et en constante mutation, arriver à une définition de la collectivité et de son agenda reste problématique et constitue avant tout une question politique. La spécificité socio-historique de chacune des régions et leur isolement respectif contribuent au développement d'identités territoriales propres à chaque région et à de nombreuses disparités relativement aux ressources du milieu [1]. Cette réalité conduit à des vues différentes quant au leadership à assurer et aux priorités à mettre de l'avant. Par exemple, l'ensemble des aspects de la présente restructuration industrielle signifie

1 Normand Frenette, « L'ACFO et la lutte pour le pouvoir symbolique », in *Revue du Nouvel-Ontario* (nº 8, 1986) p. 83.

que les francophones des diverses régions de l'Ontario vivront des réalités économiques et auront des statuts socio-économiques divergents. Ceci constituera une source possible de division. Il existe ainsi une classe importante de professionnels et de semi-professionnels, à Ottawa et Toronto, dont les intérêts ne concordent pas nécessairement avec ceux de la majorité des Franco-Ontariens. Pourtant, le siège social de bon nombre des organismes porte-parole de la communauté s'y trouve.

Les écarts de niveau de langue dans les différentes régions constitue une autre source de tensions, ainsi que les différences entre la réalité que vivent les jeunes et celle de leurs aînés.

Problématique

1. **Explicite ou non, toute définition d'une collectivité établit des frontières entre ceux qui sont *inclus* et ceux qui en sont *exclus*. Une définition permet d'établir qui occupe le *centre* et qui se trouve à la *périphérie*. Le centre appartient à ceux qui ont le pouvoir de définir la collectivité, le droit de représenter le groupe auprès de la majorité, le pouvoir de représenter le groupe auprès de ses membres . Toute définition entraîne des luttes inévitables au sein d'une communauté [1]. Définir la communauté franco-ontarienne doit donc se faire avec beaucoup de précautions.**

1 Ibid., p. 82.

C. IMPLICATIONS POUR LES CLIENTELES CIBLES

TENDANCES	IMPLICATIONS POUR LES CLIENTELES CIBLES
TENDANCE 1. ***La croissance économique du Canada dépend d'une nouvelle volonté politique et économique de la part de tous les intervenants afin d'alimenter un processus d'innovations technologiques concurrentielles. Les investissements dans la recherche et le développement (R-D) et dans la formation professionnelle seront des éléments clés d'une stratégie industrielle forte.***	— ***Besoins d'information et de formation reliés aux sujets suivants:*** ***ADULTES*** • La mise en place d'une culture de formation en Ontario • Les nouvelles relations industrielles • Le rôle de l'État en matière de stratégie industrielle au Canada et dans les pays de l'OCDE
TENDANCE 2. ***Il y aura augmentation de la tendance à la responsabilité fiscale et à la réduction des déficits par tous les paliers du gouvernment.***	***ADULTES*** • Les conséquences du déficit sur l'économie canadienne et son impact sur les individus et les communautés
TENDANCE 3. ***Il y aura augmentation du partenariat entre les gouvernments et les organismes et institutions de la société globale.***	***ADULTES*** • Le partenariat • L'histoire du mouvement syndical et son action politique aujourd'hui

TENDANCE 4. ***La concentration de la propriété dans l'industries des médias et des communications est à la hausse : on prédit qu'en l'an 2000 les médias du monde entier seront. dirigés par une dizaine d'entreprises.***

ADULTES

- Les empires médiatiques et leur influence sur l'information que nous recevons
- Les compétences médiatiques et le visionnement critique
- Les façons de mettre sur pied une radio communautaire

ADOLESCENTS

- Les compétences médiatiques et le visionnement critique
- Les façons de mettre sur pied une radio communautaire

TENDANCE 5. ***Le débat entre les tenants de l'intégration des minoritaires dans les institutions de la majorité et les partisans des institutions autonomes continuera.***

ADULTES

- Le bilinguisme, le biculturalisme et le multiculturalisme
- Le débat sur l'intégration des minoritaires ou la création d'un système parallèle

TENDANCE 6. ***La* Loi sur les services en français *doit être perçue comme un moyen et non comme une fin en soi: elle requière de la part des francophones la volonté politique de promouvoir et d'assurer la participation de tous au processus global de prestation de services en français.***

ADULTES

- Les applications de la loi dans le quotidien
- Les recours juridiques
- Les municipalités et la loi sur les services en français.
- Le secteur privé et l'usage du français
- La francophobie

ADOLESCENTS

- Les applications de la loi dans le quotidien
- La francophobie
- La fierté de parler français
- Les opportunités d'emploi qu'amène la loi

TENDANCE 7.	***L'Accord du lac Meech approfondie les conflits au sein de la francophonie canadienne, alors même que la préservation de leur patrimoine culturel et de leur identité demande l'unité et la solidarité.***	*ADULTES* • Les enjeux de l'Accord du lac Meech • La francophonie pan canadienne et ses droits linguistiques • Le Québec et l'Accord du lac Meech • Les tensions linguistiques au Canada *ADOLESCENTS* • La francophonie pan canadienne
TENDANCE 8.	***Depuis la deuxième moitié de la décennie des années 80, on dénote le développement d'une conjoncture politique favorable aux revendications de la communauté franco-ontarienne.***	*ADULTES* • L'histoire des luttes revendicatives de la communauté franco-ontarienne • Les techniques de lobbying, d'organisation et de mobilization populaire • Le processus politique provincial *ADOLESCENTS* • L'histoire des luttes revendicatives de la communauté franco-ontarienne
TENDANCE 9.	***Un des problèmes qui guettent la communauté franco-ontarienne est celle du développement de conflits causés par les différences régionales, religieuses, économiques, de générations, d'allégeances politiques et autres, qui peuvent désorienter le développement d'un mouvement de concertation politique.***	*ADULTES* • Les tendances politiques au sein de la communauté franco-ontarienne • Les multiples sources de tensions et la concertation politique • La communauté franco-ontarienne à l'heure des différences

3

TENDANCES ÉCONOMIQUES ET LE MONDE DU TRAVAIL

- *Concurrence internationale accrue pour les capitaux canadiens*

- *Accroissement des inégalités régionales et fragilité des collectivités mono-industrielles*

- *Prédominance du secteur des services dans l'économie*

- *Augmentation du nombre d'emplois temporaires et du travail à temps partiel*

- *Polarisation et segmentation de la main-d'œuvre*

- *Hausse du niveau des compétences requises pour obtenir un premier emploi*

- *Vieillissement de la main-d'œuvre*

- *Déclin des régions économiques à forte concentration francophone*

- *Sous-scolarisation des Franco-Ontariens, chômage et sous-emploi*

- *Segmentation de la main-d'œuvre francophone*

- *L'entrepreneurship francophone*

3. TENDANCES ÉCONOMIQUES ET LE MONDE DU TRAVAIL

A. TENDANCES GÉNÉRALES [1]

TENDANCE 1. Les nouvelles réalités qu'amène une concurrence internationale accrue sur les marchés mondiaux présentent des défis importants pour les capitaux canadiens.

Dynamique

Une restructuration massive des systèmes productifs se déroule dans tous les pays industrialisés : les processus de la production sont rationalisés ; de nouvelles technologies sont introduites, et la recherche pour la mise en place de nouvelles relations industrielles se poursuit. La transformation de l'économie mondiale qui en découle crée des conditions de concurrence accrue qui nécessitent de la part des entrepreneurs canadiens une réorganization importante de leurs systèmes de production afin de s'adapter et de survivre dans les marchés internationaux.

Problématique

1. **Les entrepreneurs canadiens s'apprêtent à relever les défis de la nouvelle concurrence internationale. Afin de bien orienter leurs décisions, ils ont besoin d'information sur la condition des marchés internationaux, d'une connaissance accrue de leurs compétiteurs et des processus d'innovation technologique et de la mise en marché de produits concurrentiels de qualité qui pourraient contribuer à leur succès.**

---

1 Les tendances énumérées dans la section A sont tirées du document de travail 89-3 *Labour Market Transition Project : Learning Needs, Target Groups and Potential TVOntario Responses* (Planification et recherche en développement, TVOntario, 1989).

2. **Le mouvement syndical canadien semble accepter qu'une restructuration importante doive avoir lieu dans un nombre important d'entreprises. Cependant, de nombreuses craintes demeurent. On cherche à cerner les stratégies de restructuration des entreprises, telles qu'elles ont été mises en place dans d'autres pays industrialisés, qui ne pénaliseraient pas les travailleurs.**

*TENDANCE 2. **Il y aura un accroissement des inégalités régionales et une plus grande fragilité des collectivités mono-industrielles. Il se peut qu'on assiste au développement accéléré du secteur informel de l'économie, du bénévolat et de l'expansion du système coopératif comme solution de rechange aux difficultés économiques.***

Dynamique [1]

L'évolution économique créera deux Ontarios : la région du Centre (Toronto) et du Sud-Ouest constitueront le moteur économique de la province, tandis que les autres régions connaîtront un déclin économique important et des taux de chômage plus élevés. Cette redistribution géographique de la prospérité et du déclin économique des régions découle de la présente restructuration industrielle qui favorise le secteur des services et des industries reliées à l'informatique, à l'information et au secteur des finances aux dépens des secteurs reliés à l'exploitation des ressources naturelles et des secteurs industriels en déclin.

Les rajustements massifs qu'a dû opérer le secteur industriel, suite aux modifications structurelles de l'économie ou à l'évolution technologique, ont touché un grand nombre d'industries, de collectivités et d'individus. Mais les milieux les plus atteints sont sans doute les collectivités dont l'économie repose sur une seule industrie ou un seul secteur d'activités économiques.

---

1 À moins d'indication contraire, l'information qui suit est tirée du document suivant : Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration, *Les Collectivités mono-industrielles au Canada : Une volonté fière de survivre* (Ottawa, Emploi et immigration Canada, février 1987).

Le Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration estime à 115 le nombre de communautés mono-industrielles situées en Ontario dont les industries appartiennent principalement au secteur de l'exploitation des ressources naturelles (mines et raffineries, industrie du bois et secteur manufacturier de la transformation des ressources naturelles).

Les fermetures d'entreprises et les compressions de personnel tiennent à six grandes causes : (1) l'épuisement de la ressource exploitée ; (2) la baisse du marché ; (3) la concurrence des autres producteurs mondiaux; (4) une rentabilité insuffisante ; (5) l'évolution technologique ; et (6) les politiques des gouvernements [1].

Lorsque l'employeur principal d'une localité décide de fermer ses portes ou de mettre à pied massivement ses travailleurs, les répercussions subies par une collectivité sont dévastatrices. Pour un grand nombre de ses habitants, ce revers de fortune risque d'être permanent et ses effets irréversibles.

Les individus les plus pénalisés par ces fermetures sont les soutiens de famille dont les enfants sont à l'école, qui ont une hypothèque à payer et qui n'ont pas encore droit à la retraite. Pour les travailleurs jeunes, célibataires, mobiles et sans beaucoup d'attaches avec la localité, la fermeture d'une entreprise entraîne l'obligation de chercher du travail ailleurs. À l'exception des ingénieurs, techniciens et gestionnaires, les nouveaux chômeurs sont souvent handicapés par le fait qu'ils ne possèdent pas les compétences requises pour trouver un nouvel emploi. Souvent les compétences d'un travailleur mis à pied sont limitées et axées sur les besoins de son ancien employeur. Le recyclage et les techniques en matière de recherche d'emploi représentent des besoins pressants pour ce groupe. Si le chômage se prolonge, un soutien psychologique, pour les aider à surmonter le stress de cette situation, devient nécessaire. Les effets qu'excercent le chômage prolongé sont consternants : une baisse prononcé du niveau de vie, dépression, agressivité, problèmes de santé, violence familiale, désintégration des ménages et autres symptômes reliés au stress en l'absence de solutions de rechange.

---

1 Conseil du premier ministre, *Concurrencer dans la nouvelle économie globale* (Toronto, Queens' Park, Conseil du premier ministre, 1988).

Le dépérissement du secteur commercial local qui s'ensuit accroît le chômage dans la collectivité. Cette deuxième vague de pertes d'emplois touche d'habitude le conjoint et d'autres salariés supplémentaires.

Le dépeuplement et l'érosion de l'assiette fiscale municipale finissent par affecter la qualité des services dispensés et la capacité de les payer. Les activités immédiatement touchées sont les loisirs, les forces policières, l'aménagement et l'entretien des rues et d'autres éléments de l'infrastructure. Mais, à la longue, les services individuels, tels les soins de la santé et les écoles, sont également menacés d'atrophie.

Le dépérissement qui frappe actuellement un grand nombre de collectivités mono-industrielles tient en partie du fait qu'on n'a pas su prendre les mesures voulues pour assurer le maintien de ces communautés par la diversification économique ou d'autres activités économiques de substitution. La tendance est à la dépendance sur les forces du marché pour redistribuer les ressources. Conséquemment, les programmes gouvernementaux actuels semblent axés sur les collectivités déjà en difficulté, et non sur celles qui veulent prendre des mesures préventives ou entreprendre une planification à long terme de son développement économique.

Cette situation fait face à un effort renouvelé de la part des communautés qui désirent prendre en main leur avenir économique en mettant à profit l'énergie et les talents de leur collectivité. La création récente de l'Association canadienne des villes mono-industrielles témoigne de cette volonté d'assurer la survie de ces collectivités par un processus de participation communautaire.

Problématique

1. **Il y aura une demande croissante de la part de ces commaunautés pour de l'information et la prestation de conseils sur les programmes disponibles pour leur venir en aide afin d'entreprendre la diversification économique de leur région et d'établir leur propre fonds de développement communautaire.**

2. **Il y aura une demande croissante pour des programmes de formation et de recyclage afin d'assurer la reconversion de la main-d'œuvre locale et pour des cours de gestion d'entreprises afin d' assurer la diversification de la base économique.**

*TENDANCE 3. **On observe depuis les dernières années un glissement structurel des fondements de l'économie, du secteur manufacturier et des ressources en faveur des secteurs des services et de l'information.***

Dynamique

Le secteur relié à l'exploitation des ressources naturelles emploie 6 % de la main-d'œuvre ontarienne, alors que ce taux était de 30 % en 1946. Le secteur des services fournit 73 % des emplois et représente 70,2 % du produit intérieur brut (PIB) de l'Ontario.

La croissance du secteur des services, comme secteur économique dominant, s'inscrit comme élément clé d'une société qu'on décrit comme « post-industrielle ». Le secteur des services générera 80 % de tous les nouveaux emplois qui seront créés au cours des 10 prochaines années. Les femmes dominent ce secteur puisqu'on y retrouve 82,4 % des femmes qui participent au marché du travail.

Face à une économie en constante mutation, il n'y a guère de secteur du marché du travail où l'on soit à l'abri du chômage. La concurrence internationale risque d'amener à la faillite de nombreuses entreprises canadiennes ; certaines compagnies déplacent leurs opérations où les coûts de la production sont moindres ; beaucoup d'autres ferment leurs portes à la suite de la rationalisation de leurs opérations ou réduisent leurs effectifs suite à l'introduction de nouvelles technologies plus productives.

La probabilité de perdre son emploi varie selon certaines caractéristiques. Parmi le demi-million de Canadiens qui ont perdu leur emploi entre 1981 et 1984, les taux de risque suivants ont été identifiés.

Taux de risque* d'être déplacé, selon certaines caractéristiques

Caractéristiques	Taux de risque
Sexe	
Hommes	1,1
Femmes	0,8
Genres de professions	
Cols bleus	1,4
Cols blancs	0,8
Direction et professions libérales	0,8
Scolarité	
Études primaires	1,3
Études secondaires partielles	1,2
Études secondaires terminées	1,1
Études pos' econdaires partielles	1,2
Études postsecondaires terminées	0,6
Branches d'activités	
Construction	2,7
Industries manufacturières	1,8
Commerce et finance	1,0
Agriculture et secteur primaire	0,9
Transport, communications services publics	0,6
Administration publique et services	0,5
Groupes d'âge	
de 20 à 24 ans	1,0
de 25 à 34 ans	1,3
de 35 à 44 ans	0,8
de 45 à 54 ans	0,9
55 ans et plus	1,0
Années d'ancienneté	
3 ans	3,2
de 4 à 5 ans	1,4
de 6 à 10 ans	0,8
plus de 10 ans	0,5

* Un taux de risque supérieur à 1 indique une probabilité supérieure à la moyenne d'être déplacé, tandis qu'un taux inférieur à 1 indique le contraire.
Source : Statistique Canada, *Tendances sociales canadiennes*, printemps 1988.

Problématique

1. **À partir de ce constat, il y a lieu de s'interroger sur les façons de préparer les jeunes étudiants à affronter le marché du travail et de préparer les travailleurs plus âgés à effectuer d'importants changements à leur vie professionnelle.**

TENDANCE 4. Le phénomène de la croissance économique sans augmentation correspondante du nombre d'emplois s'accélère. Le travail temporaire et à temps partiel est à la hausse.

Dynamique

La tendance est vers l'élimination des emplois à temps plein en faveur de ceux à temps partiel et le travail temporaire. Entre 1981 et 1985, l'économie canadienne a éliminé plus de 187 000 emplois à temps plein et créé 172 000 emplois à temps partiel dans les secteurs des services socio-culturels, commerciaux et personnels, et le travail de bureau.

L'introduction des nouvelles technologies et l'automatisation qui s'ensuit dans les industries manufacturières et le secteur des services permettent une production accrue avec un nombre moindre de travailleurs. Ainsi, entre 1980 et 1983, un emploi sur cinq a disparu dans le secteur manufacturier canadien.

La diffusion de l'informatique dans le secteur des services produit des résultats semblables. Une fois la grille informatique installée, la manipulation de données additionnelles se fait automatiquement et sans augmentation de personnel. Les guichets automatiques des banques et le nombre accru de services qu'ils offrent illustrent bien ce phénomène : ils exécutent plus de 80 % des tâches qui auparavant étaient effectuées par un caissier [1].

La nouvelle génération de travailleurs qui entre sur le marché du travail pour la première fois ne trouvera pas la sécurité d'emploi et la stabilité professionnelle qu'a connues la génération de leurs parents.

Problématique

1. **Si la sécurité d'emploi et la stabilité professionnelle ne font pas partie de l'expérience de travail qu'auront les générations futures, il y a lieu de s'interroger sur la signification que prendra le « travail » au sein des sociétés post-industrielles et sur la nature des activités qui remplaceront le travail comme source d'épanouissement et de réalisation de soi.**

---

1 Heather Menzies, *Surviving Canada's Microcomputer Revolution : Computers on the Job* (Toronto, Lorimer, 1982) p. 44.

2. **En 1985, plus de 72 % de tous les emplois à temps partiel en Ontario étaient détenus par des femmes. Le travail à temps partiel affectent les conditions de travail des femmes : elles sont souvent exclues des syndicats s'il y en a un, il leur est difficile d'acquérir la permanence, d'accroître leur mobilité occupationnelle et d'avoir droit aux bénéfices marginaux, pour ne nommer que celles-là** [1].

*TENDANCE 5. **On observe un processus de polarisation et de segmentation de la main-d'œuvre.***

Dynamique

Les métiers de l'avenir se trouvent dans les secteurs reliés à l'informatique, les sciences et la technologie mais pour un nombre restreint de personnes seulement, constituant 34 % de tous les emplois qui seront créés au cours des prochaines années. Pour ceux dont les compétences et la scolarité restent limitées, l'économie leur offre 54 % de tous les emplois qui seront créés, principalement dans le secteur des services à rémunération relativement basse [2].

Plus que jamais, le niveau d'éducation et le choix de carrière déterminera le cheminement des individus sur le marché du travail et le segment du marché où ils se retrouveront. Des opportunités s'offrent aux deux extrêmes de la hiérarchie salariale, tandis que la progression du bas de l'échelle aux échelons supérieurs (mobilité occupationnelle pyramidale) sera de plus en plus difficile.

Problématique

1. **Il est essentiel pour les jeunes d'être bien informés et de savoir comment planifier et atteindre leurs objectifs professionnels. Il apparaît que le manque d'information sur les possibilités de formation, dû à l'absence d'orientation professionnelle (plus de 87 %**

---

1 Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises, *Femmes et francophones : Double infériorité* (Ottawa, FNFCF, 1981) ; Ministère du Trésor et de l'Économie, *Statistiques de l'Ontario 1986* (Toronto, Queens' Park, 1987).

2 James Dealh, *The Figure Eigth Economy : Future Labour Market Trends* (Toronto, Workers' Educational Association of Canada, 1985).

des élèves du secondaire affirment n'en avoir reçu aucune), constitue un obstacle à la poursuite des études [1].

2. **Les programmes de formation reliés au travail et organisés par les services de formation professionnelle des compagnies tendent à être offerts aux échelons supérieurs de la hiérarchie occupationnelle. La démocratisation de la formation et l'accessibilité de tous les employés aux programmes est un objectif majeur du mouvement syndical [2].**

TENDANCE 6. Le niveau de compétences requis pour trouver un premier emploi sur le marché du travail s'est élevé. Obtenir un emploi stable et bien rémunéré demande une formation beaucoup plus avancée que par le passé.

Dynamique

En 1986, 44,4 % des emplois demandait une 13e année. En l'an 2000, cette proportion sera d'au moins 64 %. La plupart des nouveaux emplois demanderont des compétences accrues en mathématiques et en langue ainsi que des compétences scientifiques et techniques — et ce même pour les secteurs de l'emploi qui traditionnellement ne demandaient aucune compétence formelle, telles certaines industries manufacturières. Présentement, moins de 2 % des emplois ne demande aucune compétence de base (écrit et lecture). Il y a donc une corrélation directe entre le niveau d'éducation et les possibilités d'emploi [3].

Une enquête réalisée auprès de 1 440 jeunes âgés de 17 à 28 ans indique qu'un des facteurs fortement lié au chômage est le fait d'avoir obtenu ou non le diplôme d'études secondaires. Ceux qui ne l'ont pas obtenu ont invariablement plus de chances : (1) d'avoir connu le chômage par rapport aux diplômés (52 % contre 32 %) ; (2) d'avoir été au chômage plus souvent en moyenne (2,7 contre 2 fois) ; (3) d'avoir connu une période totale de chômage en moyenne plus longue (9,5 contre 6,9 mois) [4].

---

1 Ministère de la Formation professionnelle, *Itinéraires* (Toronto, Queen's Park, 1989).
2 Fédération des travailleurs de l'Ontario, documentation diverse.
3 Conseil consultatif sur l'adaptation, *S'adapter pour gagner* (Ottawa, 1989).
4 Ministère de la Formation professionnelle, *Itinéraires* (Toronto, Queen's Park, 1989) p. 29.

Problématique

1. **Un peu plus de la moitié (53 %) des jeunes Ontariens âgés de 17 à 28 ans, qui n'ont pas suivi immédiatement d'enseignement ou de formation complémentaire au sortir de l'école secondaire, disent avoir suivi ultérieurement une formation ou un enseignement complémentaire. En fait, 54 % de ceux qui participent activement au marché du travail reconnaissent qu'ils devront se recycler plusieurs fois au cours de leur vie professionnelle [1]. C'est cette réalité qui devrait être communiquée aux élèves du secondaire.**

TENDANCE 7. ***La main-d'œuvre vieillit et le nombre de nouveaux travailleurs qui entre sur le marché du travail pour la première fois est à la baisse.***

Dynamique

Traditionnellement, les employeurs obtenaient une main-d'œuvre qualifiée et renouvelée, au niveau des nouvelles techniques et connaissances, en recrutant dans une source généreuse de jeunes travailleurs à la recherche d'un premier emploi. Cependant, d'ici à l'an 2000, le vieillissement de la population altérera la proportion des différents groupes d'âge au sein de la main-d'œuvre. Ainsi, la diminution de la cohorte des 15 à 24 ans entraînera une baisse du nombre de nouveaux venus sur le marché du travail et une proportion accrue de la population active des 35 à 54 ans [2].

Problématique

1. **Les programmes de recyclage et de formation axés sur la cohorte des 35 à 54 ans demanderont un effort renouvelé pour parer au manque de compétences d'une proportion grandissante de la main-d'œuvre.**

---

1 Ibid., pp. 44, 104.
2 Statistique Canada, *Tendances sociales canadiennes* (hiver 1987).

2. **Les travailleurs déplacés et les personnes désavantagées en matière d'emploi (les femmes, les francophones, les autochtones et les personnes handicapées) ont un besoin urgent de formation de base (compétence de base en communication et en mathématiques) afin d'avoir accès aux programmes de formation professionnelle [1].**

1 Ministère de la Formation professionnelle, *La Création d'un système de formation pour les années 1990* (Toronto, Queens' Park, 1989) p. 5.

B. TENDANCES QUI TOUCHENT PARTICULIÈREMENT LES FRANCO-ONTARIENS

TENDANCE 8. ***À cause de leur répartition géographique, 80 % des francophones de l'Ontario vont habiter des régions économiquement faibles. Les Franco-Ontariens risquent d'être pénalisés si leur éducation, leur niveau de compétences et leur mobilité ne sont pas suffisantes.***

Dynamique

Le glissement des fondements de l'économie du secteur manufacturier et des ressources naturelles en faveur du secteur des services et de l'information est lourde de conséquences pour la main-d'œuvre francophone, concentrée comme elle l'est dans des secteurs économiques en déclin.

Population de langue maternelle française selon la région par rapport à la population de langue maternelle française totale, 1981

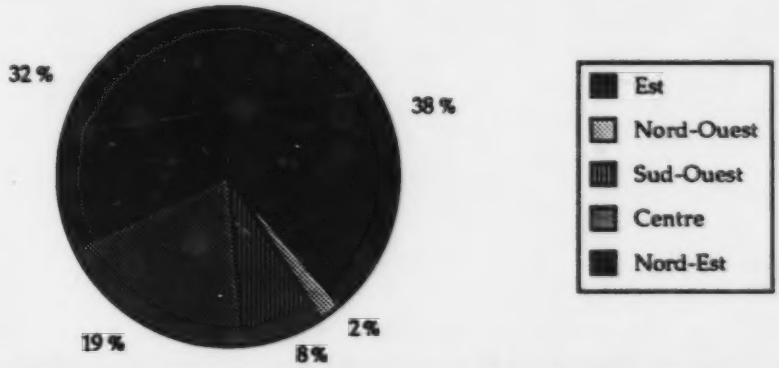

Source : ACFO, *Les Francophones tels qu'ils sont : Regard sur le monde du travail franco-ontarien*, Ottawa, ACFO, 1985.

Les localités à forte concentration francophone sont, règle générale, des petites communautés (population de moins de 5 000 habitants) et, dans bien des cas, des villes mono-industrielles reliées au secteur de l'exploitation et de la transformation des ressources naturelles. Ces communautés sont éloignées des centres démographiques, politiques et

économiques de la province, et donc éloignées des centres permanents de formation.

Problématique

1. **Les communautés francophones, vu leur tailles, ne disposent pas de centres permanents de formation, tel un collège communautaire ou une école de métiers. Par contre, les écoles secondaires ou les installations de l'employeur, dans le cas des villes mono-industrielles, peuvent très bien servir pour les activités de recyclage, qu'il s'agisse de cours de base en technique de communication et de mathématiques pour les travailleurs licenciés ou de cours qui permettent d'étendre les débouchés des individus, surtout ceux des femmes et des jeunes. Les programmes de formation à distance se révéleront de plus en plus importants.**

2. **La mobilité géographique reste un choix difficile, surtout pour les travailleurs âgés. Il est essentiel que ces décisions soient prises en pleine connaissance des programmes d'aide disponibles.**

TENDANCE 9. La sous-scolarisation des Franco-Ontariens contribue à leur marginalisation dans des emplois à rémunération relativement basse dans le secteur des services ou au chômage et au sous-emploi dans le secteur manufacturier et celui de l'exploitation des ressources naturelles.

Dynamique

Comme nous l'avons souligné dans la section sur les tendances générales, les métiers de l'avenir se trouvent dans les secteurs reliés à l'informatique, les sciences et la technologie. Les francophones sont sous-représentés au sein de ses occupations.

Pour les Franco-Ontariens dans les régions éloignées, dans les villes à industrie unique, ou qui sont sous-scolarisés, les vrais métiers de l'avenir seront le chômage, le sous-emploi et le secteur des services à rémunération relativement basse.

Groupes professionnels chez les femmes francophones (langue usuelle) de l'Ontario, 1981

	FEMMES	
	Total	**%**
Employés de bureau	25 155	35,1
Travailleurs spécilialisés dans les services	13 765	19,2
Enseignants	7 295	10,2
Travailleurs spécialisés dans la vente	5 835	8,1
Médecine et santé	4 290	6,0
Directeurs, gérants, administrateurs	3 055	4,3
Usineurs et travailleurs spécialisés dans la fabrication	2 790	3,9
Professions diverses (ouvriers qualifiés, etc.)	1 745	2,4
Travailleurs spécialisés des sciences sociales	1 640	2,3
Professions des domaines artistique et littéraire	1 565	2,2
Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs	1 500	2,1
Travailleurs des industries de transformation	1 255	1,8
Personnels d'exploitation des transports	685	1,0
Travailleurs des sciences naturelles, du génie et des mathématiques	510	0,7
Pêcheurs, bûcherons, mineurs	295	0,4
Travailleurs du bâtiment	250	0,3
Toutes professions	**71 625**	**100,0**

Source : ACFO, *Les Francophones tels qu'ils sont : Regard sur le monde du travail franco-ontarien.* Ottawa, ACFO, 1985. p. 20.

Groupes professionnels chez les hommes francophones (langue usuelle) de l'Ontario, 1981

	HOMMES	
	Total	**%**
Usineurs et travailleurs spécialisés dans la fabrication	12 835	13,0
Travailleurs du bâtiment	11450	11,7
Travailleurs spécialisés dans les services	11 180	11,4
Directeurs, gérants, administrateurs	8 025	8,2
Employés de bureau	7 250	7,4
Pêcheurs, bûcherons, mineurs	6950	7,0
Travailleurs des industries de transformation	6940	7,0
Travailleurs spécialisés dans la vente	6 785	6,9
Professions diverses (ouvriers qualifiés, etc.)	6 670	6,8
Personnels d'exploitation des transports	6 455	6,6
Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs	4 060	4,1
Enseignants	2 950	3,0
Travailleurs des sciences naturelles, du génie et des mathématiques	2 915	3,0
Professions des domaines artistiques et littéraire	1 520	1,5
Médecine et santé	1 190	1,2
Travailleurs spécialisés des sciences sociales	1 080	1,1
Toutes professions	**98 255**	**100,0**

Source : ACFO, *Les Francophones tels qu'ils sont : Regard sur le monde du travail franco-ontarien.* Ottawa, ACFO, 1985. p. 20.

Le problème de l'analphabétisme chez les Franco-Ontariens ajoute à leur situation précaire sur le marché du travail. Une faible scolarité, dans le contexte d'une société fortement scolarisée et alphabétisée, réduit les

chances de trouver un emploi. Seulement 50 % des hommes francophones âgés de 15 ans et plus et ayant moins d'une 9e année travaillaient à temps plein en 1980. Par contre, ce taux était de 74 % pour ceux qui avaient une 9e année ou un niveau de scolarité plus élevé. L'écart est encore plus grand chez les femmes : à peine 15 % des analphabètes de sexe féminin détenaient un emploi à plein temps en 1980, alors que 42 % de leurs concitoyennes plus scolarisées possédaient un tel emploi.

Sur le plan salarial, les hommes retirent de leur emploi un revenu relativement élevé malgré leur faible scolarisation. Ceci est dû à la nature des occupations qu'ils occupent (usineurs, travailleurs de bâtiment, personnel d'exploitation de transport, mineurs et bûcherons, travailleurs dans les industries de transformation) dans des secteurs d'activités économiques fortement syndiqués. Par contre, les femmes sont grandement pénalisées.

Problématique

1. **La sous-scolarisation historique, le mauvais choix de cours au secondaire et l'abandon scolaire ont contribué à la distribution occupationnelle des Franco-Ontariens. Pour la nouvelle génération, le dossier du postsecondaire sera prioritaire. Il s'agira de favoriser le choix des bonnes matières au cycle intermédiaire en informant les jeunes sur les métiers de l'avenir et les compétences requises et de favoriser la transition du secondaire à l'université.**

2. **L'environnement socio-culturel peut aussi jouer un rôle important : modèle de rôles, occupations des parents, culture scolaire, orientation scolaire, etc. Il s'agira de sensibiliser les intervenants les plus près des jeunes et de changer les modèles transmis aux enfants.**

3. **Pour les jeunes Franco-Ontariens, de nombreux facteurs font obstacle à la poursuite des études : les difficultés géographiques et financières d'accès aux études, les carences au niveau de l'éducation postsecondaire en français, les difficultés de quitter le foyer familial et les amis, la résistance des parents au départ pour la grande ville.**

4. **Sans l'acquisition d'une formation de base, l'accès aux programmes de formation et de recyclage restera limité. Le mouvement populaire d'alphabétisation aura un rôle grandissant à jouer.**

TENDANCE 10. L'inégalité économique sera plus grande à l'intérieur même de la société franco-ontarienne. La sous-scolarisation et la régionalisation du développement économique vont occasionner une segmentation plus poussée de la main-d'œuvre francophone [1].

Dynamique

La transformation du type de travail à accomplir et l'introduction des nouvelles technologies en milieu de travail demandent de nouvelles compétences chez les travailleurs. Pour ceux qui ont accès aux programmes de recyclage, offerts par leur employeur ou par l'entremise des gouvernements, la transition sera plus facile. Pour ceux que l'éloignement géographique pénalise, cette transition risque de ne pas se faire, surtout chez les travailleurs âgés mis à pied.

Il y aura une segmentation progressive de la main-d'œuvre francophone : d'un côté de la structure occupationnelle, on retrouvera les professionnels, les cadres supérieurs et les technocrates ; de l'autre, les cols bleus, les ouvriers non-spécialisés et les préposés aux services personnels.

Problématique

1. **Les Franco-Ontariens de différentes régions de l'Ontario vivront des réalités économiques divergentes. Il sera de plus en plus difficile de parlé d'*une* communauté.**

---

1 Noël Thomas et Denise Paquette-Frenette, *La Communauté* (Toronto, TVOntario, 1987).

TENDANCE 11. Les regroupements de gens d'affaires francophones se donnent comme objectif d'établir les tremplins et leviers nécessaires à la réussite économique des francophones puisqu'ils croient que la renaissance de l'Ontario français doit passer par l'économie.

Dynamique

De part et d'autre de la province, les entrepreneurs francophones sortent de leur isolement et s'organisent en unissant leurs forces. On retrouve maintenant le Cercle canadien, l'Afrapeco, le Regroupement des gens d'affaires (RGA) de l'Outaouais, l'Association des gens d'affaires de Welland, l'Association des femmes d'affaires francophones de la région de Toronto et un tout nouveau regroupement des gens d'affaires du Sud-Ouest à Windsor. Le RGA de l'Outaouais a débuté en 1984 et compte maintenant près de 350 membres actifs qui exploitent leur entreprise dans l'Ouest du Québec et dans l'Est de l'Ontario. Le RGA de l'Outaouais décerne chaque année son Prix de l'excellence à un de ses membres méritants. Ce prix rend hommage à un entrepreneur qui s'est particulièrement distingué quant à son leadership, à son esprit innovateur et son engagement face à l'évolution de son entreprise [1].

On estime à 8 000 le nombre d'entreprises qui sont contrôlées par des francophones en Ontario. C'est souvent l'Alliance des caisses populaire de l'Ontario ltée et la Fédération des caisses populaires de l'Ontario qui les a aidés à s'établir [2]. Le but des regroupements de gens d'affaires est d'unir les forces économiques, financières et commerciales du milieu afin d'accélérer le développement de la communauté francophone. C'est seulement depuis les dix dernières années que les francophones ont commencé à se tourner vers l'activité économique industrielle, qui jusqu'alors était considérée comme le domaine privilégié des anglophones. La Faculté de commerce de l'Université Laurentienne a vu la population étudiante francophone passée de 10 % à 20 % de ses effectifs totaux entre 1986 et 1989. Cette nouvelle cohorte dynamisera le mouvement [3]. De plus, le sommet socio-économique de Prescott-Russell de 1988 marque une grande première au niveau de la planification économique régionale, une première qui devrait se répéter à travers la province.

---

1 Ministère de la Formation professionnelle. *Skills Letter* (juin 1989).
2 *Challenges* (printemps 1989).
3 *Le Droit* (2 juin 1989).

Problématique

1. **On constate que les qualités d'entrepreneurship sont de plus en plus présentes au sein de la communauté francophone, quoiqu'il faille à l'avenir encourager les jeunes à se lancer dans le monde des affaires. Les Coopérative jeunesse de Services visent à donner aux jeunes une première expérience dans ce domaine.**

2. **Les entrepreneurs francophones s'accordent pour dire que le marché détermine la langue d'usage. Les francophones brassent donc des affaires en anglais à l'exception des comtés unis de Prescott-Russell, où l'on parle d'une économie franco-ontarienne.**

C. IMPLICATIONS POUR LES CLIENTÈLES CIBLES

TENDANCES	IMPLICATIONS POUR LES CLIENTÈLES CIBLES — *Besoins d'information et de formation reliés aux sujets suivants:*
TENDANCE 1. ***Les nouvelles réalités qu'amène une concurrence internationale accrue sur les marchés mondiaux présentent des défis importants pour les capitaux canadiens.***	*ADULTES* • L'établissement de sa propre entreprise • La concurrence internationale : cultures et langues étrangères • Le processus d'innovation et la mise en marché • Les nouvelles relations industrielles • Les implications de l'Accord du libre-échange
TENDANCE 2. ***Il y aura un accroissement des inégalités régionales et une plus grande fragilité des collectivités mono-industrielles***	*ADULTES* • Les stratégies de diversification économique et de développement communautaire • Les débouchés au chômage • Programmes de formation et de recyclage *ADOLESCENTS* • Les débouchés pour les jeunes dans les villes mono-industrielles: programmes de formation et participation à la diversification de la base économique de leur région

TENDANCE 3. ***On observe depuis les dernières années un glissement structurelle des fondements de l'économie du secteur manufacturier et des ressources en faveur du secteur des services et ceux liés à l'information.***

TENDANCE 4. ***Le phénomène de la croissance économique sans augmentation correspondante du nombre d'emplois se maintient et s'accélère. Le travail temporaire et à temps partiel est à la hausse.***

TENDANCE 5. ***On observe un processus de polarisation et de segmentation de la main-d'œuvre.***

TENDANCE 6. ***Le niveau de compétences requis pour se trouvez un premier emploi sur le marché du travail s'est élevé. Obtenir un emploi stable et bien rémunéré demande une formation plus avancée que par le passé.***

ADULTES

- Les tendances sur le marché du travail
- Le travail temporaire et à temps partiel
- La recherche d'un emploi
- L'éducation permanente
- L'administration de son temps afin de combiner le travail, l'éducation, la famille et les loisirs
- Les programmes de formation et de recyclage offerts
- L'orientation parentale des enfants aux études

ADOLESCENTS

- Les prérequis des métiers de l'avenir
- Les conséquences de l'abandon scolaire
- Les programmes de formation offerts
- Les avantages et désavantages de travailler durant ses études
- La recherche d'un emploi
- Les coopératives jeunesse de services

ENFANTS

- Une introduction au « monde du travail »
- Compétences de base, flexibilité et multi-disciplinarité

TENDANCE 7.	***La main d'œuvre vieillit et le nombre de nouveaux travailleurs qui entre sur le marché du travail pour la première fois est à la baisse.***	*ADULTES* • Les programmes de formation et de recyclage offerts • Le maintien d'une vie active après 65 ans • Les débats sur l'éducation permanente
TENDANCE 8.	***À cause de leur distribution géographique, 80% des Francophones de l'Ontario vont habiter des régions économiquement faibles. Les Franco-Ontariens risquent d'être pénalisés si leur éducation, leur niveau de compétences et leur mobilité n'est pas suffisante.***	*ADULTES* • Les programmes de formation à distance • Le choix difficile de la mobilité géographique • Les stratégies de développement économique communautaire • Les réponses au chômage
TENDANCE 9.	***La sous-scolarisation des francophones contribuent à leur marginalisation dans des emplois à rémunération relativement basse dans le secteur des services ou au chômage et au sous-emploi dans le secteur manufacturier et celui de l'exploitation des resources naturelles.***	*ADULTES* • Les programmes d'alphabétisation populaire • Les programmes offerts en éducation permanente • Les défis du retour à l'école *ADOLESCENTS* • La transition au postsecondaire • Le dépistage des décrocheurs potentiels *ENFANTS* • L'importance de l'éducation
TENDANCE 10.	***L'inégalité économique sera plus grande à l'intérieur même de la société franco-ontarienne. La sous-scolarisation et la régionalisation du développement économique vont occasionner une segmentation plus poussée de la main-d'œuvre francophone.***	*ADULTES et ADOLESCENTS* • Les nouvelles réalités régionales de l'Ontario francophone

TENDANCE 11. ***Les regroupements de gens d'affaires francophones se donnent comme objectif d'établir les tremplins et leviers nécessaires à la réussite économique des francophones.***

ADULTES

- L'entrepreneurship francophone en Ontario
- Les ressources disponibles pour se lancer en affaires

ADOLESCENTS

- Les Coopératives jeunesse de services (CJ$)
- Les programmes d'aide aux jeunes entrepreneurs

4

TENDANCES CULTURELLES

- *L'expansion de l'industrie culturelle*
- *Le débat sur la souveraineté culturelle*
- *L'augmentation du temps alloué aux loisirs et aux activités culturelles, éducatives et personnelles*
- *Les jeunes et la culture populaire*
- *L'industrie culturelle en Ontario francophone*
- *La modernisation de la société franco-ontarienne*
- *Les nouvelles valeurs*
- *Systèmes globaux et culture minoritaire*
- *Le multiculturalisme d'expression française*

4. TENDANCES CULTURELLES

A. TENDANCES GÉNÉRALES

TENDANCE 1. L'industrie culturelle est en pleine expansion.

Dynamique

La demande de biens et de services culturels poursuivra vraisemblablement son expansion à un rythme encore plus rapide que celui du revenu des particuliers. Entre 1971 et 1981, un nombre croissant de Canadiens ont occupé des emplois reliés aux arts et à la culture, pour un total de plus de 452 000 emplois en 1981.

En 1986-1987, les administrations fédérale, provinciale et municipales ont dépensé au total 4 564,6 millions de dollars au titre des arts et de la culture, ce qui représente une augmentation de 9 % par rapport à l'année précédente [1]. Le Conseil des arts de l'Ontario aura un budget de 35.4 millions de dollars pour l'année financière 1989-1990, tandis que le Conseil canadien recevra 101 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 38 % depuis 1984.

Problématique

1. **La communauté des arts et de la culture de l'Ontario demandera un appui accru de la part du gouvernement provincial pour stimuler l'industrie culturelle et promouvoir les possibilités d'exportation des biens et des services qu'elle produit.**

2. **Suite à un accroissement de la participation de la population aux activités culturelles, il y aura une plus grande demande de services pour les abonnés des bibliothèques, les visiteurs des musées et des établissements connexes des arts et de la culture, ainsi que la nécessité de former du personnel qualifié [2].**

---

1 Statistique Canada, *Communiqué de la culture* (vol.11, n^{O} 3, 1988).

2 Statistique Canada, *Statistiques de la culture : L'Impact économique des arts et de la culture* (Ottawa, Statistique Canada, 1986).

TENDANCE 2. La question de la souveraineté culturelle par rapport aux États-Unis se maintiendra quoique le débat public perdra de sa nouveauté.

Dynamique

Le marché canadien risque d'être trop restraint pour développer nos produits culturels de façon concurrentielle. D'après le rapport Caplan-Sauvageau, déposé en 1986, les chaînes canadiennes de télévision seront bientôt inondées d'émissions américaines si aucune réglementation politique n'intervient. La grande majorité des longs métrages projetés au Canada sont d'origine étrangère. En 1983, les productions canadiennes représentaient à peine 14 % des nouveaux films mis à l'affiche. La majorité (54 %) provenait des États-Unis [1]. Le déficit commercial du Canada avec les États-Unis s'élève à 1,5 milliard de dollars par année pour ce qui est du secteur des arts et de la culture [2].

Problématique

1. **Toutes les institutions de production et de diffusion de produits culturels canadiens devront s'intérroger sur les effets de la pénétration de la culture américaine sur le marché canadien et de la concurrence qui en découle. Plusieurs stratégies devront être développer afin d'assurer leur survie.**

2. **L'étude entreprise par le gouvernement fédéral, en collaboration avec le gouvernement du Québec et les autres parties interessées, sur les répercussions du libre-échange sur la langue et la culture française au Canada, et l'adoption des mesures compensatoires qui pourraient s'imposer, sera à suivre.**

---

1 Statistique Canada, *Tendances sociales canadiennes* (été 1988).

2 Peter Herrndorf, « Current Trends in the Media in Canada », présentation à la série de conférences « *In my view...* » (Toronto, TVOntario, 16 octobre 1989).

TENDANCE 3. L'augmentation du revenu moyen de la famille, le vieillissement de la population, et un taux plus élevé de scolarité, contribuent à une nouvelle répartition du temps alloué aux loisirs et aux activités personnelles, éducatives et culturelles.

Dynamique

Les Canadiens dépensent 67 milliards de dollars par année pour des activités récréatives et sportives, des activités éducatives et culturelles et la consommation de services tels les restaurants et les hôtels. Ceci représente une augmentation des dépenses 10 fois plus grande qu'il y a 20 ans, ou 25 % des dépenses totales des consommateurs. Cette tendance se maintiendra, les projections indiquant que d'ici à l'an 2000, 40 % des revenus de la population seront dépensés à des fins récréatives [1]. On dénote déjà que le nombre de personnes qui s'adonnent actuellement à la peinture, la sculpture, la danse, l'art dramatique et la composition littéraire est à la hausse.

Problématique

1. **À mesure qu'elle vieillit, qu'elle dispose de plus de temps pour les loisirs, que les revenus augmentent et que sa composition ethnoculturelle change, la population exigera des activités culturelles plus variées.**

2. **La demande de divertissements à la maison augmentera avec l'accessibilité des appareils électroniques. En 1983, seulement 6 % des ménages canadiens possédaient un magnétoscope ; en 1987, cette proportion avait atteint 45 %. Les données les plus récentes pour l'Ontario indiquent que 62 % des ménages ontariens possédaient un magnétoscope [2].**

---

1 *Canada Tomorrow*, Volume 5, n° 1 (31 Janvier, 1986).
2 *Sondage BBM* (printemps 1989).

TENDANCE 4. ***Notre société matérialiste et de consommation véhicule les valeurs d'une culture populaire qui vont à l'encontre des intérêts des jeunes. En fait, les jeunes finissent par être considérés comme un groupe de consommateurs et non comme une génération qui représente notre avenir.***

Dynamique

Aujourd'hui, les jeunes ont des attitudes et des attentes chimériques émanant des sources de la culture populaire telles que les médias électroniques, les annonces à la télévision et dans les magazines et la culture du « fast food ».

Au niveau du contenu, les différents messages qu'ils reçoivent leur parlent tous d'une société de gratification immédiate : « en vitesse » ou « instantanément » deviennent des concepts clés. Du « fast food » au four à micro-ondes, de la pizza livrée en 30 minutes aux médicaments miracles qui soulagent en quelques secondes, des cartes de crédit au concept d'« acheter maintenant, payer plus tard », des guichets automatiques à l'ordinateur, les jeunes sont en présence d'une société où l'effort passe au second plan. Ainsi, les jeunes s'attendent à une éducation rapide et sans souffrance, qui leurs ouvrira automatiquement toutes les portes .

Ce n'est pas seulement le contenu mais aussi le processus d'interaction avec un médium qui nous forment. Les enfants et les adolescents ont un sens accru de l'expérience médiatique et informatique, de la manipulation des instruments (télévision et câblosélecteur, magnétoscopes, ordinateurs) et du contrôle du rythme de la sélection et des choix de contenus.

Problématique

1. **Statistique Canada révèle que 37 % des élèves du secondaire travaille à temps partiel, et pas toujours par nécessité. La culture populaire des jeunes les encourage à maintenir une image très coûteuse, puisque cette image détermine en grande partie leur**

statut au sein du groupe [1]. Certains ajoutent que le travail à temps partiel chez les jeunes serait un facteur qui contribuerait à l'abandon scolaire [2].

2. Si les jeunes arrivent à croire à la société de « gratification immédiate », il y a lieu de s'interroger sur leur réaction au « choc de la réalité » qui les attend au tournant de leur vie adulte.

3. En créant un nouvel environnement, les nouvelles technologies introduisent des nouvelles structures de la pensée et de l'action, des rythmes et images, des nouveaux besoins et attentes, sur lesquels on se doit de se pencher pour arriver à comprendre les jeunes.

---

1 Helmut Manzl, « Buying into the System » in *Education Forum* (printemps 1989, vol. 15, nº 1).

2 Ray Saitz, « Moonlighting : How After-school Jobs Prevent our Students from Making the Grade » in *Education Forum* (vol. 15, nº 2, été 1989).

B. TENDANCES QUI TOUCHENT PARTICULIÈREMENT LES FRANCO-ONTARIENS

TENDANCE 5. ***L'industrie culturelle en Ontario francophone est vigoureuse. Le domaine de la création artistique poursuit son expansion, mais la diffusion de ses productions et services ainsi que la concurrence des produits anglophones reste problématique.***

Dynamique

Les produits de la création francophone en Ontario (livres, disques, cassettes, vidéos) sont trop souvent diffusés sur une base accidentelle et en marge des lieux habituels de la consommation. Ils s'inscrivent rarement dans de grands réseaux de distribution. Le ministère de la Culture et des Communications mène présentement une étude sur les industries culturelles de langue française afin d'éclairer les solutions possibles [1]. De plus, la Fédération culturelle canadienne-française pilote des projets en vue d'assurer une distribution bien ciblée des produits culturels de la francophonie canadienne, incluant les produits ontarois. Il faut aussi souligner la présence du Bureau franco-ontarien au Conseil des arts de l'Ontario qui, par ses nombreux programmes, soutient le domaine de la création artistique en Ontario français.

Problématique

1. **Les centres culturels représentent un mécanisme essentiel à la diffusion de la culture franco-ontarienne. Les 16 centres membres de l'ACCO offrent des activités : (1) d'éducation communautaire (services, ressources, réponses à des besoins locaux) ; (2) d'éducation populaire (expositions, spectacles, soirées culturelles) ; et (3) d'éducation permanente (près de 300 cours et ateliers libres). Ils constituent ainsi un des pivots de la socialisation culturelle.**

---

1 Paul-François Sylvestre, « Pour ne pas demeurer en marge » in *Liaison* (mars 1989).

Ils ont cependant des problèmes de gestion et de financement, n'ayant pas obtenu de reconnaissance officielle de la part du gouvernement provincial [1].

2. **Un important handicap pour la promotion des produits culturels francophones est celui de la concurrence provenant des produits anglophones sur le marché de la culture. Cet obstacle est accru par la position géographique, démographique et économique de la francophonie ontarienne.**

3. **Après Sudbury et Ottawa, Toronto serait le troisième pilier de la culture francophone en Ontario. Toronto attire de plus en plus d'artistes puisqu'on y trouve les grandes compagnies de production. Cependant, depuis que le Centre francophone (Harbourfront) a cessé de s'impliquer dans les activités culturelles, il n'existe aucun organisme de diffusion de la culture francophone à Toronto [2].**

4. **Les six théâtres professionnels franco-ontarien ont récemment créé l'Association des théâtres professionnels de l'Ontario français afin d'obtenir des gouvernements un soutien financier accru [3]. L'absence de nouveaux fonds pourrait signifier la disparition de plusieurs d'entre eux.**

5. **Depuis 1985, le gouvernement de l'Ontario a dépensé 1,4 million de dollars afin d'améliorer la collection de livres en français dans les bibliothèques publiques. Cependant, les Franco-Ontariens ne semblent pas fréquenter d'avantage les 75 bibliothèques bilingues de la province. Le ministère de la Culture et des Communications fera une étude sur les services en français dans les bibliothèques [4].**

---

1 P. Savard, R. Beauchamp et P.Thomson, *Cultiver sa différence. Rapport sur les arts dans la vie franco-ontarienne* (Toronto, Conseil des arts de l'Ontario, 1977) ; Woods Gordon, *ACCO Plan d'action* (Toronto, Woods Gordon Management Consultants, 1986).

2 *L'Express de Toronto* (20 mai 1989).

3 *Le Carillon* (29 mars 1989).

4 *Ontario 30* (29 mai 1989).

TENDANCE 6. Il semblerait que « la modernisation de la société franco-ontarienne provoque [...] l'intégration à la culture et aux pratiques de la majorité, de telle sorte que la société franco-ontarienne connaît une crise de socialisation ethnique qui conduit à l'éclatement et au morcellement de la société originelle [1] ». Cette tendance est mitigée par une contre-tendance : de nombreuses communautés francophones, conscientes de ces problèmes, organisent des réseaux de vie en français.

Dynamique

Depuis la dernière décennie, les réseaux d'institutions propres aux francophones (écoles, université, caisses populaires, télévision éducative, centres culturels, clubs sociaux, radios, théâtres, maisons d'édition, activités paroissiales etc.) n'ont jamais été aussi bien implantés. Cependant, ils semblent insuffisants pour assurer la survivance linguistique et culturele de la communauté.

Quoique les institutions visant à favoriser l'épanouissement et le développement de la communauté franco-ontarienne soient en place, leur présence ne conduit pas de façon automatique au maintien de la communauté ni à l'encadrement des pratiques de la vie quotidienne. La déruralisation, l'industrialisation la dispersion, la minorisation, la bilinguisation des francophones afin de survivre et de jouir des avantages économique de la société globale et l'exogamie fractionnent la communauté traditionnelle. Comme l'explique Roger Bernard : « l'ensemble des facteurs de modernisation fait qu'en Ontario le bilinguisme réunit le français, une langue coupée de la réalité quotidienne [...] et une langue d'actualité, l'anglais, qui colle à notre modernité, mais qui structure, avec les institutions de la société globale, nos manières de faire, de penser et de sentir : ce sont les phénomènes d'intégration et d'acculturation. Dans la société traditionnelle, la religion confirmait et consolidait la différence ethnique, alors qu'aujourd'hui le bilinguisme introduit y favorise l'intégration à la société globale [2] ».

---

1 Roger Bernard, « Le rôle social des institutions ethniques » in *Revue du Nouvel-Ontario* (nº 8, 1986) p. 42.

2 Ibid., p. 45.

De plus, le bilinguisme des non-francophones brouillera les frontières de la communauté franco-ontarienne parce que la langue française, élément de différenciation primordiale, est partagée par les deux groupes [1]. Le transfert linguistique remet en cause l'identité du Franco-Ontarien. La négotiation sociale fait que le français « se trouve dans une situation d'infériorité dans l'univers culturel des Franco-Ontariens ; elle constitue essentiellement un outil de communication qui véhicule une culture qui s'apparente étrangement à celle de la majorité [2] ». Le président du Francomité de l'Université d'Ottawa, André Pharand, soulignait ainsi que les jeunes Franco-Ontariens « associent le français à la tradition, au folklore. Ils se sont exilés de l'aspect moderne de la culture française [3] ».

Afin de contrer l'effritement de la communauté, les institutions dont se sont dotés les Franco-Ontariens doivent favoriser un processus de socialisation culturelle qui mette l'accent sur plus que l'élément linguistique et qui facilite le développement d'un champ culturel entre les générations. De nombreux réseaux de vie en français s'organisent dans la communauté franco-ontarienne : à Cornwall, Stormont, Dundas et Glengarry, l'ACFO régionale de l'Estrie parraîne le groupe Pro-Action dont le slogan est « Pour notre promotion et notre développement : nos compétences à l'œuvre » ; à Orléans, on trouve maintenant le Mouvement d'implication francophone d'Orléans.

Problématique

1. **De nombreux intervenants communautaires favorisent la mise en place de réseaux de vie en français à travers la province de nature à soutenir efficacement l'identité, la langue et la culture franco-ontariennes ainsi que la vie en français de la collectivité dans son activité économique, sociale, éducative, religieuse, politique et institutionnelle [4]. Il s'agit d'identifier les outils qui faciliteraient leur tâche.**

---

1 Noël Thomas et Denise Paquette-Frenette, *La Communauté* (Toronto, TVOntario, 1987).

2 Roger Bernard, « Le rôle social des institutions ethniques » in *Revue du Nouvel-Ontario*, (nº 8, 1986) p. 42.

3 «De Québecois à Ontarois» in *Clic* (vol.3, nº 11, avril-mai 1989) p. 19.

4 *Le Journal de Cornwall* (4 mai 1989).

2. **L'animation culturelle dans les écoles secondaires pourrait contribuer au dynamisme des communautés francophones en « embarquant » les jeunes dans cette entreprise de revitalisation communautaire** [1].

*TENDANCE 7. **On décèle un déclin de l'intérêt religieux et folklorique et de l'engagement politique et ethnique, et la croissance des valeurs de l'urbanisation, de la société informationnelle, de l'auto-actualisation, du matérialisme et de l'individualisme.***

Dynamique

Nous assistons, chez la nouvelle génération de Franco-Ontariens, à l'abandon de la vision romantique du passé pour vivre à l'heure de l'actualité et de l'avenir. Le vieillissement des « leaders » de l'élite de la paroisse et de l'école laissera place à une nouvelle génération de « leaders » qui devra tenir compte notamment des caractéristiques suivantes :

- une francophonie bilingue
- une société pluraliste
- l'augmentation du nombre d'options culturelles
- le phénomène de l'assimilation
- les nouvelles valeurs de la jeunesse
- la société urbanisée
- les nouvelles technologies
- la société informationnelle

Dans ce nouveau contexte social, l'engagement politique et ethnique va changer : le désengagement des identités traditionnelles mènera à la possibilité de nouvelles identités collectives, à une multiplicité d'engagements possibles dans des minorités « actives », définies non pas

---

1 L'Association des responsables en animation culturelle veut une politique claire du gouvernement, mais surtout une reconnaissance officielle de l'apport des animateurs culturels au développement de la jeunesse. Le ministère de l'Éducation de l'Ontario a entrepris une étude sur toute la question qui sera publié en janvier 1990. (*Ontario 30*, semaine du 17 au 21 avril 1989).

par des attributs démolinguistiques mais par des valeurs. Ainsi, l'engagement dans une minorité deviendra un choix à poser [1].

Problématique

1. **Le phénomène de la « modernité », en Ontario francophone comme ailleurs, a conduit à la poursuite d'intérêts pluralistes et au développement de nouvelles solidarités telles que les regroupements de quartier, les associations sportives, professionnelles, féministes, le mouvement écologiste et pacifiste. Le défi est de trouver de nouveaux modes d'identification qui fonctionnent dans ce nouvel ordre social et de déterminer la contribution qu'un membre de la communauté franco-ontarienne peut apporter étant donné son vécu collectif et individuel.**

TENDANCE 8. Les nouvelles technologies vont modifier les réseaux sociaux mais risquent de ne pas modifier la position sociale des Franco-Ontariens. Le défi sera de garder l'élément culturel local et régional, lieu privilégié du développement de l'identité minoritaire, tout en participant à l'économie et aux systèmes politiques globaux [2].

Dynamique

Les Franco-Ontariens vont probablement profiter des possibilités de « réseautage » fournies par les nouvelles technologies et les nouveaux modes de communication pour combler les distances physiques qui les séparent. Par exemple, pour contrer l'isolement des Franco-Ontariens, la firme Interaction vient de relier la francophonie ontarienne par le biais de l'ordinateur. Grâce au projet « Village électronique », initié par Noël Thomas, président de la firme Interaction, les francophones et les organismes qui le désirent peuvent désormais faire partie du réseau de communications par ordinateur [3].

---

1 Noël Thomas et Denise Paquette-Frenette, *La Communauté* (Toronto, TVOntario, 1987).

2 Ibid.

3 *Ontario 30* (mercredi, 31 mai 1989).

Selon Gaétan Gervais, l'intégration aux grands réseaux de communications ne se fait pas sans risque : « Comment favoriser l'épanouissement d'une communauté culturelle tout en assurant sa participation à la vie économique, politique et sociale de la société globale ? De nombreux facteurs conditionnent le succès d'une communauté qui veut conserver une identité propre : la démographie, les assises économiques, la proximité des autres communautés de même langue, la tolérance de la société majoritaire, le pouvoir politique que la minorité peut commander. Il est donc impérieux de définir les conditions qui peuvent assurer à la minorité les moyens de s'épanouir. Cela suppose des institutions pour durer et pour se reproduire culturellement. Il faut au départ reconnaître qu'un lourd héritage grève l'avenir de la minorité franco-ontarienne : sa faiblesse numérique, son statut socio-économique défavorable, sa sous-scolarisation significative et son manque d'influence politique. Ces facteurs continuent de maintenir l'Ontario français dans un état d'infériorité qui prend diverses formes : la marginalisation par rapport à la société globale, l'absence de pouvoir de décision dans plusieurs secteurs importants [1] ».

Problématique

1. **Il reste à définir de quelle manière les nouvelles technologies pourraient être mises au service du développement de la communauté. Par exemple, les réseaux de communication pourraient se développer entre petits groupes de spécialistes dans les régions dispersées de la province et ainsi contribuer à combler les carences dans le domaine de la prestation des services sociaux.**

---

1 Gaétan Gervais, « Le problème des institutions en Ontario français » in *Revue du Nouvel-Ontario* (nº 8, 1986) p. 10.

TENDANCE 9. L'existence d'un multiculturalisme d'expression française constitue un enrichissement culturel grandissant. Ceci tend à détourner certains de la tâche de sauveguarder le patrimoine vers celle d'ériger une culture francophone contemporaine à l'image de l'Ontario, où l'on parle de « transculturalisme ».

Dynamique

La *Loi sur l'éducation* et la *Charte canadienne des droits et libertés* définissent un « contribuable francophone » de manière telle que les francophones de souche multiculturelle en sont exclus. L'Association multiculturelle francophone de l'Ontario (AMFO) demande des changements à la *Loi sur les services en français* et la *Charte canadienne des droits et libertés* afin que les immigrants francophones naturalisés aient le droit d'envoyer leurs enfants dans des écoles de langue française en Ontario, tout en ayant le droit de se présenter aux élections scolaires. En pratique, plusieurs conseils scolaires ont ouverts leurs portes aux enfants francophones d'origines ethniques variées. Suite à une rencontre entre les dirigeants de l'AMFO et de l'ACFO, une commission permanente mixte de travail a été créée afin d'étudier ces questions [1].

Si une nouvelle définition était acceptée, la clientèle scolaire pourrait s'accroître, surtout à Toronto et dans la région d'Ottawa. Les écoles de langue française « multi-ethniques » sont déjà une réalité à Toronto [2].

Problématique

1. **La population de francophones de souche multiculturelle est très mal connue et ses revendications souvent incomprises. Cette situation est remédiable si on accepte d'amorcer une campagne d'éducation qui tentera d'altérer les attitudes négatives et les pratiques quotidiennes qui tendent à exclure les francophones de souche multiculturelle de la vie communautaire franco-ontarienne.**

---

1 *L'Express de Toronto* (semaine du 4 au 10 juillet 1989) ; *Ontario* 30 (lundi 17 juillet 1989).

2 *L'Express de Toronto* (semaine du 17 au 21 avril 1989).

C. IMPLICATIONS POUR LES CLIENTÈLES CIBLES

TENDANCES

TENDANCE 1. ***L'industrie culturelle est en pleine expansion.***

TENDANCE 2. ***La question de la souveraineté culturelle par rapppport aux États-Unis se maintiendra quoique le débat public perdra de sa nouveauté.***

TENDANCE 3 ***L'augmentation du revenu moyen de la famille, le vieillissement de la population, et un taux plus élevé de scolarité, contribuent à une nouvelle répartition du temps alloué aux loisirs et aux activités personnelles, éducatives et culturelles.***

TENDANCE 4. ***Notre société matérialiste et de consommation véhicule des valeurs qui vont à l'encontre des intérêts des jeunes. En fait, les jeunes finissent par être considérés comme un groupe de consommateurs et non comme une génération qui représente notre futur.***

IMPLICATIONS POUR LES CLIENTÈLES CIBLES

— ***Besoins d'information et de formation sur les sujets suivants :***

ADULTES

- Le débat sur la souveraineté culturelle
- Les activités culturelles et récréatives offertes en Ontario, par région
- Les politiques du multiculturalisme

ADOLESCENTS

- Les maisons des jeunes et les centres culturels
- L'exploration et le développement de ses talents
- Le monde des arts au Canada

ENFANTS

- L'exploration et le développement de ses talents

ADULTES

- Les mythes et réalités sur les jeunes d'aujourd'hui
- Les conflits entre les générations et leurs solutions
- Les débats sur l'influence de la télévision et de la publicité sur les jeunes

ADOLESCENTS

- La jeunesse ontarienne par région
- Le visionnement critique
- Le choc du passage de l'adolescence à la vie adulte

ENFANTS

- Visionnement critique

TENDANCE 5. ***L'industrie culturelle en Ontario francophone est vigoureuse. Le domaine de la création artistique poursuit son expansion, mais la diffusion de ses productions et services ainsi que la concurrence des produits anglophones reste problématique.***

ADULTES
- La promotion des produits culturels francophones
- Les organismes de production et de promotion de la culture franco-ontarienne

ADOLESCENTS
- Le défi de découvrir et d'inventer la culture francophone contemporaine
- Les jeunes artistes franco-ontariens

ENFANTS
- L'imaginaire franco-ontarien par les contes, les légendes et les chansons

TENDANCE 6. ***Il semblerait que la modernisation de la société franco-ontarienne provoque l'intégration à la culture et aux pratiques de la majorité, de telle sorte que la société [illegible] ethnique qui conduit à l'éclatement et au morcellement de la société originelle.***

ADULTES
- L'organisation d'un réseau de vie en français
- La transmission culturelle entre générations
- Les mécanismes de la socialisation culturelle

ADOLESCENTS
- L'identité franco-ontarienne
- L'animation culturelle dans les écoles

ENFANTS
- La « culture »

TENDANCE 7. *On décèle un déclin de l'intérêt religieux et folklorique et de l'engagement politique et ethnique, et la croissance des valeurs de la société informationnelle, de l'auto-actualisation, du matérialisme et de l'individualisme.*

ADULTES

- Les tendances de la société de l'avenir
- Le profil de la nouvelle génération de Franco-Ontariens
- Les conflits entre les identités traditionnelles et les nouveaux mouvements sociaux

ADOLESCENTS

- Les nouvelles valeurs de la jeunesse
- La société informationnelle et les nouvelles technologies

TENDANCE 8. *Les nouvelles technologies vont modifier les réseaux sociaux mais risquent de ne pas modifier la position sociale des Franco-Ontariens. Le défi sera de garder l'élément culturel local et régional, lieu privilégié du développement de l'identité minoritaire, tout en participant à l'économie et aux systèmes politiques globaux.*

ADULTES

- L'influence des nouvelles technologies sur la vie sociale, économique, politique, etc.
- Le « réseautage » électronique
- La préservation de la culture en contexte minoritaire
- Le débat sur l'intégration et l'isolement culturel

TENDANCE 9. *L'existence d'un multiculturalisme d'expression française constitue un enrichissement culturel grandissant. Ceci tend à détourner certains de la tâche de sauvegarder le patrimoine vers celle d'ériger une culture francophone contemporaine où l'on parle de « transculturalisme ».*

ADULTES

- Les relations entre les francophones de souche multiculturelle et la communauté franco-ontarienne
- Les relations inter-raciales et inter-ethniques
- Les nouvelles stratégies pédagogiques pour enseigner les classes de composition multiculturelle

ADOLESCENTS et ENFANTS

- Les relations inter-raciales et inter-ethniques

5

TENDANCES EN ÉDUCATION

- *La croissance des occasions d'apprentissage à distance*
- *Les changement technologiques et les nouvelles compétences requises*
- *Analphabétisme*
- *Programmes d'immersion*
- *Le dossier de la gestion scolaire*
- *Le débat sur les établissements scolaires linguistiquement hétérogènes et homogènes*
- *Le dossier du postsecondaire*
- *Le maintien de la tendance à la sous-scolarisation des francophones*

5. TENDANCES EN ÉDUCATION

A. TENDANCES GÉNÉRALES

*TENDANCE 1. **Il y aura une croissance des occasions d'apprentissage à distance grâce au nombre accru d'institutions dispensant des cours et la disponibilité de nouvelles technologies dans le domaine de l'éducation à distance.***

Problématique

Il y aura une expansion et une utilisation accrue des services d'éducation à distance, surtout pour des besoins spécialisés en éducation permanente et en développement professionnel. L'imprimé, la radio, la télévision, le téléphone, la téléconférence, le télécopieur, les cassettes vidéo et audio et la micro-informatique sont maintenant mis au service de l'apprentissage à distance.

Deux programmes sont à noter. Le programme d'éducation électronique « Contact Nord » permet à des étudiants du Nord de suivre des cours universitaires et collégiaux à distance. Ses programmes de formation aident ceux et celles qui désirent acquérir les compétences nécessaires pour accéder au marché du travail. Des programmes de réadaptation devront être mis en place au fur et à mesure que l'économie du Nord se diversifie.

Le programme « Forma-distance », mis sur pied et subventionné par la direction des Affaires francophones du ministère des Collèges et Universités de l'Ontario et administré par l'Université d'Ottawa, veut encourager les établissements postsecondaires à offrir des cours et des programmes à distance [1]. « Forma-distance » propose trois types d'activités. D'abord, une activité d'introduction en atelier de deux jours où les participants sont initiés aux caractéristiques de la formation à distance. Deuxièmement, un programme de formation donne à des personnes venant de tout le territoire ontarien une formation de près de 40 heures sur les modèles d'enseignement à distance et les principes de la conception pédagogique dans un contexte multi-médias. Finalement,

1 *Le Droit* (17 juin 1989).

« Forma-distance » facilite le regroupement des intervenants intéressés à poursuivre la réflexion sur la nature et les orientations à long terme que devrait prendre la formation à distance en Ontario, afin de mieux répondre aux attentes et aux besoins de la population francophone [1].

Problématique

1. **Il y a lieu de s'interroger sur le rôle que la télévision peut jouer et son efficacité comme médium d'apprentissage à distance dans les secteurs de l'éducation formelle et informelle.**

2. **Il y a lieu d'organiser des activités de formation chez les apprenants afin de rendre le visionnement plus efficace, et des ateliers sur la façon d'apprendre et d'étudier par l'entremise des différentes technologies éducatives [2].**

*TENDANCE 2. **Les changements technologiques et l'évolution de la structure de l'emploi auront des répercussions importantes sur la nature des compétences exigées et demanderont un niveau de scolarité plus élevé.***

Dynamique

Alors qu'en 1986 44,4 % des emplois nécessitaient un niveau de scolarité supérieur au secondaire, ce sera le cas pour 64,3 % des emplois qui seront créés d'ici à l'an 2000 [3]. L'introduction de nouvelles technologies dans les chaînes de montage et les ateliers de production, là où auparavant on retrouvait les travailleurs à faible scolarité, fait que la candidature de ceux qui n'ont pas terminé l'école secondaire n'est même plus étudiée.

---

1 *Le Journal* (12 juillet 1989).

2 Céline Lebel, « Les Fonctions de support à l'étudiant de la télévision en enseignement à distance », Congrès annuel de l'ACÉÉA (Québec, du 1er au 3 juin 1989).

3 Conseil consultatif sur l'adaptation, *S'adapter pour gagner* (Ottawa, 1989) p. 26.

Changement technologique et niveau de qualification requis

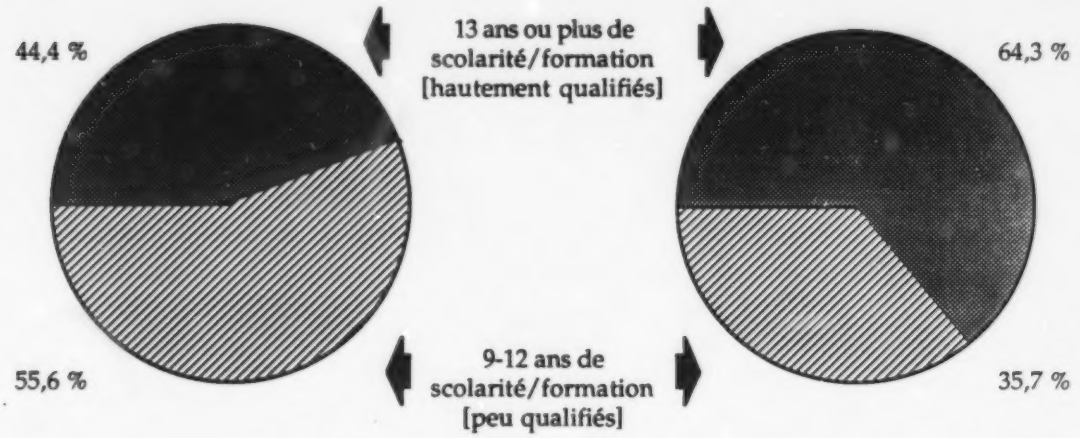

Source : Conseil consultatif sur l'adaptation, *S'adapter pour gagner* (Ottawa) mars 1989, p. 26.

À l'heure actuelle au Canada, 30 % des élèves abandonnent leurs études avant d'avoir obtenu leur diplôme du secondaire. De plus, 17 % de ceux qui ont terminé le secondaire sont « analphabètes fonctionnels ». Ce groupe ne possède donc pas le niveau de base qui permet aux individus de d'obtenir un emploi prometteur ni de poursuivre une vie professionnelle d'apprentissage permanent. Rappelons ici qu'il existe une corrélation directe entre le niveau de scolarité et le taux de chômage. Chez les diplômés universitaires, par exemple, le taux de chômage est inférieur de près du deux tiers (4 % en 1988) à ce qu'il est pour les personnes qui n'ont pas terminé la 8e année (10,8 % en 1988).

L'accroissement du financement de l'éducation ne semble pas être nécessairement la solution. Le Canada vient bien avant la plupart des autres pays industrialisés au chapitre des dépenses publiques consacrées à l'éducation — 7,4 % du PIB, comparativement à une moyenne de 5,8 % pour les pays de l'OCDE [1].

1 Conseil consultatif sur l'adaptation, *S'adapter pour gagner* (Ottawa, 1989) pp. 26-36.

Problématique

1. **Des tensions appréciables semblent exister entre les buts et intérêts des individus en matière d'éducation et les besoins d'une économie en évolution rapide. Il s'agit ici de s'interroger sur l'équilibre qui pourrait être établi entre ces deux pôles**

2. **Le système d'éducation permanente fait face à d'importants défis en matière d'accessibilité et d'adaptation aux demandes créées par l'évolution du marché du travail.**

3. **Les rôles potentiels qui peuvent être joués par les nouvelles technologies multi-médias dans le domaine de l'éducation restent à être définis.**

4. **Compte tenu de l'importance de l'analphabétisme fonctionnel, du taux de décrochage élevé et de la coexistence de pénuries de main-d'œuvre spécialisée et d'un taux de chômage appréciable, il semble évident que le présent système d'éducation prépare mal certains groupes aux défis de la société contemporaine. Les priorités qui ressortent de cette situation sont les suivantes :**

   (1) améliorer l'enseignement du savoir de base (savoir lire, écrire et compter);

   (2) préparer les individus à entreprendre un apprentissage permanent puisque les changements technologiques nécessiteront l'apprentissage de trois à quatre métiers chez un même individu au cours de sa vie active;

   (3) mettre l'accent sur l'apport de l'éducation tant au niveau collectif qu'individuel [1].

---

1 Ibid., pp. 34-35.

B. TENDANCES QUI TOUCHENT PARTICULIÈREMENT LES FRANCO-ONTARIENS

TENDANCE 3. Le taux d'analphabétisme chez les Franco-Ontariens risque d'augmenter si les gouvernements et les différents partenaires sociaux n'interviennent pas adéquatement pour régler le problème.

Dynamique

On évalue à 8,8 milliards de dollars, les pertes de revenus au Canada découlant du présent taux d'analphabétisme. Les accidents du travail causés par l'analphabétisme coûteront au moins 2 milliards de dollars aux entreprises canadiennes au cours de l'année 1989, alors que les pertes en productivité ajouteront un autre 2,5 milliards de dollars. On ignore encore les coûts de l'analphabétisme tels qu'ils se reflètent dans la dépendance économique sur les prestations d'aide sociale. Les employeurs canadiens consacreraient jusqu'à 50 $ millions par année à des cours de rattrapage en compétences de base et à des cours de français ou d'anglais langue seconde [1].

Une étude de l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICÉA), effectuée en collaboration avec la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ), affirme qu'en dépit de quelques progrès, les mesures prises sont insuffisantes pour « assurer à tous le droit d'apprendre, stimuler le développement de pratiques sur le terrain, rejoindre les adultes analphabètes, s'assurer de la collaboration de tous les intervenants sociaux, développer la recherche, s'assurer aussi qu'on agit sur les principales causes de l'analphabétisme, guarantir aux adultes analphabètes que non seulement on met en place des ressources d'alphabétisation, mais également qu'ils y auront accès [2] ».

Selon le rapport de l'ICÉA, le taux d'analphabétisme chez les Franco-Ontariens serait de 29 %. Par contre, dans certaines régions comme le Nord-Ouest, les taux atteignent jusqu'à 45 % [3].

---

1 *Le Nord* (16 août 1989).
2 Cité dans *Le Devoir* (14 août 1989).
3 *Ontario 30* (mardi, 15 août 1989).

Francophones (langue usuelle) et non-francophones âgés de 25 à 64 ans et ayant moins d'une 9e année de scolarité*, Ontario, 1981

	Francophones		Non-francophones	
	Total	%	Total	%
Ontario	50 355	31,2	685 966	16,8
Est	18 436	25,3	66 744	13,1
Nord-Est	21 665	39,5	44 330	20,5
Centre	6 305	26,9	448 635	16,8
Sud-Ouest	2 395	33,8	103 680	17,5
Nord-Ouest	1 290	45,7	22 200	20,8

*Les personnes ayant moins d'une 9e année sont définies comme étant analphabètes fonctionnels selon l'UNESCO.

Source : ACFO. « Les Francophones tels qu'ils sont : Regard sur le monde du travail franco-ontarien » Ottawa, 1986.

Malgré ces carences, le phénomène de l'alphabétisation populaire prend de l'ampleur en Ontario francophone. À l'heure actuelle, l'Ontario francophone est même devenu un chef de file en ce domaine. Le Regroupement des groupes francophones d'alphabétisation populaire a maintenant 20 groupes membres et un centre de ressources franco-ontarienne en alphabétisation à Sudbury, parraîné par le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques [1]. Plusieurs conseils scolaires sont actifs dans le dossier et trois collèges communautaires offrent en français des activités reliées à l'alphabétisation. De plus, le travail de pionnier de la chaîne française de TVOntario se doit d'être souligné.

L'originalité des pratiques d'alphabétisation en Ontario francophone tient à son approche populaire. Les apprenants participent activement à l'élaboration des programmes et siègent aux conseils d'administration des centres d'alphabétisation. De plus, l'expérience du mouvement contribue à l'approfondissement de la réflexion sur l'alphabétisation populaire en contexte minoritaire [2].

Problématique

1. **Le problème de l'analphabétisme se reproduit malgré la démocratisation scolaire qu'on a connue au cours des 20 dernières années. L'accès physique des jeunes à l'école ne semble pas suffisant. Les conditions de vie, la division du travail, l'école qui ne parvient pas à refléter les aspirations, les attentes et les modes de**

1 *Ontario 30* (vendredi, 12 mai 1989).
2 *Édition P.-R.* (23 août 1989).

vie des milieux populaires pourraient toutes être des causes importantes.

2. Le dépistage des analphabètes reste problématique. Les personnes analphabètes ont souvent honte de leur condition et craignent d'être découvertes et stigmatisées. Cependant, malgré leurs incapacités en compétence de base, un certain nombre d'analphabètes possèdent leur PME, d'autres sont ouvriers, beaucoup siègent à divers comités et sont activement impliqués dans la vie sociale de leur communauté. La contribution des analphabètes devrait être reconnue.

3. Selon Serge Wagner, l'alphabétisation doit se faire dans la langue de l'apprenant(e), car, pour les Franco-Ontariens, s'alphabétiser en français signifie se réapproprier sa langue maternelle et affirmer son identité culturelle [1].

4. L'élargissement du rôle des analphabètes dans la définition de leurs modes d'apprentissage et de leurs projets éducatifs semble s'être révélé très productif et son application à d'autres domaines d'apprentissage pourrait être exploré davantage.

1 *Le Droit* (5 mai 1989).

TENDANCE 4. Le phénomène de l'immersion prend de l'ampleur et contribue à la croissance du bilinguisme.

Dynamique

Les premières classes d'immersion voyaient le jour en 1969 à Ottawa. En 1987-1988, quelque 117 000 élèves ontariens étaient inscrits à un programme d'immersion. Cette clientèle est comparable, en nombre, à celle de l'école française.

Programme de français langue seconde, 1987-1988

Programmes	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	% du nombre total de tous les élèves anglophones
Primaire			
Programmes d'immersion (1)	510 —(1)&(2)	76 234	6,5
Programmes intensifs (2)		24 537	2,2
Secondaire			
Programmes d'immersion (3)	149	16 817	2,8
Total	**659**	**117 588**	

Source : ministère de l'Éducation de l'Ontario (section des programmes de français langue seconde).

1) La moitié de la journée et plus se déroule en français. Les données incluent les programmes d'immersion partielle et les programmes d'immersion totale. Les programmes s'adressent aux élèves dont la langue première n'est pas le français.
2) Moins de la moitié de la journée se déroule en français.
3) Les données incluent les programmes d'immersion et les programmes intensifs.

Par contre, on dénote un taux d'abandon des programmes d'immersion supérieur à 50 % au palier secondaire. Il semblerait que les élèves anglophones se sentent incapables de poursuivre un programme en sciences pures dans leur langue seconde [1].

Malgré cela, le bilinguisme officiel prend de l'expansion. En 1986, les personnes pouvant soutenir une conversation en anglais et en français constituaient 16,2 % de la population, ce qui représente une augmentation de un point par rapport à 1981 (15,3 %) et de presque trois points par rappport à 1971 (13,4 %). Au cours de la dernière décennie 1971-1981, le nombre de personnes bilingues s'est accru de 27 % [2].

1 *Ottawa Citizen* (25 mai 1989).
2 Statistique Canada, *Le Quotidien* (mercredi, 20 avril 1988).

Pourcentage de personnes bilingues chez les anglophones et chez les francophones au Canada, 1981

Langue maternelle	Ontario	Québec	N.-B.
	%	%	%
Anglais	6,6	53,4	3,7
Français	84,0	28,7	60,8

Source : *La Situation linguistique au Canada*, Recensement du Canada de 1981, Ottawa, ministère des Approvisionnements et des services, 1985.

Les gains les plus importants réalisés au chapitre du bilinguisme sont attribuables aux anglophones de l'extérieur du Québec. Le nombre d'anglophones bilingues s'est accru de 78 % au cours de la décennie 1971-1981. Le groupe d'âge où l'on retrouve le plus grand nombre d'anglophones bilingues est celui des 15 à 29 ans. En 1986, 20,5 % de la population âgée de 15 à 24 ans se déclarait bilingue, comparativement à 18,3 % enregistré en 1981 [1]. Ceci semble indiquer que les programmes d'immersion en français ont grandement contribué à l'essor du bilinguisme au cours de cette période.

Problématique

1. **De nombreuses questions émergeront quand à l'admission des élèves non francophones dans les écoles de langue française et aux conséquences de cette situation sur le développement scolaire, linguistique et culturel des élèves francophones. Par exemple, dans certaines écoles de langue française, l'apprentissage des francophones est ralenti par les difficultés de langue qu'éprouvent certains anglophones. On parle alors d'une qualité inférieure de l'enseignement, d'une baisse de motivation pour les élèves francophones et de l'accroissement du taux d'anglicisation.**

2. **Dans les classes d'immersion, l'enseignement, bien qu'il soit offert en français, ne vise guère plus qu'un bilinguisme fonctionnel des élèves. En effet, les objectifs de l'immersion sont très peu axés sur la dimension culturelle de la langue. Un effort délibéré devrait être fait afin que cette nouvelle génération d'anglophones bilingues soit sensibilisée au fait francophone et à la culture franco-ontarienne. Afin de contrer cette lacune, l'organisme *Canadian Parents for French* organise des fins de semaine de rencontre entre des élèves**

1 *La Situation linguistique au Canada*. Recensement du Canada de 1981 (Ottawa, ministère des Approvisionnements et des Services, 1985).

anglophones et francophones dans le cadre de son programme « Rendez-vous Canada » [1]. Beaucoup d'autres projets de ce genre pourraient être réalisés.

TENDANCE 5. La Loi sur la gestion scolaire, sanctionné en juillet 1986, met à la disposition des francophones un dispositif de gestion et, ainsi, une capacité d'intervention dans le secteur de l'éducation qui n'a d'égal dans aucun des autres domaines d'activités où se joue l'avenir de leur développement linguistique et culturel.

Dynamique

Avant 1968, l'absence d'écoles secondaires publiques de langue française faisait de sorte qu'un francophone avait six fois moins de chances qu'un non-francophone de réussir le passage de la 9e à la 13e année. En 1968, le gouvernement de l'époque adoptait les lois 140 et 141 qui permettaient dorénavant aux francophones de s'instruire dans leur langue et créait, par la même occasion, les comités consultatifs de langue française (CCLF). Au cours de la première moitié des années 70, on vit la création du Conseil supérieur des écoles de langue française, auquel succéda le Conseil de l'éducation franco-ontarienne (CEFO), au sein du ministère de l'Éducation. Suite aux recommandations du conseil et dans le contexte des crises scolaires de l'époque, les lois 180 et 181 visaient à réduire la marge d'arbitraire laissée aux conseils scolaires dans la mise en place de services éducatifs en français. D'une première étape, celle de l'accès à une éducation en français du palier primaire au palier secondaire, on passa à une deuxième série de revendications : la gestion des écoles de langue française.

L'application de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* à l'Ontario et les jugements de la Cour d'appel ontarienne sur la loi scolaire modifièrent l'approche juridique du gouvernement ontarien. La loi 119, qui reçut la sanction royale en décembre 1984, assura à tout élève francophone le droit de s'instruire dans sa langue aux paliers élémentaire et secondaire et conféra au ministère de l'Éducation le pouvoir de contraindre les conseils scolaires à faire en sorte que ce droit soit respecté.

---

1 *Globe & Mail* (5 mai 1989).

Outre l'accès à l'enseignement en français, la Cour d'appel ontarienne fut amené à se prononcer sur la question de la gestion scolaire. La cour confirma que l'article 23 de la Charte accordait aux Franco-Ontariens un droit de gestion sur leurs établissements d'enseignement. La *Loi sur la gestion scolaire*, sanctionnée en juillet 1986, prévoit la création de sections de langue française et de langue anglaise au sein de chaque conseil scolaire qui gère un module scolaire dans l'une ou l'autre de ces deux langues. La section concernée jouit d'une compétence exclusive en ce qui a trait à la gestion de ce module [1].

Problématique

1. **À la suite de la création du Conseil scolaire de langue française d'Ottawa-Carleton et du Conseil des écoles françaises de la communauté urbaine de Toronto, des pressions seront exercées afin que le gouvernement ontarien étende le principe d'homogénéité à l'ensemble des conseils scolaires ontariens. Les luttes franco-ontariennes en matière de gestion scolaire se maintiendront. Un conseil homogène verra le jour en 1991 dans les comtés unis de Prescott-Russell. Sont présentement à l'étude un conseil de langue française pour les conseils de Stormont-Dundas-Glengarry, d'Essex, de la région du Niagara, du comté de Simcoe, de Penetanguishene et de Sudbury.**

2. **La divergence de principe qui existe entre le secteur public et le secteur catholique laisse entrevoir une scission des conseillers scolaires francophones sur une base religieuse, comme l'indique la création de l'Association franco-ontarienne des conseils d'éducation catholique (AFOCEC) [2].**

3. **Après le jugement Sirois, qui invalidait la *Loi sur la représentation scolaire*, les dossiers sur la représentation scolaire et le recensement scolaire demeurent ouverts à de nombreux débats.**

---

1 Très prochainement, des amendements seront apportés à la *Loi sur la représentation scolaire* touchant principalement trois questions en litige ; le budget, le nombre minimum de conseillers francophones élus et le contrôle des questions administratives. *Ontario 30* (31 mai 1989).

2 Diane Farmer, *La Communauté : Supplément II* (Toronto, TVOntario, 1987).

TENDANCE 6. Le débat sur les établissements scolaires linguistiquement hétérogènes et les demandes pour des établissements homogènes se maintiendra.

Dynamique

Les statistiques les plus récentes indiquent que 92,5 % des écoles primaires ontariennes dispensant un enseignement en français étaient homogènes (soit 281 sur 295) en 1985 [1]. Les taux d'homogénéité est relativement plus faible au niveau de l'enseignement secondaire (81 % en 1988), quoiqu'un progrès remarquable est à noter.

Répartion des écoles secondaires de langue française en Ontario, 1988

(49 conseils)	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves
Écoles secondaires de langue française dans des édifices distincts	36	19 943
Écoles secondaires de langue française partageant un édifice avec une école de langue anglaise	10	1 822
Entités de langue française	4	720
Écoles mixtes avec modules de langue française	5	1 023
Écoles mixtes avec classes de langue française	15	1 239
Total	70	24 747

Source : *AEFO, Rapport sur la situation des écoles secondaires de langue française en Ontario,* Décembre 1988.

En 1980, près de 9 000 élèves francophones étaient inscrits dans des écoles secondaires mixtes. En 1988-1989, environ 2 250 élèves, donc 9 % de l'ensemble, se retrouvent dans des écoles mixtes. Un autre 10 % s'est regroupé dans 10 écoles et 4 entités qui partagent un édifice avec une école de langue anglaise [2].

1 Daniel Tremblay, *Les Enjeux juridiques et socio-politiques des conflits linguistiques : Le Cas de l'Ontario* (Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1988) p. 40.

2 L'Association des enseignants et enseignantes franco-ontariens (AEFO), *Rapport sur la situation des écoles secondaires de langue française en Ontario* (décembre 1988) p. 39.

Problématique

1. **L'opinion de la communauté franco-ontarienne en ce qui a trait aux écoles mixtes (ou hétérogènes) est partagée. Un nombre important de Franco-Ontariens sont d'avis que la fréquentation d'une école mixte favorise l'apprentissage des deux langues officielles du Canada et offre aux enfants des deux communautés l'opportunité de se côtoyer et de mieux se connaître. D'autres soutiennent au contraire que les établissements scolaires linguistiquement hétérogènes constituent des foyers d'anglicisation et d'assimilation culturelle.**

2. **Selon Churchill, Frenette et Quazi (1985), 2 200 étudiants francophones fréquentent des écoles (mixtes) ayant un programme d'études en français soit déficient, soit appauvri, au point où il ne pouvait pas être classé comme répondant à une éducation de langue française du tout [1].**

TENDANCE 7. Le dossier postsecondaire gardera son profil élevé et sera un dossier prioritaire d'un nombre important d'organismes franco-ontariens, puisque la création de la Cité collégiale à Ottawa ne répond que partiellement aux attentes des francophones et qu'on revendique la création d'une université francophone.

Dynamique

Il existe 22 collèges communautaires en Ontario, dont 6 sont désignés bilingues. De ces 6 institutions bilingues, il n'y a que 3 collèges où il est possible de faire au complet un programme en français (Nota : il s'agit bien d'*un* programme et non de *n'importe quel* programme). Par exemple, les collèges, Algonquin, Cambrian et Northern souffrent tous de l'absence de programmes complets dans les domaines des sciences et de la technologie. Au niveau postsecondaire, on évalue qu'il existent 66 programmes offerts en français, tandis que 300 existent du côté anglophone [2]. Le ministère des Collèges et Universités s'engageait en

1 Daniel Tremblay, *Les Enjeux juridiques et socio-politiques des conflits linguistiques : Le cas de l'Ontario* (Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1988).

2 *Sudbury Star* (15 mai 1989).

juin 1988 à verser aux collèges bilingues de la province plus de 11 millions de dollars pour leurs programmes en français pour l'année 1988-1989 — 13,5 % de plus qu'en 1987-1988 [1].

La Cité collégiale (dont on retrouvera probablement un campus à Cornwall et à Hawksbury) sera le premier collège d'arts appliqués et de technologie de langue française. La première étape de l'opération consiste à rapatrier les programmes qu'offrent déjà les collèges Saint-Laurent et Algonquin. La création de collèges multi-campus dans le Nord et le Sud de l'Ontario est présentement à l'étude [2].

Le Groupe de travail sur les services universitaires en français signalait que la participation des francophones augmente avec l'offre de cours. Ainsi, « le taux de participation des Franco-Ontariens en 1981 était six fois inférieur à celui des autres Ontariens en ce qui concerne la pharmacie ; plus de deux fois dans le cas des avocats et notaires, et des architectes et ingénieurs ; dans celui des psychologues, des médecins et chirurgiens, des infirmiers. Or, toutes ces professions ont pour caractéristique commune de ne pas avoir été offertes en français en Ontario. Par contre, dans des secteurs où il existe depuis quelque temps des programmes postsecondaires de formation professionnelle offerts en français, la participation des Franco-Ontariens aux professions correspondantes se compare favorablement à celle du reste de la province [3] ». De plus, le taux de succès des programmes en français particulièrement du côté des arts appliqués, est généralement plus élevé que celui des programmes en anglais. Les taux de placement, entre autres, frisent souvent les 100 %. Le même portrait général s'étend à la province en ce qui touche les programmes collégiaux et universitaires [4].

L'Ontario ne compte que 4 universités pour éduquer plusieurs milliers de francophones (l'Université Laurentienne, l'Université d'Ottawa, le Collège universitaire de Hearst et le collège Glendon de l'Université York) et le Collège de technologie agricole et alimentaire d'Alfred. À l'exception du Collège universitaire de Hearst, qui ne peut d'ailleurs accueillir qu'un nombre restreint d'étudiants, et du Collège de technologie agricole et alimentaire d'Alfred, dont le mandat est restreint, il s'agit d'institutions à caractère bilingue [5]. Les pressions pour la création d'une université francophone continueront de s'accroître,

---

1 *Clik.* (vol. 2, nº 8, octobre 1988).
2 *Ontario 30* (mardi 11 juillet 1989).
3 *Le Devoir* (13 juin 1989).
4 *Le Droit* (14 avril 1989).
5 *Clik* (vol. 2, nº 8, octobre 1988).

mais non sans conflit : les universités bilingues n'accepteront pas facilement de se départir des programmes et des cours en français qu'elles ont mises sur pied non sans peine et des 60 millions de dollars qu'elles se partagent présentement. On voit déjà une « guerre de chiffres » pointer afin de déterminer si le bassin démographique des francophones justifie une telle entreprise.

Étudiants de langue maternelle française (LMF) inscrits dans une université ontarienne, 1987-1988

Programmes	Nombre d'étudiants (LMF)	Nombre d'étudiants (LMF) du Québec	Nombre d'étudiants franco-ontariens
Temps plein			
1er cycle	7 458	2 418	— *
2e et 3e cycle	950	466	— *
Total	**8 408**	**2 884**	**5 660**
Temps partiel			
1er cycle	5 316	1 018	— *
2e et 3e cycle	950	274	— *
Total	**6 266**	**1 292**	— *

* Aucune donnée disponible.

Source : ministère des Collèges et Universités de l'Ontario, Services de langue française.

Problématique

1. **La création d'un collège de langue française dans la région de l'Est, la Cité collégiale, marque une victoire importante pour les Franco-Ontariens. Par contre, le choix de la région d'Ottawa, où l'on retrouve déjà le collège Algonquin et l'Université d'Ottawa, est problématique. Cette région attire déjà un nombre important d'étudiants dont la moitié, une fois leurs études terminées, s'installent dans l'Est ou encore au Québec. Les régions du Nord et du Sud voient ainsi les nouveaux experts francophones s'envoler à leur détriment.**

2. **Les institutions universitaires ontariennes bilingues, qui étaient autrefois en large partie francophone, tendent à s'angliciser de plus en plus. Ainsi, à l'Université Laurentienne, le corps étudiant francophone est passé de la moitié des effectifs au moment de sa fondation à 20 % de la population étudiante au début des années 80, perdant ainsi son attrait comme centre de la culture française. À**

l'Université d'Ottawa, la proportion d'étudiants de langue maternelle française est passé de plus de 57 % au début des années 70 à moins de 45 % en 1979. Par contre, les effectifs francophones du Collège Glendon ont augmenté de 5 % au cours de l'année scolaire 1988-1989 et représentent 21 % des 1 750 étudiants du collège [1].

3. Un processus de réflexion s'est amorcé sur la nature du collège francophone qui ouvrira ses portes en septembre 1990. Différentes voies sont à explorer : « celle des liens à renforcer avec les institutions franco-ontariennes déjà ancrées dans la communauté, les écoles primaires et secondaires, les centres culturels ; celle d'une collaboration soutenue avec les groupes populaires d'alphabétisation, avec les entrepreneurs dans la recherche d'une formation adaptée aux besoins du marché du travail ; celle d'une complicité étroite avec les réseaux francophones de l'Est afin de profiter de leur insertion dans la communauté et de leur dynamisme ; celle de l'ouverture vers la francophonie canadienne et internationale qui fait l'expérience de l'enseignement collégial dans différents contextes minoritaires [2] ».

4. La création de collèges francophones offrira l'occasion de mettre en pratique certaines exigences du marché du travail contemporain, en offrant des programmes d'éducation aux adultes et des programmes de recyclage pour répondre à la demande de main-d'œuvre de plus en plus spécialisée et initiée aux nouvelles techniques.

5. Dans le Nord-Ouest et la région de Toronto, on dénote une grande pénurie d'enseignants francophones. En 1988-1989, les deux facultés d'éducation ontariennes qui forment des enseignants en français, à l'Université d'Ottawa et à l'Université Laurentienne, n'ont produit que 280 diplômés, dont le quart environ se sont orientés vers les écoles d'immersion. Malgré la pénurie, l'Université d'Ottawa, faute d'espace et d'argent, n'a pu accepter que 220 des 800 demandes d'inscription qu'elle a reçues pour l'année scolaire 1989-1990 [3].

---

1 Daniel Tremblay, *Les Enjeux juridiques et socio-politiques des conflits linguistiques : Le Cas de l'Ontario* (Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1988) p. 42 ; *L'Express de Toronto* (semaine du 25 avril au 5 mai 1989) ; *Ontario Update* (10 mai 1989).

2 Anne Gilbert, « Les Défis du collège français » in *Le Droit* (9 mai 1989).

3 Office des affaires francophones. Enregistré par l'OAF - *Revue de presse.*

TENDANCE 8. La tendance à la sous-scolarisation se maintiendra si la transition au postsecondaire ne s'effectue pas chez les jeunes Franco-Ontariens.

Dynamique

Le rapport *Éducation et besoins des Franco-Ontariens* (Churchill, Frenette, Quazi), publié en 1986, soulignait que les élèves francophones ont entre 60 % et 70 % des chances des non-francophones de passer de la 12e à la 13e année. Les inscriptions à l'université chez les francophones représentent un peu moins de 50 % des non-francophones, proportionnellement à la population. Au rythme où le taux de participation aux études universitaires du premier cycle s'est amélioré de 1976 à 1982, les francophones auront atteint la parité avec les non-francophones en l'an 2106.

Problématique

1. **L'abandon scolaire des adolescents au palier du secondaire n'a pas régressé malgré l'accès à l'éducation secondaire en français. Fait surprenant, on remarque que 75 % des « décrocheurs » chez les jeunes Franco-Ontariens avaient une moyenne académique supérieure à 70 % durant leurs études secondaires [1].**

2. **La faiblesse des jeunes Franco-Ontariens en sciences s'explique par la rareté des professeurs francophones qui enseignent ces matières, de même que par le nombre limité de ressources pédagogiques disponibles en français. De plus, on retrouve plus d'élèves par classe dans les écoles de langue française [2].**

3. **Le programme « Éduc-Action » vise à encourager les élèves franco-ontariens à poursuivre des études postsecondaires. Tous les intervenants sociaux devraient s'interroger sur la contribution qu'ils pourraient faire à cet effort.**

---

1 Micheal Sullivan, *A Comparative analysis of Drop-outs and Non drop-outs in Ontario Secondary Schools* (Toronto, ministère de l'Education, 1988) p. 36.

2 *L'Express de Toronto* (semaine du 24 avril au 1er mai 1989).

C. IMPLICATIONS POUR LES CLIENTÈLES CIBLES

TENDANCES	IMPLICATIONS POUR LES CLIENTÈLES CIBLES
TENDANCE 1. ***Il y aura une croissance des occasions d'apprentissage à distance grâce au nombre accru d'institutions dispensant des cours et la disponibilité de nouvelles technologies dans le domaine de l'éducation à distance.***	— ***Besoins d'information et de formation sur les sujets suivants :*** ***ADULTES, ADOLESCENTS et ENFANTS*** • Les caractéristiques de la formation à distance • Les cours offerts à distance en Ontario • Les techniques et modes d'apprentissage dans un environnement multi-médias • L'acquisition de compétences médiatiques • Le visionnement critique
TENDANCE 2. ***Les changements technologiques et l'évolution de la structure de l'emploi auront des répercussions importante sur la nature des compétences exigées et demanderont un niveau de scolarité plus élevé.***	***ADULTES*** • L'éducation permanente pour les adultes • Les programmes de recyclage offerts et accessabilité • La formation en savoir de base (savoir lire, écrire et compter) ***ADOLESCENTS*** • Le dépistage et la prévention du « décrochage » • L'orientation scolaire • Les programmes offerts en français en Ontario ***ENFANTS*** • L'aventure de l'école • L'importance du soutien familial pour l'éducation des enfants

TENDANCE 3. ***Le taux d'analphabétisme chez les Franco-Ontariens risque d'augmenter si les gouvernements et les différents partenaires sociaux n'interviennent pas adéquatemment pour régler le problème.***

ADULTES
- Les stratégies d'alphabétisation en milieu de travail
- Le dépistage des analphabètes
- La formation des alphabétisateurs
- Les campagnes d'alphabétisation d'ici et d'ailleurs

ADOLESCENTS
- Les causes et les solutions possibles aux problème de analphabétisme au pallier secondaire

ENFANTS
- Le plaisir de la lecture
- Le plaisir d'écrire et d'inventer une histoire

TENDANCE 4. ***Le phénomène de l'immersion prend de l'ampleur et contribue à la croissance du bilinguisme***

ADULTES
- Le débat sur la cohabitation scolaire entre les deux groupes linguistiques
- La culture franco-ontarienne pour les nouveaux bilingues

ADOLESCENTS et ENFANTS
- Les carences et points forts des programmes d'immersion
- La culture franco-ontarienne
- La langue française à l'heure moderne et le bilinguisme additif

TENDANCE 5.	***La loi 75, sanctionnée en juillet 1986, met à la disposition des francophones un dispositif de gestion et, ainsi, une capacité d'intervention dans le secteur de l'éducation qui n'a d'égal dans aucun des autres domaines d'activités où se joue l'avenir de leur développement linguistique et culturel.***	*ADULTES* • La loi sur la gestion scolaire et ses implications • Les mécanismes de la gestion scolaire • Les conseils scolaires et la participation communautaire au processus de gestion
TENDANCE 6.	***Le débat sur les établissements scolaires linguistiquement hétérogènes et les demandes pour des établissements homogènes se maintaindra.***	*ADULTES* • Le débat sur la cohabitation scolaire *ADOLESCENTS et ENFANTS* • La cohabitation scolaire et les conflits entre les deux groupes linguistiques • Les mécanismes de bilinguisme additif
TENDANCE 7.	***Le dossier postsecondaire gardera son profil élevé et sera un dossier prioritaire d'un nombre important d'organismes franco-ontariens, puisque la création de la Cité collégiale ne répond que partiellement aux attentes des Francophones.***	*ADULTES* • Les défis du postsecondaire • Le développement possible d'une université francophone • Le mandat des collèges francophones
TENDANCE 8.	***La tendance à la sous-scolarisation se maintiendra si la transition au postsecondaire ne s'effectue pas chez les jeunes Franco-Ontariens.***	*ADOLESCENTS* • Les défis du programme « Éduc-Action » • Le dépistage des « décrocheurs » • L'orientation scolaire et le soutien familial • Le plaisir d'étudier

6

TENDANCES SOCIALES ET QUALITÉ DE VIE

- *Technologies et services sociaux*
- *La pauvreté en Ontario*
- *L'environnement*
- *Toxicomanie et la lutte contre la drogue*
- *Santé et bien-être personnel*
- *La Loi sur les services en français et les municipalités*
- *Services de santé*
- *Pénurie de professionnels*
- *Services de garde en français*

6. TENDANCES SOCIALES ET QUALITÉ DE VIE

A. TENDANCES GÉNÉRALES

TENDANCE 1. L'évolution technologique aura une incidence importante sur le système des services sociaux en Ontario.

Dynamique

Les systèmes et appareils dits « intelligents », qui sont le produit des nouvelles technologies, soutiendront la tendance vers l'intégration des personnes traditionnellement marginalisées et la désinstitutionnalisation des services offerts. Par exemple, grâce aux appareils électroniques, les quadraplégiques peuvent marcher et faire de la bicyclette. Les appartements pour les personnes âgées et les personnes handicapées seront équipés de systèmes informatisés qui fermeront les portes et rappelleront aux occupants de prendre leurs médicaments. L'apprentissage assisté par ordinateur offre des possibilités énormes, notamment pour les handicapés physiques et mentaux. Des systèmes informatisés « experts » permettront aux clients, même les plus éloignés, d'avoir accès à des renseignements sur différents services sociaux et communautaires et de procéder à des auto-évaluations sans l'aide de spécialistes sur place.

Problématique

1. **L'intégration des individus traditionnellement marginalisés ne se fera pas automatiquement. Un changement d'attitude de la part de personnes souffrant d'une « incapacité » et de la part de la société à leur égard faciliterait ce processus.**

2 **L'interaction entre le malade, la personne âgée, la personne handicapée et les systèmes et appareils dits « intelligents » pose d'importants défis en ce qui concerne le soutien émotionnel et psychologique tant nécessaire à la guérison et au bien-être.**

TENDANCE 2. Malgré une prospérité économique relative, un nombre important d'Ontariens vivent sous le seuil de la pauvreté.

Dynamique

Des statistiques récentes indiquent que le nombre de travailleurs vivant sous le seuil de la pauvreté est à la hausse. Entre 1980 et 1984, le revenu moyen des familles canadiennes appartenant au groupe des 20 % les plus pauvres a diminué de 8 à 10 % comparativement aux familles les plus riches. Un des facteurs qui a contribué à ce déclin du revenu moyen est la baisse de 20 % de la valeur qu'a subie le salaire minimum depuis 1979. La crise du logement dans les centres urbains, tel Toronto, contribue également à maintenir bon nombre d'individus dans la pauvreté.

De nombreux mythes animent la perception qu'a le public de la pauvreté. En fait, la majorité des individus qui vivent sous le seuil de la pauvreté tire leur revenu du travail et seulement 14 % des adultes au chômage qui sont employables reçoivent des prestations d'aide sociale. La baisse du taux de la pauvreté en Ontario n'a affecté que marginalement les groupes pauvres traditionnels. Le taux de pauvreté chez les femmes cheffes de famille monoparentale dépasse toujours les 50 %. Les enfants demeurent une des victimes importantes de la pauvreté. En 1984, 16 % des enfants en Ontario étaient issues de familles vivant sous le seuil de la pauvreté et 37 % de tous les prestataires d'aide sociale — 205 000 individus — étaient des enfants et adolescents de moins de 18 ans [1].

Problématique

1. **Il y a lieu de cerner les moyens par lesquels les individus peuvent se sortir du cercle vicieux de la pauvreté, du chômage et de la dépendance sur les prestations de bien-être social ; d'illustrer par des expériences de vécu ce qui se fait ici et ailleurs par l'entremise de groupes d'entraide, de coopératives, de comités de quartier et ce que l'action communautaire peut offrir de solutions.**

---

1 Social Assistance Review Committee, *Transitions* (résumé) (Toronto, Ministère des Services sociaux et communautaires, 1988).

2. **Les préjugés défavorables à l'endroit des plus démunis sont nombreux. Une campagne de démystification et d'éducation populaire sur les réalités de la pauvreté, du chômage et du bien-être social serait nécessaire.**

TENDANCE 3. L'environnement et sa protection continueront de préoccuper notre société à l'heure où de nombreuses nouvelles technologies et de nombreux produits recyclables sont développés par des sociétés avides de capturer un nouveau marché de consommateurs « responsables ».

Dynamique

Avec la réponse enthousiaste du public à l'apparition des « boîtes bleues », on constate l'émergence d'une nouvelle conscience sociale face à l'impact de la société industrielle sur notre environnement. Un sondage réalisé par Environics au printemps 1986 indiquait que 80 % des Ontariens se sentent « extrêmement préoccupés » par la qualité de l'environnement. Les pluies acides et les déchets toxiques sont perçus comme un problème « très important » par 76 % et 86 % de la population ontarienne respectivement [1].

Problématique

1. **L'industrie de la dépollution devient de plus en plus lucrative. Cependant, les conflits subsisteront entre les organismes comme Green Peace et Probe et certaines compagnies au sujet de la vente de leurs nouveaux produits non-toxiques ou non-polluants. Certaines compagnies, telles que Loblaws et Procter & Gamble, sont accusées de se servir de la cause de l'environnement pour mousser la vente de leurs produits. Il sera nécessaire d'être vigilant et bien informé.**

---

1 *Trends and their Implications for Planning in Part-Time Learning*, Document de travail 86-8 (Planification et recherche en développement, Toronto,TVOntario, 1986).

*TENDANCE 4. **Si aucune mesure n'est prise pour contrer les tendances présentes, de nombreux experts prédisent que d'ici à deux ans les grandes villes canadiennes pourraient devenir des centres importants de trafic de la drogue, et ce, malgré la baisse des taux de consommation chez les jeunes Canadiens.***

Dynamique

Les problèmes rattachés à la toxicomanie sont nombreux et les statistiques disponibles sur les taux de consommation, alarmantes. Cependant, un sondage réalisé auprès de 3 915 élèves du secondaire ontarien indique que les efforts de prévention semblent avoir porté leurs fruits. L'usage de la drogue chez la population étudiante de l'Ontario est à la baisse. Le sondage réalisé par la Fondation de la recherche sur la toxicomanie indique que 29,2 % des étudiants n'avaient pas consommé d'alcool ni fait usage de drogue au cours de l'année précédente ; comparativement à 17,4 % en 1979 et 27,5 % en 1987. Le pourcentage de ceux qui ont dit avoir fumé du cannabis était de 14,1 % en 1989, comparativement à 15,9 % en 1987 et 31,7 % en 1979. Le tabagisme était également à la baisse : 23,3 % des étudiants se déclaraient fumeurs en 1989, comparativement à 24 % en 1987 et 30,4 % en 1979. Le plus haut taux de consommation reste celui de l'alcool (66,2 %). Seulement 1 % de la population étudiante interrogée avait fait usage de « crack » et 2,7 % de cocaïne. Selon la Fondation, la hausse du taux de consommation de la cocaïne serait particulièrement marquée chez les jeunes adultes et les « décrocheurs »[1].

En 1985, 14 % des jeunes de 15 à 19 ans et 21 % de ceux de 20 à 24 ans déclaraient faire usage de la drogue au Canada. Chez les jeunes de 20 à 24 ans, 24 % des femmes, contre 19 % des hommes, faisaient usage de la drogue ou de médicaments (marijuana, hashisch, cocaïne, somnifères, calmants ou stimulants)[2].

Les dernières statistiques démontrent que le trafic de la drogue en Ontario a rapporté plus de 2 milliards de dollars en 1988. Le gouvernement de l'Ontario a alloué 37 millions de dollars à la lutte contre la drogue et a annoncé la nomination d'un ministre délégué, Ken Black. Les écoles recevront plus de 5 millions de dollars au cours des

1 *Globe & Mail* (3 octobre 1989).

2 Statistique Canada, *Les Jeunes au Canada* — Faits saillants (Ottawa, Division des statistiques sociales, du logement et des familles, 1989).

deux prochaines années pour former les enseignants en éducation contre l'usage de la drogue [1]. De plus, les municipalités de l'Ontario pourraient très bientôt faire de la lutte contre la drogue une de leurs principales priorités. Réunis dans le cadre d'un atelier sur la prévention de la toxicomanie, au congrès de l'Association des municipalités ontariennes, de nombreux maires et conseillers se sont montrés favorables à une proposition qui vise à développer un plan d'action bilingue dont l'objectif serait d'aider les municipalités à combattre le problème de la drogue [2].

Problématique

1. **L'implantation de la politique de « tolérance zero » aux États-Unis aura des conséquences néfastes au Canada. On croit que les trafiquants de drogue transformeront le Canada en plaque tournante du trafic de la drogue en Amérique du Nord. Le Canada n'a pas encore développé de stratégie claire face à cette éventualité.**

2. **L'éducation des jeunes sur les effets néfastes de la drogue s'étend maintenant de la 4e année du primaire jusqu'à la fin du secondaire. On pense également à éduquer les parents sur la façon de dépister l'usage de la drogue chez leurs enfants et la manière de leur venir en aide [3].**

TENDANCE 5. La santé physique et mentale se traite de plus en plus de façon préventive par les individus qui participent activement au maintien de leur bien-être.

Dynamique

Au cours de la dernière décennie, de nouvelles attitudes et pratiques quotidiennes ont vu le jour chez un nombre grandissant d'individus. Les Ontariens s'occupent de leur condition physique beaucoup plus activement en transformant leurs habitudes de vie, en adoptant un programme de nutrition différent, en renonçant à la cigarette et à

1 *Toronto Star* (11 octobre 1989).
2 *Ontario 30* (23 août 1989).
3 *Toronto Star* (11 octobre 1989).

l'alcool, en s'adonnant au conditionnement physique, de façon à prévenir la maladie plutôt que d'avoir à la traiter.

Problématique

1. **Il existe un besoin grandissant d'information sur les formes de traitement « alternatives » à la médecine traditionnelle : les médecines douces, la naturopathie, la médecine holistique.**

2. **Il y a lieu d'approfondir la réflexion sur les relations affectives et sexuelles telles qu'elles sont vécues en présence de la menace du SIDA et des MTS (maladies transmisibles sexuellement).**

3. **On s'accorde pour dire que le stress est à la source d'un nombre grandissant de problèmes mentaux et physiologiques qui accompagnent l'évolution de la société contemporaine.**

4. **Les modifications qui ont marqué le monde du travail ont entraîné des changements importants dans les conditions de travail, affectant ainsi différents aspects de la santé des travailleurs. De nouveaux problèmes surgissent, notamment : stress, burn-out, maux de dos chroniques, alcoolisme, comsommation de drogue au travail, problèmes reliés aux écrans cathodiques, manipulation de matières dangeureuses.**

B. TENDANCES QUI TOUCHENT PARTICULIÈREMENT LES FRANCOPHONES

TENDANCE 6. ***Un nombre important de programmes sociaux et de santé, subventionnés en grande partie par le gouvernement provincial de l'Ontario, sont administrés soit par les gouvernements locaux, soit par des organismes municipaux quasi autonomes. La Loi sur les services en français n'exige pas que ces services soient offerts en français dans les régions désignées par la loi. La prestation de ces services en français dépendera des pressions exercées par les francophones au niveau local.***

Dynamique

À divers degrés, quelques municipalités offrent des services sociaux et de santé en français, mais elles le font plutôt en fonction de l'importance démographique de la population francophone, ainsi que des pressions exercées par celle-ci, et non pas pour satisfaire aux exigences d'une loi [1]. Le ministère des Affaires municipales de l'Ontario vise à ce qu'une centaine de municipalités de la province offrent des services en français d'ici à une dizaine d'année à l'aide de nouveaux programmes gouvernementaux.

En fait, la capacité des municipalités de desservir les francophones en français est presque directement proportionnelle au pourcentage de francophones qu'on trouve dans chaque municipalité. De plus, dans les grands centres urbains désignés par la *Loi sur les services en français* où les francophones forment un très faible pourcentage de la population totale (telles la communauté urbaine de Toronto et la municipalité de Windsor), les services en français, quand ils existent, n'existent que dans un contexte multiculturel. La priorité du service linguistique semble être donnée aux minorités les plus unilingues. Ainsi, les Franco-

1 On retrouve 185 municipalités dans les régions désignées par la *Loi sur les services en français*. Une dizaine sont officiellement bilingues, une vingtaine offrent une partie de leurs services en français et une demi-douzaine offrent des services en français sans y être obligées. Une seule municipalité, Mattice, est unilingue francophone (*Le Nord*, 3 avril 1989).

Ontariens, dont les compétences en anglais sont de niveau supérieur, tendent à recevoir le moins d'attention.

Les maires et conseillers francophones d'une cinquantaine de municipalités ont jeté les bases d'un regroupement d'expression française des municipalités de l'Ontario. Une fois sa structure mise en place, le regroupement s'intéressera au dossier de l'application de la *Loi sur les services en français* dans les organismes municipaux, ainsi qu'aux problèmes du chômage, de l'analphabétisme et des disparités régionales au sein de la communauté franco-ontarienne. Selon Gisèle Lalonde, mairesse de Vanier, le regroupement s'appuiera sur les réseaux communautaires existants [1].

Problématique

1. **Le pouvoir de réglementation du gouvernement provincial face aux programmes provinciaux administrés par les municipalités et les obligations de celles-ci en contractant de telles responsabilités restent vagues. Le rapport intitulé *Services sociaux et de santé « en français » dans certaines municipalités de l'Ontario*, subventionné sous contrat par la Commission des services en français de l'Ontario, conclut que « seule l'inclusion des prestataires de services sociaux et de santé sous l'égide d'une législation en matière de langue conduira à l'évolution de l'attitude nécessaire à la prestation de services en français et en anglais, à la discrétion des usagers [2] ».**

2. **La prestation de services en français reste problématique à l'extérieur des grands centres urbains où l'on retrouve un pourcentage élevé de francophones (tels qu'Ottawa, Sudbury, Cornwall). Dans les petites communautés éloignées, où le pourcentage des francophones est également élevé, mais minime en chiffres absolus, les exigences linguistiques sont confrontées à la difficulté d'attirer une gamme de professionnels bilingues qualifiés. On retrouve le même problème dans les régions désignées où le pourcentage des francophones est assez faible, telle la communauté urbaine de Toronto.**

---

1 *Le Droit* (22 août 1989).

2 Robin Skuce et associés, *Services sociaux et de santé en français dans certaines municipalités de l'Ontario* (Toronto, Commission des services en français de l'Ontario, 1988) p. 107.

TENDANCE 7. Les services de santé municipaux sont plus susceptibles d'être offerts en français que les services sociaux.

Dynamique

Les services de santé semblent posséder une plus grande autonomie par rapport au contrôle municipal et maintiennent des liens plus étroits avec le ministère de la Santé. Les conseils de santé de districts, nommés et administrés par la province, exercent une influence importante sur les services de santé locaux et leur planification s'étend au domaine de la langue. Plusieurs de ces conseils ont entrepris ou planifient des études d'envergure sur les besoins et les compétences en français.

Du côté des services sociaux, les conseils de planification sociale, quand ils existent et quand ils s'intéressent aux questions des langues de service, restent toutefois des organismes créés par l'administration municipale plutôt que par le gouvernement provincial. À moins que l'administration municipale n'ait une politique établie, comme à Ottawa-Carleton, voulant que tous les services soient offerts en français et en anglais, la prestation de services en français n'est pas assurée.

Avec la nomination de Charles Beer aux postes de ministre délégué à l'Office des affaires francophones et ministre des Services sociaux et communautaires (MSSC), on s'attend à avoir une oreille plus attentive aux besoins des francophones à Queen's Park. Le Centre médico-social de Toronto a déjà reçu la reconnaissance du MSSC pour le versement de subventions régulières pour la mise en place de son volet social.

Problématique

1. **On constate le développement de nombreux réseaux de services en français dans les domaines de la santé et des services sociaux dans diverses régions de la province, mis en place par et pour les francophones. Le Centre médico-social de Toronto sera le premier d'une série de centres médico-sociaux communautaires axés sur la prévention qu'on pourrait voir ouvrir dans la région de Penetanguishene, Windsor, Hamilton, Cornwall et Sudbury avec l'entrée en vigueur de la *Loi sur les services en français* [1]. Leur plus grand défi sera d'attirer les professionnels francophones.**

1 *Ontario 30* (24 août 1989).

TENDANCE 8. ***Si on ne trouve pas de solutions pour pallier le manque de professionnels dans les domaine de la santé et des services sociaux disposés à travailler dans les districts désignés de la province, toutes les discussions sur l'extension, ou même l'application, de la* Loi sur les services en français *pourraient être alors entièrement théoriques.***

Dynamique

La pénurie de personnel bilingue qualifié dans certains secteurs, en particulier le domaine de la santé, s'étend à l'échelle de la province. Le nombre de diplômés francophones dans les domaines de l'orthophonie, de l'hygiène dentaire, de l'ergothérapie, de la podologie et de la physiothérapie, par exemple, est loin de suffire à la demande.

Au problème de pénurie s'ajoute celui d'attirer et de retenir les professionnels bilingues et francophones dans les collectivités du Nord. L'Association des intervenants francophones de la santé et des services sociaux et communautaires (plus de 125 membres), parraînée par l'ACFO provinciale, organise colloques, conférences et journées d'étude sur ces questions [1].

Problématique

1. **Des mesures doivent être prises afin d'offrir divers cours en français dans les domaines de la santé et des services sociaux pour le premier et le deuxième cycles des études universitaires. De plus, le nombre d'inscriptions à ces cours doit être augmenté.**

2. **Cependant, ces mesures n'assureront aucunement que des professionnels formés dans une institution postsecondaire d'Ottawa iront s'établir à Timmins ou à Sudbury. Les mesures incitatives pour encourager les professionnels de la santé et des services sociaux à s'installer dans les régions où existe une forte pénurie devront recevoir un appui continu et accru.**

---

1 *Le Droit* (9 août 1989).

3. **Un programme de formation de langue d'immersion totale en français devraient être offert aux professionnels qualifiés de langue anglaise afin de rémédier en partie à la pénurie de professionnels.**

TENDANCE 9. Si la tendance à l'assimilation linguistique est prise au sérieux, les francophones devront avoir accès à des services de garde en français.

Dynamique

Comme le souligne le Réseau national Action-Éducation-Femmes, la lutte pour des services scolaires en français est un effort louable, mais insuffisant, pour contrer le phénomène de l'assimilation. Il ne faut pas, en effet, négliger les effets de l'absence d'autres services avant que l'enfant ne fréquente l'école et en dehors des heures de fréquentation du système scolaire [1]. Il existe une cinquantaine de garderies francophones, soit 1,8 % du nombre total de garderies en Ontario, alors que les Franco-Ontariens constituent plus de 5 % de la population [2].

La signature d'une entente d'une valeur de 600 000 dollars entre le ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario et l'ACFO donnera lieu à un projet d'envergure, dirigé par le Réseau ontarien des services de garde francophone. Quatre agents de développement et un coordonnateur seront engagés pour développer des services de garde en français dans les communautés francophones [3].

Dans les comtés unis de Prescott-Russell, un service de garde en résidences privées ainsi qu'un centre de ressources ont été créés, preuve de l'ingéniosité des francophones face à un besoin des plus pressants [4].

---

1 Réseau national Action-Éducation-Femmes, *Mémoire présenté au groupe de travail parlementaire sur la garde des enfants* (Ottawa, mai 1986).
2 *L'Express de Toronto* (semaine du 14 au 20 mars 1989).
3 *Le Rempart* (10 mai 1989).
4 *Le Reflet* (3 mai 1989).

Problématique

1. **Les femmes font face à de nombreux obstacles dans la poursuite de leur formation scolaire et professionnelle. Ces obstacles sont encore plus difficiles pour les femmes francophones. Le problème de la garde des enfants est un problème majeur.**

2. **Le faible nombre d'enfants francophones dans certaines régions amène l'admission d'enfants anglophones dans les garderies, les transformant en foyers d'assimilation.**

3. **Il y a un besoin énorme de recrutement et de formation de personnel francophone, ainsi qu'un besoin de matériel pédagogique en français.**

C. IMPLICATIONS POUR LES CLIENTÈLES CIBLES

TENDANCES		IMPLICATIONS POUR LES CLIENTÈLES CIBLES
		— ***Besoins d'information et de formation sur les sujets suivants :***
TENDANCE 1.	***L'évolution technologique aura une incidence importante sur le système des services sociaux en Ontario***	***ADULTES, ADOLESCENTS et ENFANTS*** • La technologie à notre service • Les systèmes «intelligents» et les services sociaux • L'intégration des personnes marginalisées par leur handicap
TENDANCE 2.	***Malgré une prospérité économique relative, un nombre important d'Ontariens vivent sous les seuil de la pauvreté.***	***ADULTES*** • Les mythes et réalités de la pauvreté en Ontario • Les victimes de la pauvreté • L'action sociale, communautaire et individuelle pour rémédier à la pauvreté • L'administration d'un budget pour les personnes à faible revenu et la façon de joindre les deux bouts ***ADOLESCENTS et ENFANTS*** • Le profil des enfants victimes de la pauvreté • Les réalités de la pauvreté et son impact sur les enfants à l'école

TENDANCE 3.	***L'environnement et sa protection continueront de préoccuper notre société à l'heure où de nombreuses nouvelles technologies et de nombreux produits recyclables sont développés.***	***ADULTES*** • L'impact de la société industrielle sur notre environnement • Les organismes de la protection de l'environnement • Les produits recyclables ***ADOLESCENTS et ENFANTS*** • La question environementale • Les façons d'organiser un projet dans son école, dans sacommunauté
TENDANCE 4.	***Si aucune mesure n'est prise pour contrer les tendances présentes, de nombreux experts prédisent que d'ici à deux ans les grandes villes canadiennes pourraient devenir des centres importants de trafic de la drogue.***	***ADULTES*** • L'étendue du problème de la drogue en Ontario • La lutte contre la trafic de la drogue • Le dépistage de l'usage de la drogue chez les enfants et comment les aider ***ADOLESCENTS et ENFANTS*** • La formation des enseignants sur l'éducation anti-drogue
TENDANCE 5.	***La santé physique et mentale se traite de plus en plus de façon préventive par les individus qui participent activement au maitien de leur bien-être***	***ADULTES*** • Les médecines alternatives • Le stress • La santé au travail • La nutrition et le conditionnement physique ***ADOLESCENTS et ENFANTS*** • Les effets néfastes de l'alcool et du tabagisme • La sexualité

TENDANCE 6. ***Un nombre important de programmes sociaux et de santé, subventionnés en grande partie par le gouvernement provincial de l'Ontario, sont administrés soit par les gouvernements locaux, soit par des organismes municipaux quasi autonomes. La Loi 8 n'exige cependant pas que ces services soient offerts en français.***

TENDANCE 7. ***Les services de santé municipaux sont plus susceptibles d'être offerts en français que les services sociaux.***

TENDANCE 8. ***Si on ne trouve pas de solutions pour pallier le manque de professionnels dans les domaines de la santé et des services sociaux disposés à travailler dans les districts désignés de la province, toutes les discussions sur l'extension, ou même l'application de la Loi sur les services en français, pourraient être théoriques.***

TENDANCE 9. ***Si la tendance à l'assimilation linguistique est prise au sérieux, les francophones devront avoir accès à des services de guarde en français.***

ADULTES

- La Loi sur les services en français et les services sociaux et communautaires
- La politique municipale
- La pénurie des professionnels dans les domaines de la santé et des services sociaux et communautaires et les solutions possibles
- Les façons d'organiser un réseau de vie en français
- Les programmes postsecondaire en français dans les domaines de la santé et des services sociaux
- Les services en français en régions éloignées
- Les programmes d'immersion de langue française pour les professionnels qualifiés de langue anglaise
- Les façons d'organiser un service de garde en résidence privé

7

TENDANCES SOCIALES : LA CONDITION DES FEMMES

- *Redéfinition des rôles sexuels et de la place de la femme dans la société*
- *Nouvelle loi en matière d'équité salariale*
- *Violence familiale et conjugale*
- *La monoparentalité*
- *Engagement social des Franco-Ontariennes*

7. TENDANCES SOCIALES : LA CONDITION DES FEMMES

A. TENDANCES GÉNÉRALES

TENDANCE 1. ***La présence du mouvement féministe et la participation grandissante des femmes sur le marché du travail et dans tous les aspects de la vie sociale occasionnent une redéfinition plutôt lente des rôles sexuels et de la place de la femme dans la société.***

Dynamique

Dans la sphère domestique, les changements qui se sont produits au cours des deux dernières décennies dans la condition des femmes sont davantage quantitatifs que qualitatifs. Encore aujourd'hui, et ce malgré leur participation grandissante sur le marché du travail, la situation économique des femmes reste liée à leur statut matrimonial [1]. En fait, la « féminisation de la pauvreté » est un phénomène fortement associé à la monoparentalité ou à la séparation des conjoints.

Revenu moyen et médian des familles de recensement*, selon le genre de famille et des personnes sans famille, Ontario, 1980 (en dollars)

	Père seul	Mère seule	Mari-femme
Revenu moyen	24 206	14 219	29 492
Revenu médian	21 436	11 417	26 493
	Femme sans famille	**Homme sans famille**	
Revenu moyen	9 837	13 698	
Revenu médian	7 134	11 687	

* Une famille de recensement désigne un mari et une femme (avec ou sans enfants célibataires) ou un parent seul avec un enfant célibataire ou plus vivant dans le même logement. Les relations de concubinage sont considérées comme des familles mari-femme.
Source : ministère du Trésor et de l'Économie. *Statistiques de l'Ontario 1986 (Toronto, Queens' Park, 1987).*

1 Céline Le Bourdais et Hélène Desrosiers, « Demographic Trends and Employment Patterns : Longitudinal Analysis of the Processes and the Determinants » in *The Review of Demography and its Implications for Economic and Social Policy* Update nº 5 (hiver 1988).

Malgré les efforts récemment déployés par le gouvernement et le secteur de l'éducation pour faciliter l'accès des jeunes femmes aux emplois à l'extérieur du « ghetto féminin » traditionnel, il paraît évident qu'un nombre disproportionné de jeunes femmes commencent et continuent à travailler dans des emplois « typiquement féminins » à leur sortie du secondaire.

Premier emploi au sortir de l'école secondaire

	Total	Hommes	Femmes
	%	%	%
Services/industrie hôtelière	21	14	29
Personnel administratif	21	9	38
Transformation/fabrication	21	28	12
Vente	10	9	11
Construction	9	15	— *
Usinage/opérateurs	7	11	2
Ressources naturelles	4	7	1
Profession libérale/santé/éducation	3	2	5
Commerce gestion	2	2	1
Autres	3	4	1

* Correspond à un pourcentage inférieur à 0,5 % mais supérieur à zéro.
Source : ministère de la Formation professionnelle, *Itinéraires*. Toronto, 1989.

Par contre, on dénote une évolution au niveau de la société globale pour ce qui est du pourcentage de femmes qu'on retrouve dans plusieurs professions traditionnellement réservées aux hommes.

Cependant, cette évolution n'a pas contribué à la disparition du « ghetto féminin ». Le secteur des services et le travail de bureau ont absorbé la majorité des nouvelles entrées faites par les femmes sur le marché du travail. En 1986, 82,4 % des femmes travaillaient dans le secteur des services et des professions assimilées. Ces emplois sont caractérisés par un niveau de compétences et un salaire relativement bas.

En fait, on dénote une polarisation et une segmentation de la main-d'œuvre féminine. À une extrémité de l'échelle salariale, on trouve le groupe des « cols d'or », dont le travail implique de plus grandes responsabilités de gestion, d'initiative et de contrôle, et à l'autre extrémité, on trouve le groupe des « cols roses », qui occupent les emplois au bas de l'échelle hiérarchique occupationnelle [1].

1 Pour plus de détails, consultez l'annexe 4 du document de travail 89-3 *Labour Market Transition Project : Learning Needs, Target Groups and Potential TVOntario Responses* (Toronto, Planification et recherche en développement, TVOntario, 1989).

Population active qualifiée, pourcentage de femmes par profession, Ontario, années de recensement, 1971 et 1981

	Pourcentage de femmes		Pourcentage de femmes
Gestion, administration et assimilés		*Foresterie et exploitation forestière*	
1981	26,0	1981	12,1
1971	16,2	1971	5,2
Sciences naturelles, ingénierie et mathématiques		*Mines et carrières*	
1981	13,6	1981	1,9
1971	7,3	1971	0,8
Sciences sociales et assimilés		*Transformation*	
1981	53,5	1981	21,7
1971	39,0	1971	19,3
Religion		*Usinage et assimilés*	
1981	16,2	1981	9,8
1971	10,9	1971	7,8
Enseignement et assimilés		*Fabrication, assemblage et réparation*	
1981	58,8	1981	26,0
1971	59,4	1971	24,3
Médecine et santé		*Métiers de la construction*	
1981	79,0	1981	2,0
1971	75,4	1971	1,0
Arts, littérature, loisirs et assimilés		*Manœuvre du matériel de transport*	
1981	40,8	1981	8,3
1971	28,9	1971	3,3
Travail de bureau et assimilés		*Manutention des matériaux et assimilés*	
1981	77,3	1981	28,0
1971	70,1	1971	25,9
Ventes		*Services*	
1981	43,3	1981	52,0
1971	32,1	1971	46,5
Agriculture, horticulture et élevage		*Pêche, chasse, piègeage et assimilés*	
1981	26,0	1981	12,2
1971	22,9	1971	8,0

Source : ministère du Trésor et de l'Économie, *Statistiques de l'Ontario 1986*, Tableau 5.17. Toronto, Queens' Park, 1987.

Problématique

1. **Il importe de sensibiliser les femmes, leur partenaire et la famille à la nécessité de partager la responsabilité des tâches domestiques afin qu'elles puissent allouer une partie de leur temps à la participation au marché du travail, à l'implication communautaire, à la formation professionnelle et personnelle.**

2. **L'idéologie de la femme au foyer, dont le mari pourvoit à tous les besoins du ménage, ne colle plus à la réalité pour un nombre grandissant de femmes : en 1986, plus de 37 % des femmes francophones ne faisaient pas partie d'un couple marié (elles étaient célibataires, veuves, séparées, divorcées)** [1] **.**

3. **Le taux de dépendance économique des femmes qui n'occupent pas d'emploi rémunéré reste important : 42 % des femmes mariées ne font pas partie de la population active ; quant aux femmes veuves, séparées et divorcées, 60,5 % restent à la maison** [2]**.**

4. **Le soin et l'éducation des enfants et le soin des personnes âgées et handicapées donnés dans le cadre de la famille n'est pas reconnu, de telle sorte que cette contribution ne peut se traduire en expérience de travail** [3]**.**

TENDANCE 2. ***La nouvelle* Loi sur l'équité salariale *(loi 154) entraînera la réévaluation du travail des femmes, un processus qui remettra en question notre système de valeurs traditionnelles.***

Dynamique

Il n'est plus seulement question de payer le même salaire aux hommes et aux femmes qui font le même travail (*à travail égal salaire égal*) ou d'ouvrir aux femmes les portes des emplois masculins mieux rémunérés (*accès à l'égalité*). La *Loi sur l'équité salariale* se préoccupe

---

1 Ministère du Trésor et de l'Économie, *Statistiques de l'Ontario 1986.* Tableau 3.72. (Toronto, Queens' Park, 1987) p. 109.

2 Statistique Canada, *Les Femmes sur le marché du travail* Tableau A-2 (Ottawa, 1987).

3 Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises, *Femmes et francophones : Double infériorité* (Ottawa, juillet 1981) p. 44.

d'augmenter les salaires des emplois occupés traditionnellement par des femmes et qui ont été historiquement sous-évalués.

D'ici à janvier 1990, environ 750 entreprises de plus de 500 employés, 800 municipalités, 230 hôpitaux, et tout le reste du secteur public, devront avoir affiché leur « plan d'équité salariale ». Les employeurs de 100 à 499 employés devront développer leur plan d'ici à janvier 1991, ceux de 50 à 99 employés d'ici à janvier 1992 et ceux de 10 à 49 employés d'ici à janvier 1993.

Les employeurs doivent comparer et établir les équivalences entre les emplois à prédominance féminine (ceux dont les effectifs féminins se chiffrent à 60 % du total) et les emplois à prédominance masculine (ceux dont les effectifs masculins se chiffrent à 70 % du total) afin de corriger la sous-évaluation des emplois à prédominance féminine dès janvier 1990 [1].

La *Loi sur l'équité salariale* s'applique théoriquement à 87 % des travailleuses de l'Ontario. Au Conseil de l'éducation de York, le salaire d'une secrétaire en chef est passé de 13,37 $ l'heure à 18,20 $, une augmentation de 8 791 $ au salaire annuel, suite aux équivalences établies entre le travail de secrétaire en chef et celui de contremaître à l'entretien [2].

Problématique

1. **L'application de la *Loi sur l'équité salariale*, quoique « pro-active », est laissée à l'employeur en collaboration avec les employés ou le syndicat. Il n'existe aucun modèle de plan d'équité. De plus, une fois le plan d'équité salariale affiché, les femmes n'ont que 30 jours pour prendre connaissance du document et porter plainte, s'il y a lieu, à la Commission sur l'équité salariale afin qu'une enquête soit réalisée. Ceci signifie qu'une connaissance approfondie de la loi sera un facteur clé de son succès.**

2. **La réévaluation des emplois à prédominance féminine entraîne une remise en question de nos valeurs. La structure salariale reflète les préjugés sexistes de la société qui sous-estime les compétences en communication de la réceptionniste, mais non la dextérité du mécanicien ; qui sous-estime l'effort physique requis de l'infirmière pour soulever les patients, mais non l'effort requis**

1 Documentation diverse de la Commission sur l'équité salariale de l'Ontario, 1989.
2 *L'Actualité* (septembre 1989) p. 44.

pour soulever du matériel de construction ; qui sous-estime les responsabilités rattachées au soin des enfants, mais non celles rattachées aux transactions financières ; qui sous-estime le stress qu'occasionne le travail auprès d'individus ayant des problèmes psychologiques sévères, mais non le stress de travailler dans un milieu où la machinerie est bruyante.

3. **Les employeurs du secteur privé ayant moins de 10 employés ne sont pas obligés de développer un plan d'équité salariale dans leur entreprise. La loi exclue donc 485 000 travailleuses des bénéfices de l'équité salariale.**

4. **Plus de 867 000 femmes ne pourront bénéficier de la *Loi sur l'équité salariale*, et ce même si elles travaillent dans des entreprises de plus de 10 employés. Selon un rapport de la Commission sur l'équité salariale de l'Ontario, 214 000 travailleuses du secteur publique et 653 000 du secteur privé occupent des emplois où l'on ne trouve pas suffisamment d'hommes pour établir d'équivalences. On retrouve ces femmes surtout dans les domaines de la santé, des services sociaux et communautaires (garderies, foyers de personnes âgées, bibliothèques), et des services personnels (vente, salons de coiffure, restaurants)** [1] .

---

1 *Globe & Mail* (17 janvier 1989).

TENDANCE 3. Jusqu'à récemment, on connaissait peu l'ampleur de la violence familiale et conjugale. Plusieurs enquêtes ont maintenant révélé l'étendue du problème et sa gravité.

Dynamique

Le Conseil consultatif sur le statuts de la femme publiait en 1980 un document intitulé *La Violence conjugale : le cercle vicieux* qui suggérait qu'une femme sur dix, mariée ou vivant en concubinage, était maltraitée par son partenaire.

Le Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain (SCVMU), réalisé auprès de 1 834 hommes et femmes âgés de 18 ans et plus, suggère qu'il existe une forte corrélation entre les occurrences de violence conjugale et des événements imprévus de la vie tels que :

- être au chômage pour plus d'un mois
- voir son entreprise faire faillite
- avoir une baisse de salaire
- prendre un emploi additionnel pour joindre les deux bouts
- augmenter ses heures de travail supplémentaires pour joindre les deux bouts
- devoir nouvellement payer une pension alimentaire à son ex-conjointe
- devoir déménager dans un logement moins luxueux
- louer une pièce à un chambreur
- être déchu à un grade ou une position inférieur
- subir une perte de revenu suite à un retour aux études
- avoir une importante déception professionnelle
- subir un changement négatif dans sa situation économique

Seulement 8 % des hommes qui ont dit avoir vécu un de ces événement au cours des cinq dernières années ont reporté avoir commis un acte de violence conjugale. La proportion grimpe à 18 % pour ceux qui ont vécu deux ou trois de ces événements, à 19 % pour ceux qui en ont vécu quatre ou cinq, et à 33 % pour ceux qui en ont vécu six ou sept [1].

Les raisons pour lesquelles les femmes victimes de violence conjugale ne communiquent pas avec les policiers lors d'une agression sont nombreuses : 59 % des femmes considéraient cette agression comme une affaire personnelle qui ne regarde pas la police, et une proportion à peu près égale des victimes (58 %) estimaient que les policiers ne pouvaient rien changer à la situation. Environ la moitié d'entre elles ont dit avoir

1 Statistique Canada, *Canadian Social Trends* (automne 1989).

« peur des représailles » de la part de l'agresseur et le tiers (35 %) des victimes n'ont pas déclaré l'incident afin de protéger l'agresseur [1].

Le nombre de centres d'accueil d'urgence établis au Canada pour les femmes maltraitées et leurs enfants continue de s'accroître. Entre 1979 et 1987, il a quadruplé, étant passé de 71 à 267. On retrouvait 98 de ces centres en Ontario [2].

Problématique

1. **Quoiqu'il soit important de renseigner les femmes sur les ressources disponibles pour leur venir en aide, les hommes qui commettent des agressions sexuelles et/ou des voies de fait devraient être un des groupes prioritaires de toute campagne de sensibilisation. Si l'on accepte les conclusions du SCVMU, les hommes auraient un besoin pressant de conseils sur la façon d'aborder les événements déstabilisants de leur vie sans pour autant détruire leur vie conjugale et familiale.**

2. **Les causes, les signes extérieurs et la prévention de la violence familiale et conjugale devrait faire l'objet d'une campagne d'information.**

TENDANCE 4. La monoparentalité est un phénomène de plus en plus répandu, symptôme d'une remise en question des valeurs traditionnelles et, surtout, du rôle de la femme au sein du couple, de la famille et de la société.

Dynamique

Le nombre de familles monoparentales est à la hausse. En 1971, 8,9 % des familles étaient des familles monoparentales (167 800 familles). En 1981, la proportion était de 11,8 % pour la totalité de l'Ontario (290 755 familles) et également de 11,8 % chez les francophones (langue maternelle) (15 380 familles) [3]. Bien qu'il existe des familles monoparentales dont le chef est un homme, la grande majorité sont

---

1 Statistique Canada, *Tendances sociales canadiennes* (printemps 1989).
2 Ibid.
3 Ministère du Trésor et de l'Économie, *Statistiques de l'Ontario 1986*, Tableau 4.2 (Toronto, Queens' Park, 1987).

dirigées par des femmes (82 % pour la population totale de l'Ontario, 80 % dans le cas des femmes francophones) [1].

Cette nouvelle réalité n'est toutefois pas encore reconnue dans la pratique par notre société. Par exemple, les institutions scolaires et le matériel pédagogique qu'on y utilise continuent de présenter le modèle de la famille biparentale comme le seul modèle, et les services de garderie, de programmes de formation et d'aide financière sont inadéquats pour répondre aux besoins de ces femmes. De plus, les programmes d'aide sociale comportent des règlements discriminatoires à l'égard des femmes cheffes de familles monoparentales. On note que ces règlements condamnent souvent les femmes à choisir l'aide sociale car celle-ci s'accompagne de services de soutien (soins de santé, suppléments alimentaires, logement subventionné) qu'un travail mal rémunéré ne peut procurer [2].

La situation matérielle de ces femmes se situe tout au bas de l'échelle, et, par conséquent, il en est souvent ainsi de la perception qu'elles ont d'elles-mêmes. Les femmes cheffes de famille manquent d'argent et de temps, elles sont isolées et perçues par la société comme anormales parce que vivant sans homme et inadéquates comme parents parce que parent unique. « Malgré leur volonté de s'adapter à tout prix au modèle dominant de la famille, les femmes doivent se résoudre à entrer dans un modèle où elles y gagnent en liberté intérieure, parfois en autonomie personnelle, mais où la société leur fait grief de changer les structures traditionnelles [3] ».

Problématique

1. **La famille traditionnelle biparentale transmet aux enfants des normes de comportements, des valeurs et des prédispositions à la vie adulte les plus souvent liés à des stéréotypes sexistes : la force, l'autorité, la discipline, l'apport économique étant assumés par le père ; l'affection, l'éducation, l'entretien domestique étant l'apanage de la mère. Les enfants vivant au sein de familles monoparentales vivent d'autres modèles qui questionnent ces stéréotypes [4].**

---

1 Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises, *Seules en grand nombre : Dossier socio-économique sur la situation des ontaroises chefs de famille monoparentale* (Ottawa, FNFCF, 1983).

2 Ibid., pp. 42-43.

3 Ibid., p. 16.

4 Ibid., pp. 10-11.

2. **Le surmenage et le stress sont des dangers qui guettent toutes les femmes cheffes de famille monoparentale : surcharge sur le plan du travail, sur le plan financier et aussi sur le plan psychologique et affectif. Ces femmes ont besoin de donner un sens à leur solitude ; d'établir des nouveaux modes de relation avec leurs enfants, leur famille, leurs ami(e)s, leur ex-conjoint ; de définir leurs besoins affectifs et sexuels ; de cerner les limites de leurs responsabilités parentales [1].**

3. **Le besoin d'information des cheffes de famille monoparentale est immense :**
   - **information sur les lois du mariage, de la séparation et du divorce, sur les services d'aide juridique**
   - **information sur la perception des pensions alimentaires**
   - **information sur le régime des rentes du Canada, sur les allocations du conjoint survivant, sur la pension de vieillesse**
   - **information sur les garderies et les réseaux de gardienne**
   - **information sur les lois du bien-être social**
   - **information sur les logements subventionnés et sur les recours juridiques lorsqu'il y a discrimination**
   - **information sur la gestion du budget familial et sur la façon d'assumer son autonomie financière**
   - **information sur les centres d'accueil pour femmes en difficulté**
   - **information sur les services de santé, sur la contraception, les abus de médicaments, l'alcool, les maladies découlant du stress**
   - **information sur le marché du travail, sur les programmes de recyclage scolaire, de recyclage professionnel, de création d'emploi.**

---

1 Ibid., p. 30.

B. TENDANCES QUI TOUCHENT PARTICULIÈREMENT LES FRANCO-ONTARIENNES

*TENDANCE 5. **On dénote un changement d'orientation dans l'implication sociale des femmes : du service à autrui, plusieurs organismes se préoccupent maintenant des conditions spécifiques de la femme francophone dans notre société.***

Dynamique

Au cours de la dernière décennie, la hausse du niveau de scolarité des femmes, leur participation de plus en plus importante sur le marché du travail, la mise à jour des conditions discriminatoires, et de la double journée de travail qui est le lot de la plupart des travailleuses rémunérées, ont contribué à canaliser leurs énergies vers des activités visant à améliorer leurs conditions de femmes et à connaître leurs propres besoins.

Il y a donc remise en question de leur rôle traditionnel de service à autrui. Les besoins de formation, d'information et de services spécifiques, que les femmes perçoivent comme essentiels à leur épanouissement, ont donc suscité une réorientation des associations féminines et la mise en œuvre de nouveaux regroupements [1].

Les femmes ont adapté leur engagement communautaire en fonction des besoins sociaux de leur époque, en mettant cette fois l'accent sur leurs propres besoins en tant que femmes : elles ont mis sur pied des maisons et des lignes téléphoniques S.O.S. pour femmes victimes de violence conjugale, des centres de femmes pour contrer leur isolement, des réseaux de garderies ; elles se sont regroupées comme femmes cheffes de famille monoparentale pour se donner des services particuliers ; elles ont établi des comités d'action politique pour favoriser leur participation au processus politique et à l'action communautaire [2].

---

1 Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises, *Femmes et francophones : Double infériorité* (Ottawa, juillet 1981) pp. 105-106.

2 Ibid., pp. 86-88.

Problématique

1. **La contribution de la femme franco-ontarienne au cours des luttes scolaires, son action bénévole et la transmission du patrimoine culturel — domaines privilégiés de l'action communautaire des femmes francophones — devraient obtenir la reconnaissance qui leur est due.**

2. **L'éveil croissant de la conscience socio-politique et socio-culturelle de la femme francophone de l'Ontario ne s'est pas encore réflété dans une plus grande implication des femmes au niveau décisionnel des associations franco-ontariennes. Une formation en techniques de gestion financière et administrative, en « leadership », et en communication pourrait contribuer à corriger la situation.**

C. IMPLICATIONS POUR LES CLIENTELES CIBLES

TENDANCES	IMPLICATIONS POUR LES CLIENTELES CIBLES
	— ***Besoins d'information et de formation sur les sujets suivants :***
TENDANCE 1. ***La présence du mouvement féministe et la participation grandissante des femmes sur le marché du travail et dans tous les aspects de la vie sociale occasionnent une redéfinition plutôt lente des rôles sexuels et de la place de la femme dans la société.***	*ADULTES* • L'éducation non sexiste et le partage des tâches à la maison • Les mythes et réalités sur la participation des femmes au marché du travail • Le « ghetto » féminin de l'emploi et les programmes de formation et de recyclage pour les femmes *ADOLESCENTS et ENFANTS* • La problématique féministe • L'éducation non sexiste • L'orientation scolaire des jeunes filles
TENDANCE 2. ***La nouvelle Loi sur l'équité salariale entraîne la réévaluation du travail des femmes, un processus qui remet en question notre système de valeurs traditionnelles.***	*ADULTES* • La nouvelle loi sur l'équité salariale • Les acquis et les luttes à venir en matière d'emploi pour les femmes *ADOLESCENTS et ENFANTS* • Les préjugés sexistes et les réalités sociales de la contribution des femmes sur le marché du travail

TENDANCE 3.	***Jusqu'à récemment, on connaissait peu l'ampleur de la violence familiale et conjugale. Plusieurs enquêtes ont maintenant révélé l'étendue du problème et sa gravité.***	***ADULTES*** • Les causes, les signes extérieurs et la prévention de la violence conjugale et familiale • Les ressources disponibles et les programmes d'aide aux victimes ***ADOLESCENTS et ENFANTS*** • La violence familiale et/ou conjugale et les enfants
TENDANCE 4.	***La monoparentalité est un phénomène de plus en plus répandu, symptôme d'une remise en question des valeurs traditionnelles et, surtout, du rôle de la femme au sein du couple, de la famille et de la société.***	***ADULTES*** • Les aspects juridiques de la famille et les programmes d'aide gouvernementaux • La gestion du budget familial et l'autonomie financière • Le stress et le surmenage des mères cheffes de familles monoparentales ***ADOLESCENTS et ENFANTS*** • Les stéréotypes de la famille et ses nouvelles réalités • La sensibilisation des enseignants aux enfants de familles monoparentales et leurs besoins
TENDANCE 5.	***On dénote un changement d'orientation dans l'implication sociale des Franco-Ontariennes : du service à autrui, plusieurs organismes se préoccupent maintenant des conditions spécifiques de la femme francophone dans la société.***	***ADULTES*** • L'action bénévole et la contribution des femmes • L'engagement politique et communautaire et la participation des femmes • La reconnaissance des acquis et les défis à venir face aux besoins des femmes franco-ontariennes

IV. CONCLUSION

Depuis le milieu des années 80, la communauté franco-ontarienne a connu un nombre impressionnant d'accomplissements. Sur le plan linguistique, elle a obtenu un droit de gestion sur les établissements scolaires (Loi 75) ainsi qu'une reconnaissance juridique de son droit à se faire servir en français par le gouvernement provincial (Loi 8). De plus, elle a assisté a la mise en ondes de la Chaîne française, à la création de deux conseils scolaires homogènes, à l'ouverture de la première d'une série de cliniques médico-sociales entièrement de langue française, à l'obtention du premier d'un réseau de collèges communautaires francophones, à la mise sur pied des programmes Forma-distance et Éduc-Action, à la création de réseaux de vie en français dans plusieurs municipalités, à l'essor du mouvement d'alphabétisation populaire et de l'entrepreneurship francophone, pour ne nommer que ceux-là.

Cependant, plusieurs observateurs s'accordent à dire que ses acquis restent néanmoins fragiles. La diminution de l'importance démographique des francophones en Ontario et l'accroissement de la tendance à l'assimilation culturelle et linguistique, surtout chez les jeunes, en préoccupent plus d'un. Les tensions linguistiques au Canada et la montée de la francophobie en Ontario menacent d'influer négativement sur le climat politique provincial jusqu'ici favorable aux revendications de la communauté franco-ontarienne. La présente transition sur le marché du travail et le déclin économique des régions à forte concentration francophone posent d'importants défis en termes de diversification industrielle, de formation et de recyclage de la main d'œuvre. De plus, l'émergence de nouvelles valeurs chez les jeunes et l'intégration croissante de la communauté franco-ontarienne aux systèmes économiques et politiques de la société globale rend ardu la préservation de la culture franco-ontarienne en contexte minoritaire.

Aux présents acquis s'ajoutent donc des défis énormes pour ce qui est de favoriser la survivance linguistique, l'épanouissement culturel et la consolidation des institutions sociales, communautaires et éducatives de la communauté franco-ontarienne. Nous espérons que le présent document facilitera le processus de reflexion entamé par SPF sur le rôle que la télévision éducative de langue française pourra jouer en Ontario francophone.

V. BIBLIOGRAPHIE

Association canadienne-française de l'Ontario. *Les Francophones tels qu'ils sont en 1986: Recueil statistique.* Ottawa, ACFO, 1988.

Association canadienne-française de l'Ontario. *Les Francophones tels qu'ils sont: Regard sur le monde du travail franco-ontarien.* Ottawa, ACFO, 1985.

Association des enseignants et enseignantes franco-ontariens. *Rapport sur la situation des écoles secondaires de langue française en Ontario.* Ottawa, AEFO, décembre 1988.

Balakrishnan, T.R. « Early Adulthood and Later Life Course Paths » *in The Review of Demography and its Implications for Economic and Social Policy,* update nº 5. Hiver 1988.

____ . « Immigration and the Changing Ethnic Mosaic of Canadian Cities » *in The Review of Demography and Its Implications for Economic and Social Policy,* update nº 5. Hiver 1988.

Beaty, Stuart. « Constitution, droits et minorités : un système de droits virtuels à actualiser » *in La Revue du Nouvel Ontario,* nº 8. 1986.

Bernard, Roger. « Le rôle social des institutions ethniques » *in La Revue du Nouvel Ontario,* nº 8. 1986.

Campbell, Sandra, *et al. Labour Market Transition Project : Learning Needs, Target Groups and Potential TVO Responses,* document de travail 89-3. Toronto, Planification et recherche en développement, TVOntario, 1989.

Commission sur l'équité salariale. Documentation diverse. Toronto, 1989.

Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration. *Les Collectivités mono-industrielles au Canada : Une volonté fière de survivre.* Ottawa, Emploi et Immigration Canada, février 1987.

Conseil consultatif de l'Ontario sur l'âge d'or. *Vieillir ensemble : Une enquête sur les attitudes face au vieillissement dans le contexte multiculturel de l'Ontario.* Toronto, le Conseil, 1989.

Conseil consultatif sur l'adaptation. *S'adapter pour gagner.* Ottawa, Ministère des Approvisionnements et Services Canada, 1989.

Churchill, S., N Frenette et S. Quazi. *Éducation et Besoins des Franco-Ontariens : Le Diagnostic d'un système d'éducation, vol. 1 : Problèmes de l'ensemble du système : l'élémentaire et le secondaire.* Toronto, Le Conseil, décembre 1985.

____ . *Éducation et Besoins des Franco-Ontariens: Le Diagnostic d'un système d'éducation, vol. 2 : Le Postsecondaire.* Toronto, Le Conseil, décembre 1985.

Conseil du premier ministre. *Concurrencer dans la nouvelle économie globale.* Queens' Park, le Conseil, 1988.

Cowan, Peter. « Le rapport annuel de 1988 » *in Langue et Société,* nº 27. été 1989.

Dealh, James. *The Figure Eigth Economy : Future Labour Market Trends.* Toronto, Workers' Educational Association of Canada, 1985.

Dumas, Jean. *La Conjoncture démographique : Rapport sur l'état de la population 1986.* Ottawa, Statistique Canada, mai 1987.

Farmer, Diane. *La Communauté : Supplément II.* Toronto, TVOntario, août 1988.

Fédération des francophones hors Québec. *Actes du colloque national sur l'enseignement postsecondaire en langue française à l'extérieur du Québec.* Ottawa, FFHQ, mai 1985.

____ . *Analphabétisme chez les francophones hors Québec.* Ottawa, FFHQ, novembre 1983.

____ . *Langue de la minorité et langue seconde dans l'enseignement, niveaux élémentaire et secondaire, 1985-1986.* Ottawa, FFHQ, décembre 1987.

____ . *Les services francophones de radio et de télévision hors Québec.* Ottawa, CEGIR, octobre 1985.

Fédération des jeunes canadiens-français. *L'Assimilation : Le Défi des jeunes d'aujourd'hui et de demain : Projet d'éducation populaire sur l'assimilation chez les jeunes en milieux francophones hors Québec.* Ottawa, FJCF, juin 1988.

Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises. *Femmes et francophones : Double infériorité.* Ottawa, FNFCF, 1981.

____ . *Seules en grand nombre : Dossier socio-économique sur la situation des ontaroises chefs de famille monoparentale.* Ottawa, FNFCF, 1983.

Frenette, Normand. « L'ACFO et la lutte pour le pouvoir symbolique » *in Revue du Nouvel-Ontario,* nº 8. 1986.

Gervais, Gaétan. « Le Problème des institutions en Ontario français » *in Revue du Nouvel-Ontario,* nº 8. 1986.

Gilbert, Anne. « Les Défis du collège français » *in Le Droit.* 9 mai 1989.

Herrndorf, Peter. « Current Trends in the Media in Canada » in Présentation à la série de conférences « *In my view...* ». Toronto, TVOntario, 16 octobre 1989.

La Situation linguistique au Canada. Recensement du Canada de 1981. Ottawa, ministère des Approvisionnements et des Services, 1985.

Laflamme, Simon. « Commentaires » *in Revue du Nouvel-Ontario,* nº 8, 1986.

Le Bourdais, Céline et Hélène Desrosiers. « Demographic Trends and Employment Patterns : Longitudinal Analysis of the Processes and the Determinants » in *The Review of Demography and its Implications for Economic and Social Policy,* update nº 5. Hiver 1988.

Lebel, Céline. « Les Fonctions de support à l'étudiant de la télévision en enseignement à distance » Congrès annuel de l'ACÉÉA, Québec, 1-3 juin 1989.

Lecoupe, Francine. *Analysis of Existing Data on Ontario's Ethnocultural Population, document de travail 88-8.* Toronto, Planification et recherche en développement, TVOntario, février 1989.

Lengyel, Catherine. *Le monde du travail franco-ontarien: un avenir incertain.* Toronto, TVOntario, juillet 1986.

Lortie, Johanne. *Vieillissement de la population francophone de l'Ontario.* Toronto, Section des réseaux communautaires, Formation à distance, TVOntario, septembre 1988.

Manzl, Helmut. « Buying into the System » *in Education Forum.* vol. 1, nº 1, printemps 1989.

Marcil-Gratton, Nicole. « The Impact of New Adult Lifestyles on Children in Canada » in The Review of Demography and its Implications for Economic and Social Policy, update nº 5. Hiver 1988.

Menzies, Heather. *Surviving Canada's Microcomputer Revolution : Computers on the Job.* Toronto, Lorimer, 1982.

Ministère de la Formation professionnelle. *Itinéraires : Étude de la vie professionnelle et de la transition de l'école à la vie active, des jeunes ayant quitté le palier secondaire.* Toronto, Queen's Park, mai 1989.

____ . *La Création d'un système de formation pour les années 1990.* Toronto, Queens' Park, 1989.

____ , *Skills Letter.* Juin 1989.

Ministère du Trésor et de l'Économie. *Statistiques de l'Ontario 1986.* Toronto, Queens' Park, 1987.

Pelletier, Serge. *Le statut socio-économique des francophones hors-Québec.* Ottawa, Service des recherches, Division des affaires politiques et sociales, mai 1982.

Planification et recherche en développement. *Trends and their Implications for Planning in Part-Time Learning,* Document de travail 86-8. Toronto, TVOntario, 1986.

Programme des groupes minoritaires de langue officielle. *Rapport d'évaluation du programme des groupes minoritaires de langues officielles, Monographie povinciale, Vol.II.* Ottawa, Secrétariat d'État, 1984.

Réseau national Action-Éducation-Femmes. *Mémoire présenté au groupe de travail parlementaire sur la garde des enfants.* Ottawa, mai 1986.

Saitz, Ray. « Moonlighting : How After-school Jobs Prevent our Students from Making the Grade » *in Education Forum.* vol. 15, nº 2, été 1989.

Savard, P., R. Beauchamp et P. Thomson. *Cultiver sa différence : Rapport sur les arts dans la vie franco-ontarienne.* Toronto, le Conseil des arts de l'Ontario, 1977.

Simmons, Alan B. « The "New Wave" of Immigrants to Canada : Trends in Country of Origin and Implications for the Future » *in The Review of Demography and Its Implications for Economic and Social Policy*, update nº 5. Hiver 1988.

Skuce, Robin, et associés. *Services sociaux et de santé en français dans certaines municipalités de l'Ontario.* Toronto, la Commission des services en français de l'Ontario, 1988.

Social Assistance Review Committee. *Transitions* (résumé). Toronto, Ontario Ministry of Community and Social Services, 1988.

Statistique Canada. *La situation linguistique au Canada.* Ottawa, Statistique Canada, janvier 1985.

____ . *Statistiques de la culture : L'Impact économique des arts et de la culture.* Ottawa, Statistique Canada, 1986.

____ . *Tendances sociales canadiennes.* Hiver 1987.

____ . *Les Femmes sur le marché du travail.* Ottawa, Statistique Canada, 1987.

____ . *Recensement du Canada de 1986 : Données sur la langue.* Ottawa, Statistique Canada, avril 1988.

____ . *Population selon certaines langues parlées à la maison de 1981 à 1986*. Ottawa, Statistique Canada, avril 1988.

____ . *Le Quotidien*. 20 avril 1988.

____ . *Tendances sociétales canadiennes*. Été 1988.

____ . *Communiqué de la culture*. vol.11, nº 3, 1988.

____ . « Les aînés au Canada : situation dans les ménages » *in Tendances sociales canadiennes*. Automne 1988.

____ . « Les unions libres : près d'un demi-million en 1986 » *in Tendances sociales canadiennes*. Automne 1988.

____ . « Revenu des personnes âgées au Canada » *in Tendances sociales canadiennes*. Automne 1988.

____ . *Tendances sociales canadiennes*. Printemps 1989.

____ . *Canadian Social Trends*. Automne 1989.

____ . *Les Jeunes au Canada : Faits saillants*. Ottawa, Division des statistiques sociales, du logement et des familles, 1989.

Sullivan, Micheal. *A Comparative analysis of Drop-outs and Non drop-outs in Ontario Secondary Schools*. Toronto, ministère de l' Éducation, 1988.

Sylvestre, Paul-François. « Pour ne pas demeurer en marge » *in Liaison*. mars 1989.

Thomas, Noël, et Denise Paquette-Frenette. *La Communauté*. Toronto, TVOntario, 1987.

Toupin, Marie-France. *Les Besoins de formation et d'information des femmes francophones en Ontario*. Toronto, Section des réseaux communautaires, Formation à distance, TVOntario, juin 1988.

Tremblay, Daniel. *Les Enjeux juridiques et socio-politiques des conflits linguistiques : Le Cas de l'Ontario*. Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1988.

Woods Gordon Management Consultant. *ACCO Plan d'action*. Toronto, Woods Gordon Management Consultants, 1986.

L'Actualité
Canada Tomorrow
Le Carillon
Challenges
Le Devoir
Le Droit
Dryden Local Express
L'Express de Toronto
L'Édition P.-R.
The Globe & Mail
Le Journal de Cornwall
Le Journal
Maclean's
Le Magazine Clik
Le Nord
Ottawa Citizen
Le Reflet
Le Rempart
Sondage BBM (printemps 1989)
Sudbury Star
Toronto Star